

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13043 - 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 4-LUNDI 5 JANVIER 1987

Dure année pour M. Reagan

L'année 1987 se présente « mieux que 1986 », affirmait le président Ronald Reagan il y a quelques jours. Dans les derniers mois de l'année passée, il a en effet subi plusieurs revers, dont le scandale soulevé par les livraisons secrètes d'armes à l'Iran et le financement clandestin des « contras » qui a largement entamé sa crédibilité. M. Reagan, qui, après une semaine de vacances californiennes, entre à l'hôpital pour une opération de la prostate, va soumettre au Congrès, le lundi 5 janvier, le projet de budget pour 1988. D'un montant de 1 000 milliards de dollars, il prévoit un déficit de 107,3 milliards de dollars. La réduction du déficit (173,2 milliards pour l'exercice en cours et 220,7 pour le président) correspond aux directives de la loi Gramm-Rudman de limitation obligatoire de l'impasse budgétaire.

Mais les discussions vont se dérouler à l'intérieur d'un Congrès dominé depuis les élections de novembre par les démocrates. Les énormes déficits - budgétaires et commerciaux, dans le contexte d'une baisse du dollar - vivront sans nul doute les conflits entre l'exécutif et les Chambres, où beaucoup estiment indispensables une augmentation des impôts à laquelle se refuse obstinément M. Reagan. Le projet de budget prévoit en outre une réduction des transferts sociaux de l'ordre de 25 milliards de dollars, qui sera aussi vraisemblablement contestée par le Congrès.

Les difficultés de cette discussion à venir seront aggravées par la « guerre commerciale transatlantique » qui se profile entre les Etats-Unis et la CEE. De même l'engagement américain aux côtés des « contras » anticomunistes, auxquels 100 millions de dollars ont été accordés avec une grande réticence en 1986, se fait compliquer la tâche du président. Il faut à M. Reagan le ressort d'un optimisme légendaire pour affronter avec confiance une année qui s'annonce bien difficile, alors que son mandat prend fin dans un peu moins de deux ans. Sa volonté de redonner en 1987 un nouvel élan à sa présidence après les « chocs » de 1986 n'est pas surprenante de la part d'un homme qui a su prouver dans le passé son aptitude à réagir dans les moments critiques.

Pourtant, quelques observateurs sont très réservés sur sa capacité à redresser la barre. D'autant que les retombées de l'« Irangate », qui ont déjà sérieusement ébranlé son administration, sont toujours d'actualité. Le chef de l'exécutif n'étant pas résolu à se séparer de ses collaborateurs les plus contestés, comme le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan. A l'aube de la nouvelle année, les éditorialistes conservateurs Evans et Novak estimaient dans le « Washington Post » que « la présidence Reagan est morte ». Le président sortant de la Chambre des représentants, M. O'Neill (démocrate, Massachusetts), s'est aussi montré particulièrement dur à l'égard du chef de l'Etat. « Des huit présidents que j'ai connus, c'est le plus mauvais que j'ai connus », a-t-il déclaré, il en sait moins sur l'importance quel sujet qu'aucun autre occupant de la Maison Blanche. M. Reagan « a été fait par les médias américains », ajoute M. O'Neill, et a longtemps « eu de la chance ». Même si l'on ne partage pas toute la sévérité de telles affirmations, force est bien de constater que M. Reagan aura besoin de sa bonne étoile pour affronter 1987.

Avec l'aide discrète de la France

M. Hissène Habré a entrepris la reconquête du nord du Tchad

M. Hissène Habré a lancé ses troupes à la reconquête du nord du Tchad. Les FANT affirment que la palmeraie de Fada, occupée depuis 1983 par les Libyens, a été prise après de durs combats. Des renforts auraient aussi opéré leur jonction avec les partisans de M. Goukouni Oueddei, ralliés de fait à M. Habré pour la défense du Tibesti.

Cette contre-offensive placerait la France, qui apporte une aide discrète à M. Habré, devant un choix difficile si l'aviation libyenne attaquerait l'armée tchadienne.

Vendredi, à 5 h 30, lorsque près de trois mille combattants des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) commandés par le « com'chef » (commandant en chef) Hassane Djamous se sont lancés à l'assaut de Fada, la « capitale » du massif de l'Emedi, M. Hissène Habré, qui, selon certaines sources, est présent sur le terrain, a dû éprouver une profonde satisfaction. Il avait enfin les moyens militaires de tenter la reconquête d'une partie du BET (Borkou-Emedi-Tibesti), le nord de son pays.

En juillet 1983, M. Habré avait dû fuir la grande palmeraie de Faya-Largeau sous les bombes de l'aviation libyenne. Le 8 août de la même année, la France avait déclenché l'opération Manta, envoyant trois mille soldats au Tibesti pour stopper, par la seule dissuasion, l'avance des forces de Tripoli. Depuis, Paris avait clairement signifié au chef de l'Etat tchadien que la France ne s'engagerait pas au-delà du 15° parallèle puis du 16°.

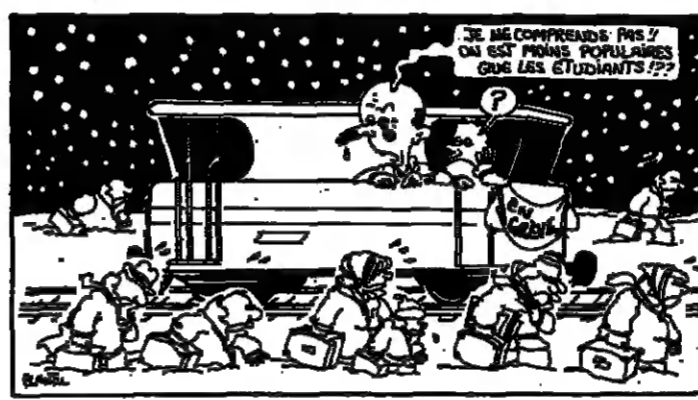
LAURENT ZECCHINI
(Lire la suite page 2.)

Le conflit à la SNCF

M. Chirac est prêt à affronter une grève « longue et dure »

Le gouvernement s'affirme prêt à affronter, à la SNCF, une grève « longue et dure », dont il dénonce les motifs « politiques ». Des dispositions sont prises, avec, notamment, d'importants renforts de gendarmerie, pour faire face aux problèmes de circulation, que l'on prévoit considérables en cette fin de semaine et de vacances, dans les régions parisienne et lyonnaise, alors que le trafic ferroviaire restait pratiquement paralysé.

(Lire page 13 l'article de PATRICK JARREAU « La rigueur coûte ce qu'elle coûte » et nos informations pages 13 et 16.)



Voyage autour de divers « scandales » antillais...

La Guadeloupe et ses frasques

POINTE-A-PITRE de notre envoyée spéciale

Pourquoi prétendre jouer les redresseurs de torts au pays de l'insouciance ? La mer est à 25 degrés, Paris à 7 000 kilomètres, les fonctionnaires « métro » gagnés par la terreur et, dans le bassin de la cour du palais de justice de Pointe-à-Pitre, les tortes sont dans leur élément.

Peu importe, après tout, si la réglementation est parfois appliquée, en Guadeloupe, avec moins de vigueur qu'en métropole et si la plupart des élus locaux ne méritent ni premier prix de vertu, ni accessit de comptabilité. Il faut bien tenir compte de la « spécificité des DOM-TOM », s'excusent les représentants de l'Etat. Et l'essentiel, n'est-ce pas, c'est bien que ce département soit français et qu'il le reste ?

Sans doute. Il n'empêche qu'en Guadeloupe la délinquance finan-

cière devient plus que « spécifique » : endémique. La gestion de certaines collectivités publiques commence à effarer les baroudeurs les plus aguerris de l'outre-mer. Une commune sur deux croque sous le déficit.

La société d'aménagement du territoire (AGAT) va fermer boutique en ce mois de janvier avec un passif accumulé d'environ 150 millions de francs. La société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) vient d'être sauvée in extremis par l'Etat au prix de 18 millions de francs.

l'échange, et la comptabilité des services rendus paraît souvent plus rigoureuse que celle de certains organismes publics. « C'est le règne du « fais ça pour moi », résume un jeune béké (1).

Si le premier hold-up n'a eu lieu qu'il y a trois ans, l'art de la magouille semble, en effet, remonter à Christophe Colomb. Fraude fiscale, escroquerie aux assurances, trafic de stupéfiants, d'alcools, de cigarettes avec l'Amérique latine ou les autres îles de la Caraïbe, fausses factures : malgré ses quatre spécialistes financiers, le commissaire Guido Spiessens, chef du service régional de police judiciaire Antilles-Guyane, a peine à répondre à la demande.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 4.)

(1) Blanc, descendant de colon.

Les manifestations d'étudiants

Les ambiguïtés d'une révolte chinoise

L'agitation étudiante à Pékin paraissait marquer le pas le samedi 3 janvier. L'agence officielle Chine nouvelle a reproché, vendredi à la Voix de l'Amérique, dont les émissions en langue chinoise sont très écoutées en Chine, d'avoir contrecarré les efforts des autorités de Pékin visant à calmer les manifestations en diffusant un commentaire les appelant au contraire à « ne pas se décourager ».

Un trait saillant distingue le mouvement contestataire qui s'est développé ces dernières semaines dans les universités chinoises des précédents soubresauts d'agitation en faveur de la démocratie en Chine. En un mois, il n'a encore produit aucun texte revendicatif substantiel qui soit sorti des campus universitaires, et aucun « meneur » n'a émergé de ses rangs pour apostropher le pouvoir au nom de ses camarades. Au contraire : on dirait que les étu-

dians chinois s'ingénient à priver les autorités de boucs émissaires et de pièces à conviction, deux éléments qui, dans le passé, avaient facilité l'entrée en jeu des « organes de la dictature du prolétariat » - l'expression consacrée à Pékin pour désigner la police politique.

Lors du « printemps de Pékin » de 1978-1979, ce fut très tôt que des individus se firent remarquer par des plaidoiries publiques ou des exposés écrits revendiquant de façon élaborée une démocratisation du régime. Entre autres, le dissident Wei Jingsheng purge actuellement une peine de quinze ans de détention pour avoir conté, à l'époque, le rôle dominant du Parti communiste et traité M. Deng Xiaoping de « despote », après que celui-ci eût fait arrêter quelques activistes.

L'absence de meneur cette fois-ci est compréhensible : ces jeunes qui manifestent sont appelés à for-

mer les futures élites de la Chine, et ce sont les enfants des hommes qui, sous l'impulsion de M. Deng, ont entrepris de lancer le pays sur la voie du progrès. Le mouvement provient des universités les plus prestigieuses. Que le régime se démocratiser ou non, ces jeunes sont assurés - sans nouveau bouleversement complet après la disparition de M. Deng - d'avoir leur place où le savoir qu'ils auront acquis comptera plus que n'a jamais pesé l'autorité scientifique depuis la fondation de la Chine populaire. Ils se sentent forts mais ils ont tout à perdre.

Par contraste, les jeunes activistes des années 70 appartenaient à la génération sacrifiée dans l'immense glâcis qui fut la révolution culturelle : la plupart, alors, étaient des autodidactes qui n'occupaient, dans les meilleurs cas, que des emplois subalternes, sans espoir de promotion sociale.

FRANÇOIS DERON.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 30 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 \$; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 fr. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; République, 480 F CFA ; Suède, 13 sh. ; Suisse, 1,50 S. ; USA, 1,25 \$; USA (West Coast), 1,50 \$.

2011/10/15

Etranger

LIBAN : pour punir les chrétiens de leur soutien aux Palestiniens

Israël interrompt le trafic maritime entre Chypre et Jounie

BEYROUTH de notre correspondant

Israël a mis à exécution sa menace de faire payer au Parti phalangiste et à travers lui au secteur chrétien du Liban le prix de son « aide à l'OLP » : la liaison Jounié (Liban) - Larnaka (Chypre), première étape quasi obligée de tous les voyages à partir et vers le réduit chrétien, a été suspendue. Le *Sunny Boat* qui, alternativement avec l'*Empress*, - tous deux battant pavillon chypriote, - assure une

navette maritime quotidienne pour amener à Jounié, port du secteur chrétien, et en ramener les trois cents voyageurs qui chaque jour se rendent à Chypre et de là prennent l'avion pour toutes les destinations, ou vice-versa, a été obligé de rebrousser chemin le vendredi 2 janvier par une vedette israélienne, alors qu'il approchait des eaux territoriales libanaises.

Le *Sunny Boat* a été surveillé par la marine israélienne jusqu'à son retour dans les eaux chypriotes et, par radio, les Israéliens ont demandé à son commandant de transmettre à l'*Empress* le « conseil » de ne pas assurer le service le lendemain, ce qui fut fait ; jusqu'au début de la semaine prochaine, en tout cas, la liaison Larnaka - Jounié est interrompue. Les passagers pourtant privilégiés d'un hélicoptère de l'armée libanaise se rendant à Chypre ont subi la même avanie.

Dans le petit monde des Libanais-sur-Seine (appellation sous laquelle sont désignés ironiquement les résidents libanais en France et plus généralement en Europe), c'est l'émoi. Il n'y a, en effet, pratiquement pas de solution de rechange : le départ via l'aéroport de Beyrouth (situé à l'ouest, en secteur musulman) n'a jamais été aussi dangereux et, à partir des régions chrétiennes, pratiquement plus personne ne l'emprunte ; via la Syrie, en raison d'un taux de change arbitraire, le prix du billet est prohibitif. Quant à l'aéroport du secteur chrétien aménagé sur une autoroute, à Haïlate, il se révèle être un mirage qui s'évanouit chaque fois que son utilisation semble approcher ; les autorités belges ont fait machines arrière après avoir autorisé les avions qui en décollaient à se poser à Oueda, suite à des pressions du camp musulman.

Pris au piège, les chrétiens ruminent les conséquences de leur appui ou du moins de leur « neutralité bienveillante » à l'égard des Palestiniens dans l'attelle « guerre des camps » entrée, avec l'année nouvelle, dans son quatrième mois et dont aucun signe sérieux n'annonce l'arrêt malgré huit cent quatre-vingts morts recensés. Israël accuse les phalangistes - et dans le complot celle englobe les Forces libanaises, milices du camp chrétien - de faire passer les Palestiniens et leurs armes à travers le port de Jounié vers le théâtre des combats palestino-chrétiens. La milice chite Amal, qui mène les combats contre les Palestiniens, lance la même accusation.

Si le passage d'hommes et d'armes en quantités significatives est difficilement imaginable à travers les lignes de démarcation, du moins la « complexité objective » sur le plan politique a-t-elle été appa-

rente de la part du camp chrétien à l'égard des Palestiniens arabistes, leurs ennemis jurés de naguère. Certes, la position générale des chrétiens est-elle moins précaire que précédemment et, confronté à l'insuccès de ses alliés d'Amal face aux Palestiniens ainsi qu'au réveil de ses ennemis intégristes (et srafistes) à Tripoli, le président syrien, M. Afzal El Assad, a-t-il été amené à reprendre langue avec le président libanais, M. Amine Gemayel. Mais la rencontre entre les deux hommes se fait toujours attendre - « Pas de précipitation », a dit le chef de l'Etat libanais à l'occasion du Nouvel An - et elle n'est même pas acquise.

Opération contre FALS

Après une relative accalmie ces dernières semaines, la situation s'est aussi dégradée dans le sud du pays, les extrémistes chiites reprenant leurs opérations contre l'ALS (Armée du Liban Sud), la milice pro-israélienne qui contrôle la « zone de sécurité » installée par l'Etat hébreu au-delà de sa frontière avec le Liban. Vendredi, un raid d'envergure lancé par l'organisation Résistance islamique - dont le Hezbollah, le parti des intégristes chiites, constitue l'ossature - a fait six morts et un blessé dans les rangs de l'ALS. Les « résistants » revendiquent également des victimes dans les rangs de l'armée israélienne, mais celle-ci a démenti que ses hommes se trouvaient au poste attaqué, à Barakchite, dans la « zone de sécurité ». Le succès de l'opération est néanmoins évident, et le commandant, qui ont eu deux morts, ont ensuite parqué avec un transport de troupes blindés pris aux miliciens de l'ALS.

LUCIEN GEORGE.

YÉMEN DU NORD

Mareb a de nouveau son barrage...

SANAA de notre envoyée spéciale

Quatorze siècles après la dernière rupture du barrage de Mareb, témoignage grandiose de la splendeur de l'empire de Saba, l'eau coule de nouveau à Mareb. Le bleu sombre du lac artificiel de 30,5 kilomètres carrés, le plus grand de la péninsule Arabique, tranche sur l'ocre des monts pelés qui l'entourent. Dans le désert alentour, à environ 200 kilomètres à l'est de Sanaa, on pourrait croire au mirage si ce n'étaient les premiers champs de blé qui ondulent sous le vent.

Deux ans après la pose de la première pierre, Mareb a, de nouveau, son barrage, inauguré récemment par le président Saïch, le cheik Zayed, président des Emirats arabes unis, et le premier ministre turc, puisque c'est une entreprise de ce pays qui en était maître d'œuvre. C'est en visitant, il y a neuf ans, le site de l'ancien barrage, dont des vestiges imposants demeurent, que cheik Zayed proposa de financer la reconstruction d'un ouvrage semblable à quelques kilomètres. L'emir n'est-il pas convaincu que ses sujets sont les descendants des Sabéens chassés de ce « jardin d'Eden », dont parle le Coran à propos de Mareb, par la rupture du barrage qui vit de nouveau triompher le désert ?

Priorité à l'Agriculture

Aujourd'hui, une digue longue de 760 mètres sur 39 mètres de haut retient près de 400 millions de mètres cubes d'eau, qui serviront, dans une première étape, à l'irrigation de 4 000 hectares de terres. Quand l'ensemble des cinq canaux d'irrigation prévus sera en place, 10 000 hectares de terres seront utilisables à la culture. Un sport non

négligeable pour un pays contraint d'importer de 70 % à 80 % de ses besoins alimentaires. Réalisation à dimension humaine, le barrage de Mareb, qui a coûté 90 millions de dollars, est symptomatique de la volonté affichée par les dirigeants de Sanaa de développer en priorité l'agriculture, qui occupe 70 % des neuf millions de Yéménites.

Porteur des espoirs de tous, le pétrole découvert dans cette même région de Mareb doit, aux yeux du président Saïch, servir avant tout à sortir le Yémen du sous-développement. Les bénéfices de l'or noir, a-t-il réaffirmé lors de l'anniversaire de la révolution, iront en priorité à l'agriculture pour rendre le plus rapidement possible vers l'autosuffisance alimentaire.

Avec l'eau et le pétrole, Mareb pourrait redonner cette région bénie des dieux, et, déjà, un plan d'infrastructure touristique est en place dans la région du barrage, dont le site « mérite largement le déplacement ».

Fixer les tribus

Prudents, les dirigeants de Sanaa savent sans doute aussi tout l'intérêt qu'il y a à développer cette région périphérique non loin de la frontière mal définie avec l'Arabie saoudite. Fixer les tribus toujours promptes à jouer de leur légendaire indépendance n'est pas une mince tâche. Mais, dans ce domaine, les progrès de l'Etat sont indéniables.

Toutefois, celui-ci se heurte aujourd'hui à de graves difficultés économiques, et la « soudure » à faire en attendant les bénéfices de l'or noir dans les années 90 reste d'autant plus délicate que l'omniprésent voisin saoudien, principal bailleur de fonds, serre les cordons de la bourse. A cela, une raison qui n'est

pas nouvelle mais qui prend dans le contexte présent une acuité particulière : le refus, mais il n'a pas le choix, du président Saïch d'entretenir l'annexion de la province de l'Asir par Ryad en 1934.

On dit même, à Sanaa, que, lors de la visite à l'automne en Arabie saoudite du président Saïch, les conversations auraient tourné court très vite, ce dernier refusant tout net ce premier sujet de discussion mis en avant du côté saoudien. Ryad n'ignore pas, en effet, que le temps joue en faveur du Yémen, dans la mesure où les premiers bénéfices du pétrole permettront à ce dernier de prendre un peu de distance. Les pressions saoudiennes se font donc très fortes à un moment où Sanaa est touché de plein fouet par la crise. Le rial, jadis indexé sur le rial saoudien, lui-même l'étant sur le dollar, s'est effondré, entraînant une très forte hausse des prix dans un pays qui n'exporte pratiquement rien et, à l'inverse, doit pratiquement tout importer.

Les pactoles rapportés lors du retour de nombreux travailleurs yéménites, chassés du Golfe par la crise, ont masqué un moment la diminution sensible de cette manne qui représente l'essentiel des rentrées en devises du pays. Aujourd'hui les réserves sont évaluées à un ou deux mois d'importations.

La crise et la situation dans le Sud voisin sont devenus les deux sujets de préoccupation. Sur ce dernier point, la prudence est de règle à Sanaa. Si l'ancien président sud-yéménite Ali Nasser y réside en toute liberté, y recevant à sa guise ses nombreux fidèles en exil avec lui, rien ne prouve que le président Saïch soit tenté par une conquête pleine de risques et qui remettrait en cause les acquis du régime et une paix dont tous les Yéménites savent gré au chef de l'Etat.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Selon ABC

Messerschmitt livrera des avions militaires à l'Iran

Washington (AFP). - La société allemande Messerschmitt a conclu avec l'Iran un contrat d'environ 1 milliard de dollars portant sur la livraison de douze avions de transport militaire C-160 au cours des deux prochaines années, a annoncé, le vendredi 2 janvier, la chaîne de télévision américaine ABC.

Ce contrat a été négocié l'année dernière en dépit de l'interdiction de vente de matériel militaire à l'Iran en vigueur en RFA, a précisé la chaîne, estimant que le gouvernement de Bonn fait sans doute au courant de cette transaction. Selon ABC, les discussions ont été notamment menées par le négociant international Mohamed Hashemi et la société Tegell qui l'a contrôlé et dont le siège est à Londres.

ABC a encore indiqué que la société Oltor Inc., installée à Zurich et contrôlée par des intérêts israéliens, avait vendu cette année pour 30 millions de dollars d'équipements militaires divers à l'Iran.

● CISJORDANIE : l'université de Naplouse fermée. - L'état-major israélien a ordonné, le vendredi 2 janvier, la fermeture pour une semaine de l'université palestinienne An Najah de Naplouse, en Cisjordanie occupée, a annoncé un porte-parole de l'armée. Selon la télévision israélienne, les autorités ont pris ces mesures par crainte de nouvelles manifestations étudiantes. - (AP).

● PAKISTAN : Assassinat d'un officier iranien. - Quatre ressortissants iraniens sont recherchés par la police pakistanaise à la suite de l'assassinat, à Karachi, d'un officier de marine iranien, a-t-on appris, dimanche 28 décembre, de source polonoise. Selon Radio-Téhéran, l'officier a été tué le 26 décembre. Le meurtre n'a pas été revendiqué. - (Reuters.)

Afrique

TCHAD : avec l'aide discrète de la France

La reconquête du Nord

(Suite de la première page.)

Paris souhaitait également que M. Habré s'en tienne à cette limite. Faut-il d'une légion militaire française, le chef de l'Etat avait dû s'incliner.

C'est donc bien parce que la doctrine du gouvernement français a évolué en sa faveur, que les livraisons militaires ont été de plus en plus importantes et qu'un patient travail de formation et de recyclage de l'armée tchadienne a été effectué que les FANT sont aujourd'hui présentes dans le nord du Tchad. Il est vrai aussi que M. Habré a puissamment contribué à ce revirement français en se livrant à une politique habile de ralliement qui a rallié au régime et environ trois mille autres, à partir de cette date, se sont regroupés aux abords de Fada, où, à l'ouest, la progression a été très lente en raison de la lourdeur du matériel (des camions-chérens notamment) qui composait la colonne de renfort partie de N'Djamena.

Patrouilles libyennes au Niger

A Lomé, lors du sommet franco-africain, M. Habré a tenté en vain d'obtenir du président nigérien, M. Seyni Kountché, l'autorisation de faire passer ses troupes, sur une partie du trajet, par le territoire nigérien. A plusieurs reprises, des émissaires français, notamment le général Lacaze, conseiller du premier ministre pour les affaires militaires en Afrique, ont essayé de faire revenir le président Kountché sur sa décision. Réponse de l'intéressé : je veux bien accorder à la France toutes les facilités de survol de mon pays, mais il n'est pas question de donner un prétexte au colonel Kadhaïf pour semer le désordre chez moi.

Depuis toujours, le Niger redoute les appétits expansionnistes de son

voisin, avec qui il a en commun des populations toubaus. Le président nigérien se refuse même à dénoncer la présence, à l'est de son territoire, entre les localités de Bilma et de Dirkon et la frontière tchadienne, de patrouilles libyennes. Le 27 décembre dernier, une automitrailleuse nigérienne a sauté sur une mine dissimulée sur la piste menant de Segoudine au Tibesti. L'incident n'a fait que deux blessés

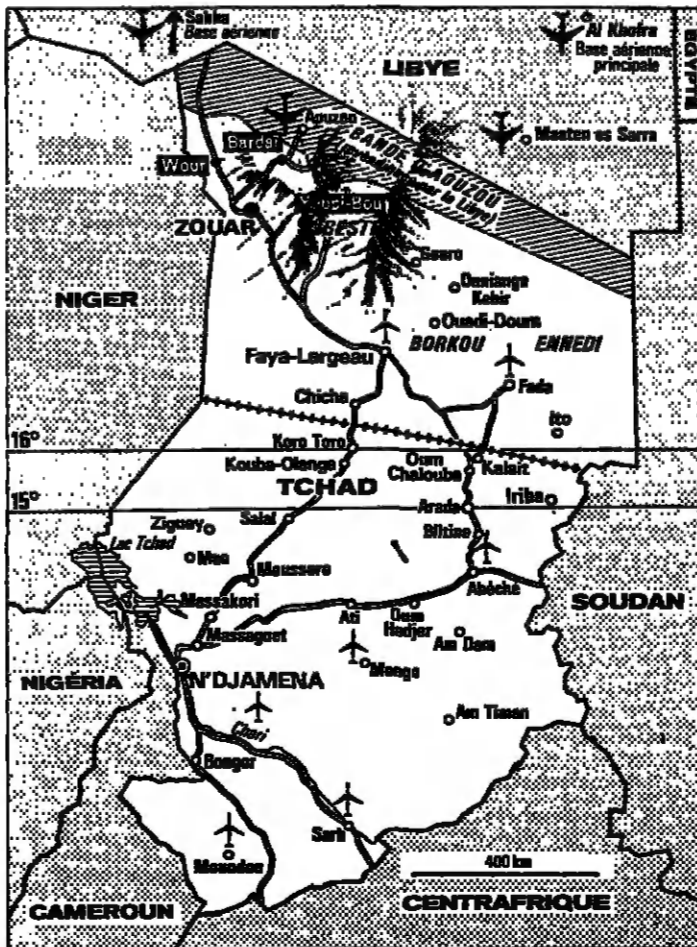
Tibesti, ce qui, il est vrai, pouvait faire le jeu des forces libyennes, a délibérément choisi la désinformation, annonçant que ses renforts avaient rejoint les éléments des FAP près de Yebbi-Bou, soit très à l'est de Zouar. En réalité, c'est au sud de Zouar que cette colonne est arrivée, bénéficiant apparemment d'un effet de surprise. Ainsi, au début de la nouvelle année, les FANT ont anéanti une colonne libyenne, faisant de nombreux prisonniers et

Fada avant de lancer leur offensive. Disposant d'un armement important (véhicules blindés, automitrailleuses et missiles), elles ont une nette supériorité numérique sur la garnison libyenne. En outre, elles disposent maintenant de facilités logistiques importantes, à la hauteur du 16^e parallèle, à Kalat, la grande base des FANT sur cet axe. L'armée française a en effet installé là une base avancée avec des réserves de munitions et de carburant ainsi qu'une équipe médicale et plusieurs mécaniciens automobiles. La décision d'installer à Kalat un appui logistique du dispositif Epervier a été prise lors de l'entrevue qui a réuni, il y a quelques jours, à l'Elysée, MM. Mitterrand, Chirac et Giraud, ministre de la défense. Sur l'axe ouest, un dispositif de ravitaillement est également prévu pour les troupes tchadiennes qui affrontent les forces libyennes dans le Tibesti, dans les environs de la ligne des puits.

Le gouvernement français estime que les troupes tchadiennes sont maintenant en mesure de livrer bataille, sans que la France ait à risquer ses propres troupes au nord du 16^e parallèle. Reste une inconnue de taille : quelle attitude devra-t-elle adopter le colonel Kadhaïf ? Jeudi, six avions d'attaque au sol ont été positionnés sur la base de Ouaddi-Doum, en attente de recevoir leurs armements. D'autres appareils sont stationnés à Azoua. Le chef de l'Etat tchadien sait bien que, malgré les missiles dont sont équipées ses troupes, celles-ci ne pourront résister longtemps à un bombardement libyen intensif. Tripoli, de son côté, va devoir disperser ses forces dans le Tibesti et l'Ennedi. La bataille du BET ne fait-elle que commencer ?

LAURENT ZECCHINI.

● ALGERIE : des membres de la Ligue des droits de l'homme transférés dans le sud. - M. Mohamed Ab-Latif, vice-président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, et deux autres membres de cette association interdite, MM. Belli et Kacil, arrêtés le 15 décembre, ont été transférés dans le grand sud saharien et assignés à résidence à Bordj, dans la wilaya d'Alger, a-t-on appris à Paris le vendredi 2 janvier. Ils rejoignent dans cette assignation à résidence, loin de leur famille, d'autres personnes arrêtées, elles, à Constantine, après les troubles, notamment M. Ali Kacil. Ce samedi, on ignore encore tout du sort de M. Ab-Yahia, président de la Ligue, arrêté également le 15 décembre.



légers, mais le président Kountché, après s'être assuré que la mine ne pouvait être d'origine française, s'est rendu à l'évidence : cette piste a été piégée par les Libyens pour éviter toute tentation aux FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Oueddei et aux FANT de se rendre dans le Tibesti via le Niger. Le gouvernement de N'Djamena, ulcéré de voir la presse française donner des détails sur la progression de la colonne des FANT vers le

récupérant un important matériel, notamment deux porte-chars. L'issue de la bataille de Zouar n'est cependant pas évidente : l'entière de la localité est commandée par un étroit défilé, au nord, que les troupes libyennes, installées à l'intérieur de cette sorte de cuvette, tiennent en enfilade. Les partisans de M. Goukouni Oueddei sont, eux, réfugiés sur les hauteurs environnantes.

Dans l'Ennedi, les forces tchadiennes ont patiemment encerclé

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Robert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Favet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Robert Beau-Méry, Oudon.

Administrateur général : Bernard Woutas

Rédacteur en chef : Daniel Verzet

Cordialecteur en chef : Claude Sala.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 785-810 is published daily, except Sundays for \$ 4.00 per year by Le Monde s/o Speedprint, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New York, N.Y. Postmaster : send address changes to Le Monde s/o Speedprint U.S.A., P.O. 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

ABONNEMENTS

BP 507 09

75422 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 484 F 1 806 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les sous-propos en capitales d'imprimerie.

Le Monde

TELEMATIQUE

Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Impression de l'édition de Paris, 7, rue des Italiens, PARIS-8^e

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395 - 2037

سكنا من الأصل

VALERY GASCARD

Asie

PHILIPPINES : l'ouverture de la campagne pour le référendum

Le mythe de la « révolution de février » n'aura duré qu'un an

La présidente Aquino a lancé, le samedi 3 janvier, la campagne pour le référendum du 2 février sur le projet de nouvelle Constitution des Philippines en déclarant que ce dernier garantirait qu'un « nouveau dictateur » ne parviendrait jamais au pouvoir.

MANILLE de notre envoyé spécial

Dix mois après son accession au pouvoir, M^{me} Aquino affronte son moment de vérité : elle n'a, en effet, plus de raisons à invoquer pour expliquer la faiblesse et l'indécision qui marquent les débuts de son gouvernement. Libérée, momentanément, de la menace d'un putsch militaire, soutenue par Washington, ayant réussi à imposer un cesse-le-feu temporaire avec les communistes et s'appuyant à faire campagne en faveur de la ratification, le 2 février, par référendum, d'une nouvelle Constitution qui s'annonce comme un plébiscite en sa faveur, la présidente des Philippines semble, enfin, en position de gouverner.

Sa « période de grâce » aura été une période de turbulence. L'agitation a culminé en novembre avec des rumeurs de complots, des attentats à la bombe dans Manille et l'assassinat d'un dirigeant syndicaliste. Puis M^{me} Aquino a repris la situation en main, tranché dans le vif, limogé son ministre de la Défense, M. Enrile, et lancé un ultimatum aux communistes pour qu'ils viennent à la table de négociation.

M^{me} Aquino, qui, dit-on, a été « traumatisée » par les événements de novembre, s'est-elle découverte une âme de « dame de fer » ? Plus simplement, est-elle maîtresse du jeu ?

De manière symptomatique, les pincettes averties des ces dernières semaines ne visaient pas à la renverser, mais simplement à l'« encadrer », selon l'expression d'un jeune colonel proche de M. Enrile. Quant à la gauche, elle n'attaque pas directement « Cory » mais la dissocié des « éléments fascistes » de son gouvernement et la présente « étape des militaires ».

Le référendum devrait revêtir cette popularité du sceau de la légitimité. Mais est-ce suffisant ? La thèse de la « Constitutionnalisme » n'est guère convaincante. La question n'est plus de savoir si

la présidente est populaire ou si la Constitution est en soi bonne ou mauvaise, mais simplement : est-ce que M^{me} Aquino est en mesure de gouverner ? Ce dont nous avons besoin, c'est d'un chef d'Etat et non d'une « superpart internationale », estime M. Kid Tstad, ancien ministre de l'Information de Marcos, passé dans le camp de « Cory » avant de devenir l'un de ses plus acerbos critiques.

M^{me} Aquino fait face à un double défi : d'une part, l'érosion du pouvoir d'un Etat traditionnellement menacé de démembrement et confronté à deux rébellions (celle des séparatistes musulmans, qui revendiquent l'indépendance, et celle des communistes, qui demandent une participation au gouvernement) ; d'autre part, l'incapacité du gouvernement à promouvoir des réformes et à présenter un programme politique cohérent. Au cours de ces dernières semaines, l'initiative politique a été ravie à ce dernier par les communistes, qui ont occupé les médias à la faveur du cesse-le-feu. Pas plus les autorités que les communistes ne semblent se faire de grandes illusions sur le maintien de cette trêve.

Polarisation de la vie politique

Les communistes comptent élargir leur audience aux couches moyennes en apparaissant comme une force crédible et relativement modérée. Cette ligne ne bénéficie que d'une faible majorité au sein du comité central, dont le noyau dur, composé de jeunes idéologues, reste puissant. De toute façon, même pour les modérés, il n'est pas question de baisser les armes.

La gauche légale s'appuie à mener sa première grande campagne contre le gouvernement Aquino en appelant à voter, le 2 février, contre une Constitution « impérialiste », et en dénonçant l'« irréversible virage à droite » du nouveau pouvoir. Face à cette offensive, le gouvernement affiche, d'un côté, sa fermeté — « non » à un cabinet de coalition, « non » à des réformes drastiques, en particulier en matière agraire, « non » à une remise en cause des bases américaines, — mais de l'autre, il ne présente guère de contre-proposition.

Face à l'insurrection, M^{me} Aquino ne semble pas avoir de politique pré-

cise. Sa seule proposition concrète est un programme de réhabilitation des gaérilleros qui rendent les armes, auquel a été affecté un budget substantiel de 1 milliard de pesos. Une initiative qui reflète le croyance du camp Aquino (et de l'Eglise) qu'une bonne partie des insurgés ne sont pas animés par des convictions idéologiques et qu'une politique de justice sociale pourrait désamorcer leur lutte.

La campagne pour le référendum mettra en évidence la polarisation de la vie politique entre le camp progressiste et la droite, dont M. Enrile, actuellement en retrait, sera le fer de lance. Et il sera de plus en plus difficile à M^{me} Aquino de tenter de gouverner au centre.

Il y a un mythe, un malentendu initial, qui s'est cristallisé autour de Cory Aquino. Parce qu'elle lutait contre une dictature et prônait la justice sociale, on a voulu en faire la figure de proue d'une social-démocratie de matrice chrétienne. Peut-être au fond d'elle-même M^{me} Aquino est-elle animée d'une générosité socialisante. Mais elle est aussi issue de la grande bourgeoisie et, surtout, soutenue par des forces, comme les milieux d'affaires, dont le réformisme est pour le moins modéré.

En mai prochain, après les élections générales, qui, quelles que soient les garanties constitutionnelles, seront marquées par le clientélisme du système philippin, la présidente devra composer avec deux chambres reflétant essentiellement les intérêts de la grande bourgeoisie et limitant toute réforme à visée sociale.

M^{me} Aquino doit, en outre, tenir compte de l'armée, qui n'est pas par nature des plus progressistes, et qui a désormais barre sur elle. Il y a toujours en elle une ambiguïté fondamentale dans les rapports entre M^{me} Aquino et son armée. Le méfiance règne : ce sont les militaires qui ont arrêté Ninoy Aquino, et la présidente, pour sa part, s'est entourée d'anciens avocats qui, pendant les dix ans de la loi martiale, n'ont cessé de dénoncer les abus commis par l'armée. Il reste que c'est aussi une partie de cette armée qui a porté le coup de grâce au régime Marcos et remis le pouvoir à M^{me} Aquino. « C'est moi qui lui ai donné son job et moi l'inverse », disait parfois à ses intimes M. Enrile.

L'inefficacité du gouvernement Aquino et une faiblesse face aux communistes sont encore les préoccupations majeures des militaires. M. Enrile souhaitait aller plus vite et plus loin que le général Ramos en lançant une opération préventive contre les communistes et les ministres trop progressistes et en contraignant la présidente à proclamer l'état d'urgence. Au dernier moment, le général Ramos s'est désolidarisé de cette opération.

Qu'est-ce qui l'a poussé à agir ainsi ? Un facteur a été déterminant : la pression américaine. Pendant tout le mois de novembre, trois hommes liés au service de renseignements américains séjournaient à Manille (dont le général retraité Singland, expert de la lutte anti-insurrectionnelle en Amérique latine, et M. Ray Clise, ancien directeur adjoint de la CIA). « Leur message ? Différez toute action de force, cela concluaient à un article sur les dix mois de pouvoir de M^{me} Aquino, l'hebdomadaire catholique Veritas écrivait récemment : « Le peuple a le droit d'être impatient ».

Confrontée à une gauche qui s'organise et combat son gouvernement, tenue à l'écart par son armée et soumise à des impératifs de reprise économique évidents, M^{me} Aquino paraît désormais contrainte de mener une politique dont les priorités ne seront plus les idéaux de justice sociale proclamés par la Cory défunte. Le mythe de la « révolution de février » aura duré à peine un an.

PHILIPPE PONS.

Europe

ESPAGNE : les élections syndicales

La centrale socialiste (UGT) conserve une légère avance sur les Commissions ouvrières (communistes)

MADRID de notre correspondant

Madrid. — Les deux grandes centrales syndicales ont voté victorieuses après la publication des résultats des élections qui se sont déroulées durant le dernier trimestre 1986 (1). Trois millions et demi de travailleurs ont voté, 13 % de plus que lors de la dernière consultation syndicale en 1982.

Les dirigeants de la centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs) soulignent qu'ils ont obtenu la plus forte représentation : 6 % de délégués de plus (contre 3 % en 1982) que leurs rivaux des Commissions ouvrières, la centrale communiste. Cette dernière fait toutefois valoir qu'elle a obtenu davantage de voix, et surtout qu'elle l'a emporté dans les entreprises les plus importantes, telles que Iberia, Renfe (la Compagnie espagnole des chemins de fer), les grandes banques ou la Compagnie des téléphones (2). Les Commissions ouvrières arrivent en outre en tête dans les deux principales régions industrielles du pays, celles de Madrid et de Barcelone, tandis que l'UGT l'emporte surtout dans les petites et moyennes entreprises de l'intérieur.

L'UGT et les Commissions ouvrières obtiennent ensemble environ les trois quarts des délégués (70 % en 1982). La plupart des candidats indépendants ou représentant de petites centrales ont été battus. Seule la centrale nationaliste ELA (Solidarité des travailleurs basques) a réussi à arriver en tête dans la communauté autonome basque.

C'était la première fois que l'UGT se soumettait au verdict des travailleurs depuis l'arrivée au gouvernement du Parti socialiste (PSOE). Le syndicat socialiste s'était depuis efforcé, non sans difficulté, de maintenir une position d'équilibre, appuyant globalement la politique du gouvernement tout en critiquant, parfois vertement, certaines de ses initiatives, comme la réforme du système des pensions de retraite. Le secrétaire général de

l'UGT, M. Nicolas Redondo, n'avait d'ailleurs pas hésité à l'occasion à s'en prendre aux « tentations néolibérales » du gouvernement.

Ce soutien critique s'est révélé d'autant plus difficile que la politique économique du gouvernement a été marquée, durant ces quatre années, du sceau de l'austérité. Rien d'étonnant donc si elle a coûté des voix à l'UGT parmi les travailleurs les plus politisés, qui sont grosso modo ceux des grandes entreprises. Les Commissions ouvrières, toutefois, n'ont pas réussi la percée que les circonstances auraient pu leur permettre. L'UGT conserve en effet un meilleur appareil dans l'ensemble du pays et, en outre, les divisions du Parti communiste ont fait du tort aux Commissions ouvrières.

Ces élections syndicales se sont accompagnées d'une polémique qui n'a guère contribué à renforcer l'image des syndicats : les dirigeants des deux centrales n'ont, en effet, cessé de s'accuser mutuellement de fraude, et des centaines de recours ont été déposés devant la juridiction du travail. En dépit de ce climat, l'UGT — rompant avec son attitude antérieure — a proposé à la centrale rivale une « unité d'action » face à la confédération patronale. Une proposition à laquelle les Commissions ouvrières ont répondu en demandant que cette union se réalise aussi — face à la politique économique du gouvernement. Tout porte à croire que, dans ces conditions, l'unité n'est pas pour demain.

THIERRY MALENIAK.

(1) Ces résultats sont encore provisoires, mais ne devraient pas subir de modifications sensibles.
(2) Il faut, en effet, davantage de voix pour élire un délégué dans une grande entreprise.

URSS

Diminution du nombre de juifs autorisés à émigrer

Le nombre de juifs soviétiques autorisés à émigrer a chuté de 20 % en 1986 pour tomber à 914, selon le rapport annuel de la Conférence nationale sur la communauté juive soviétique publié le vendredi 2 janvier, à New-York.

Ce chiffre était de 1 140 en 1985, et avait atteint un record de 51 320 en 1979, indique le rapport.

« Devant une telle baisse, on peut légitimement s'interroger sur la situation des milliers d'autres juifs soviétiques désirant émigrer », a déclaré le président de l'organisation, M. Morris B. Abram. Apparemment, la nouvelle politique d'ouverture de M. Mikhaïl Gorbatchev « n'a pas été appliquée à la minorité juive », a-t-il ajouté.

De Montréal, où se trouve son avocat, on apprend cependant que le dissident juif soviétique Youri Tarnopolsky a reçu l'autorisation d'émigrer en Israël. Les autorités soviétiques ont informé M. Tarnopolsky, jeudi, qu'il serait libre de quitter le pays le 21 janvier en compagnie de sa femme et de sa fille.

Youri Tarnopolsky, chimiste et poète âgé de cinquante ans, a été interné pendant trois ans dans un camp de travail en Sibirie pour activités et propagande antisoviétiques. Libéré en mars dernier, il avait été autorisé à rentrer chez lui, à Kharkov, en Ukraine. Il avait fait sa première demande de visa d'émigration en 1979.

« Amitié judéo-chrétienne de France annonce que M. Serge-Alain Rozendorn, journaliste et écrivain, donnera une conférence sur le thème « Peut-on être juif en URSS ? », le jeudi 8 janvier à 18 h 30, 13-15, rue Marcoulier, Paris-12^e (saule percé-solaire de l'immaculée-Conception).

CHINE : les manifestations d'étudiants

Les ambiguïtés d'une révolte

(Suite de la première page.)

L'absence de textes contestataires, même anonymes, n'est restée pas moins frappante, dans ce pays où la chose écrite revêt une importance capitale, un caractère quasi magique. Elle n'est peut-être pas définitive. Mais elle aura témoigné du souvenir assez cuisant qu'a laissé, en 1979, le brusque retournement des autorités, qui avaient encouragé, un temps, la contestation, avant de la réprimer. De toute évidence, scander à plusieurs milliers, dans les rues, des slogans sur les thèmes de « démocratie » et de « liberté » — notions vagues, du moins en surface, dans un pays où les mots changent souvent de sens — en alternance avec le chant de l'Internationale — présente infiniment moins de risques personnels qu'une mise en cause plus approfondie et étayée du rôle du Parti communiste et de la gérontocratie, encore dominante malgré les efforts de M. Deng pour l'élaguer.

Pourtant, au-delà des différences de style, les contestataires chinois version 1986 disent exactement le même chose que Wei Jingsheng dans le pamphlet qui l'avait fait connaître (1) prématurément, ce qui n'est jamais de bon augure en régime socialiste : la modernisation économique et technique peut et doit s'accompagner d'un assouplissement des mécanismes du pouvoir, faute de quoi elle échoue.

Le fait nouveau est que le régime semble plus disposé à entendre ce cri, peut-être parce qu'il émane justement des enfants de ses cadres. Certes, plusieurs questions que posent les événements survenus ces quatre dernières semaines dans la plupart des grandes villes chinoises sont restées, pour l'instant, sans réponse. On peut, en particulier, douter de la spontanéité des premières manifestations. Mais alors, à quel niveau se trouvent les réformistes qui les auraient suscitées ?

Etait-il prévu que le mouvement prenne cette ampleur ? Où

est la partie qui, dans ce cas, serait en train de se jouer dans les coulisses du régime ? Combien de temps le pouvoir peut-il se permettre de laisser des manifestants se moquer ouvertement des mises en garde et interdictions énoncées par sa propre presse ?

Faute d'une démarche argumentée, le mouvement de protestation vient de mettre en lumière, comme rarement cela avait été le cas dans le passé, la difficulté croissante du régime à communiquer avec la population. Aux étudiants qui réclamaient que la presse officielle (il n'y en a pas d'autre) rende compte de leur manifestation, le pouvoir n'a été capable de répondre qu'en brandissant à nouveau les clichés de rigueur en pareille circonstance : « provocations », « manipulations », « étiquettes à la stabilité », voire sabotages. Autre nouveauté en Chine, cette tactique, destinée à effrayer le bon peuple, paraît donner de moins en moins de résultats.

Face à cette situation, le silence complet des plus hauts dirigeants du pays a favorisé un autre phénomène inhabituel dans cette bureaucratie frileuse : une décripation de certains de ses membres

qui n'hésitent pas, depuis quelques jours, à se montrer sinon enthousiastes du moins bienveillants envers les manifestants — les mêmes sans doute qui, il y a quelques années, auraient crié au loup.

Serait-ce, en fin de compte, le but de la manœuvre, si manœuvre il y a ? M. Deng, ou ses collaborateurs qui auraient imaginé ce scénario, pourrait alors se vanter d'avoir inoculé à l'une des bureaucraties les plus lourdes du monde un élixir de jeunesse.

Les circonstances ont imposé à M. Deng de tenir le rôle singulièrement délicat de l'ancien qui préside à un rejuvenissement radical du pouvoir. Il se sait désormais pressé. La partie qu'il joue face aux caniques est, certes, délicate. Mais si la contestation en faveur de la démocratie ne dérape pas sur quelque embûche qui ferait le jeu des conservateurs, elle pourrait bien constituer le facteur décisif qui aura engagé la Chine post-maoïste dans une voie irréversible, que la réforme économique n'aurait pu, seule, lui ouvrir.

FRANCIS DERON.

(1) La Cinquième Modernisation.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Levée du couvre-feu

Santiago-du-Chili (AFP, Reuters). — Le gouvernement chilien a annoncé, le vendredi 2 janvier, la levée immédiate du couvre-feu dans la capitale et dans la province de San-Antonio, où il était appliqué entre 2 heures et 5 heures du matin depuis le 15 novembre 1984. Cette décision intervient après la levée de l'état de siège et l'autorisation de retour accordé à « la plupart » des exilés politiques, annoncées par le chef de l'Etat lors de son message de vœux. Les autorités chiliennes ont publié vendredi une première liste de deux cent vingt-sept opposants en exil qui pourront rejoindre le pays d'ici trois mois. Le ministère de l'Intérieur a reçu pour instruction d'examiner le cas de tous les exilés interdits de retour (trois mille cinq cents selon les chiffres officiels) dans les quatre-vingt-dix jours.

Ces mesures ont été prises alors que le pape Jean-Paul II est attendu au Chili en avril et que Santiago risque une nouvelle condamnation lors de la réunion de la commission des droits de l'homme de l'ONU le mois prochain à Genève. La décision de lever le couvre-feu a été saluée par la hiérarchie catholique chilienne. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M^{me} Phyllis Oakley, a indiqué que les Etats-Unis « accueilleraient avec satisfaction » cette mesure. « Nous espérons qu'elle sera suivie d'un plus grand assouplissement de ces restrictions, comme l'a promis le gouvernement chilien », a précisé le porte-parole.

Israël

La difficile visite de l'archevêque de New-York

Jérusalem. — Le cardinal John O'Connor, archevêque de New-York, a soutenu, le vendredi 2 janvier à Jérusalem, le droit d'Israël à « défendre ses frontières et poursuivre sa lutte pour la liberté ». Le cardinal a fait cette déclaration en visitant le mémorial de la déportation, Yad Vashem, vingt-quatre heures après son arrivée à Jérusalem, à l'occasion d'une visite controversée.

De fait, le Vatican, parce qu'il n'entretient pas de relations diplomatiques avec Israël, a annulé au dernier moment les entretiens que le cardinal devait avoir à Jérusalem avec le président Haim Herzog, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès.

Le Vatican — qui ne reconnaît pas le contrôle d'Israël sur Jérusalem — a cependant autorisé le cardinal à s'entretenir, vendredi, avec le ministre des affaires religieuses, M. Zevulun Hammer. Selon ce dernier, le cardinal a alors de nouveau sollicité la possibilité de rencontrer de façon informelle les hauts dirigeants du pays. Ceux-ci ont refusé, n'acceptant pas de recevoir le cardinal ailleurs que dans leurs bureaux officiels à Jérusalem, ce à quoi s'est opposé le Vatican. — (AFP, Reuters.)

“GRAND JURY” RTL - Le Monde

dimanche 18 h 15

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

animé par Olivier MAZEROLLE

avec André PASSERON et Daniel CARTON (Le Monde) Gilles LECLERC et Henri MARQUE (RTL)

en direct sur RTL

Société

La Guadeloupe et ses frasques

(Suite de la première page.)

Le sentiment d'impunité paraît assez fort pour que d'édifiantes propositions parviennent régulièrement à respecter la loi, en plus les termes de la loi en vigueur en métropole. Tel magistrat est-il amateur de voile ? L'un de ses « clients » potentiels lui dédiche un bateau flambant neuf pour un prix symbolique. « Comment ? Vous payez un loyer ? Il fut un temps où vos confrères se débrouillaient mieux », s'entend dire un juge. Plus téméraire, cette offre faite à plusieurs militaires : convoyer de la drogue jusqu'à Paris.

Dans un décor aussi exotique, les hommes politiques ne font pas, si l'on ose dire, mauvaise figure. Pour le seul mois de décembre, deux affaires auraient pu défrayer la chronique locale. Le conditionnel est de rigueur, car, dans la presse locale, l'hebdomadaire indépendantiste *Levendans* reste le seul à avoir le mauvais goût de se pencher sur d'aussi regrettables histoires.

Quelques jours avant les élections sénatoriales du 28 septembre, un candidat, M. Nathaniel Etna, maire (divers droite), conseiller général et doyen - du conseil régional, envoie son fils Maurice à Marie-Galante pour déposer une enveloppe contenant trois bulletins de vote à l'attention de chacun des grands électeurs de cet îlot de l'archipel guadeloupéen. Une « mission pédagogique » en quelque sorte sur le mécanisme du scrutin, comme s'en justifiait plus tard M. Etna, dans une explication qui ne manquera pas de piquant lorsqu'on apprendra que dans ce courrier spécial le bulletin de son coéquipier RPR, M. Léopold Héline, avait été barré alors que celui du dissident socialiste, M. Georges Degonia avait été laissé intact. Mais, sur un billet de 500 F s'était glissé dans chacune des enveloppes destinées aux conseillers municipaux, tandis qu'une somme de 1000 F était découverte dans l'enveloppe destinée au maire...

A Pointe-à-Pitre, on s'étonne. Non pas de ce qu'un candidat de droite ait pu se risquer à de telles générosités à Marie-Galante, terrain notoirement de gauche (« Ça, c'est la Guadeloupe »), mais plutôt de la possibilité que des sommes ainsi allouées compte tenu du « tarif » pratiqué, assure-t-on, pour les sénatoriales : 500 francs la voix, cela met le mandat de sénateur à trois fois rien », juge l'une des plus éminentes personnalités du département.

Fous de Cupidon !

Cinq jours auparavant, M. Cupidon avait été placé en détention pour une tout autre affaire. Paul Cupidon : artiste de son état, le « César de la peinture », affirmait ses amis sans crainte de paraître excessifs. D'après des années, donc, M. Cupidon, solitaire et un peu, vendait aux municipalités de la Guadeloupe des collages d'ailes de papillon, des coffrets de robes et des fusées.

A Morne-à-l'Eau, une commune du centre de Grande-Terre, les Cupidon étaient si nombreux qu'ils avaient fini par remplir les placards de la mairie, alors que le déficit budgétaire s'accroissait. Le maire, M. Adon Saman, un ancien socialiste qui fut proche un temps de M^{me} Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, avait dû démissionner à la fin mars. Aujourd'hui, il risque d'être inculpé. Fausse facture, infractions aux règles sur les marchés publics : plus de 1 million de francs auraient été détournés sur les 2,5 millions de

francs de tableaux commandés. L'argent ayant été retiré en liquide, il sera difficile d'établir s'il a plutôt été utilisé à des fins personnelles ou politiques. Mais l'affaire pourrait s'étendre au-delà de Morne-à-l'Eau : quelle municipalité, de bonne foi ou non, n'a pas acquis son Cupidon ? A moins qu'elle ne retombe, subitement, comme le « scandale » du conseil régional, qui, curieusement, ne semble plus intéresser personne.

« Pas question de jouer à Zorro ! »

A lire le rapport commandé à un expert privé par le nouveau président socialiste de la région, M. Félix Proto, sur la gestion de son prédécesseur RPR, M. José Moustache, on trouve pourtant matière à critique acérée (*le Monde* des 9, 10, 11, 14 et 23 septembre).

Dans les organismes périphériques financés par le conseil régional, l'insouciance confine à

la nouvelle équipe régionale a-t-elle enquêté ? A-t-on creusé, fouillé, reconstitué le fil des dépenses ? Pas le moins du monde. Tonique, passionné de communication, M. Proto, quarante-quatre ans, préfère manifestement travailler à l'avenir de la région. Mais il ajoute en toute franchise : « Qu'il y ait eu détournement de fonds ou pas, je ne tiens pas à me poser ce genre de question. En Guadeloupe, tout le monde se connaît. Il n'est pas question de jouer à Zorro. » Malheur au correspondant local du *Monde*, qui se montre trop insistant et que tout le monde ou presque vote alors aux géométries !

Que signaler de plus sinon que le trésorier-payeur général, saisi par M. Proto, a remis une courte page d'observations, que de l'avis général, le plus urgent était d'attendre et que le préfet, M. Yves Bonnet, nullement ému, a préféré saisir la chambre

parvenue, nous a déclaré son président, M. Bernard Girod.

C'est également dans les prochains mois que devrait passer en justice une autre affaire, celle de la SODEG (Société de développement de la Guadeloupe) qui, si elle n'avait pas été aussi inextricable et étouffée - davantage cette fois - en métropole que dans l'île, aurait débouché sur l'un des scandales les plus importants de ces dernières années.

Un détournement de fonds publics évalué à une cinquantaine de millions de francs et dont les principaux bénéficiaires n'ont pas été clairement identifiés, avait été découvert en 1981 dans cette société contrôlée principalement par le département et la SCET, filiale de la Caisse des dépôts et consignation, qui comptait au nombre de ses administrateurs tout l'établissement politique local et le préfet de l'époque, M. Guy Maillard, aujourd'hui secrétaire général de la mairie de Paris.

Deux frères, membres de l'une des familles les plus puissantes de l'île, MM. Philippe et Jean Audébert - ce dernier ancien « patron des patrons » guadeloupéens et proche de M. Jacques Foccart, né lui-même en Guadeloupe - avaient été inculpés en 1981 avec cinq autres personnes. Perdus depuis lors, d'expertise en contre-expertise, enterrés malgré un rapport édifiant de deux inspecteurs de la brigade financière, le dossier se trouve actuellement à la chambre d'accusation de Basse-Terre. « Les condamnations ne risquent pas d'être exemplaires », soupire un haut magistrat. Pourtant, affirme le président socialiste du conseil général, M. Dominique Larifa, « l'opinion publique est très impatiente de savoir quelles suites judiciaires vont être données à cette affaire ».

En attendant, les réparations devraient être définitivement soldées entre l'Etat et le département lors d'une réunion prévue le 3 janvier au ministère des DOM-TOM. L'AGAT, société qui a pris le relais de la SODEG, va être placée en liquidation conventionnelle et les contribuables vont se partager l'énorme passif accumulé : de 70 à 80 millions de francs pour le département de la Guadeloupe, 35 millions de francs environ pour l'Etat et 50 millions de francs pour la Caisse des dépôts.

« Politiciens voleurs ! »

« Politiciens voleurs ! » Le verdict des indépendantistes, affiché dans les rues, est sans nuances. Mais s'ils n'ignorent pas que le décrié jeté sur la classe politique par chaque scandale ne peut que leur profiter, les « anticléricalistes » commencent les limites de tels effets. Les affaires scandaleuses bien sûr les Guadeloupéens de la « base » mais nombre d'entre eux profitent de manière émettée des libéralités de leurs élus. Chaque municipalité - ou presque - entretient ainsi une armée d'employés municipaux souvent déconvoqués, autant par oisiveté que pour contenir un chômage qui affecte 30 % des actifs. « Alors la population n'a pas, devant les scandales, le même dégoût que les pauvres devant la corruption en Amérique centrale », explique un avocat indépendantiste, M. Fred Hermant.

A force d'embaucher, d'assister - la décentralisation aidant - ses municipalités « gardemanger » sont généralement devenues des gouffres financiers. Alors qu'en métropole, « on appelle l'ambulance lorsque le déficit atteint 15 % du budget », la proportion est souvent double, voire triple, en Guadeloupe. En trois ans, la chambre régionale des comptes a eu à connaître de la situation de plus de deux tiers des communes. Causes de ces déficits chroniques : l'importance des frais de personnel mais aussi la faiblesse des investissements encore nécessaires, le manque de formation et - toujours - l'insouciance. Chacun, ici, sait bien que la métropole est trop attachée à ses « danses » antillaises - selon l'expression reprochée naguère à M. Giscard d'Estaing - pour ne pas continuer à en assurer l'entretien en dépit de toutes leurs frasques...

CORINNE LESNES.

PARIS

Kiosques en « follies »

Mini-tempête dans les rues de Paris. L'apparition simultanée dans les kiosques de la capitale de trois affiches jugées pornographiques vient de provoquer une réaction de l'Hôtel de Ville. Par une lettre du mardi 30 décembre, le directeur des finances de la Ville demanda aux concessionnaires de la société AAP (Administration, affichage et publicité) de faire immédiatement disparaître. Les trois images sont celles de dames dévêtues vantant les mérites du mensuel masculin *Privé*, les avantages d'un service télématique intitulé « Jans » et les plaisirs supposés du « premier réseau de call-girls par minute ».

Les mairies et les papies qui promenaient leurs petits-enfants durant les fêtes ont-ils été embarrassés par les questions qu'ils ont été posés ? En tout cas, une bordée de coups de téléphone et une vague de courrier fulminant ont assailli le maire. Certains correspondants ont dénoncé la vulgarité des images, d'autres ce qu'ils ont estimé être un appel à peine déguisé à la prostitution.

Châra. Les cinq cents kiosques à journaux de la capitale appartiennent, en effet, à la mairie, qui les concède à la firme AAP, une filiale des NHPP (Nouvelles Hautes Presses) et de Hachette. Mais, pour garder un œil sur ce qui s'y étale, l'article 8 du contrat de concession prévoit que « le maire pourra interdire toute affiche dont il estimera que le texte ou l'illustration peuvent présenter des inconvénients, tant au point de vue du bon ordre que de la décence et de la morale ».

Le 22 septembre, lors de la séance de rentrée du Conseil de Paris, M. Philippe Mithouard, conseiller (CDS-UDF) du septième arrondissement et membre influent de l'assemblée municipale, avait fait remarquer au maire que la responsabilité de la ville était engagée par les affiches « contraires aux bonnes mœurs » qui s'élevaient sur les kiosques.

Le 19 décembre, on convoquait M. Lamonier, le patron d'AAP à l'Hôtel de Ville, et on le faisait partir : « Soyez raisonnable, lui dit-on, la nudité d'accord, mais les postures provocantes, non. » Et tout le monde de partir en vacances. Mais, au cours de la semaine du 29 décembre au 3 janvier, les trois affiches, dignes des « Sexy folles », fleurissent sur deux-cent-cinquante kiosques. Cette fois, la mairie s'est fâchée.

MARC AMBROISE-RENDU.

Nudité sans posture

La leçon de morale a été d'autant plus amère que, depuis six mois, les services municipaux tentent de tempérer discrètement l'imagination des afficheurs. « Il y a tout de même des limites à ne pas dépasser », a-t-il dit cette fois M. Jacques

JUSTICE

Dix jeunes gens appréhendés pour avoir saccagé les vitrines et maculé les murs du métro

La station de métro Oberkampf a été maculée de peinture, pendant la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, par une bande de jeunes, dont dix ont été arrêtés et défilés au parquet de Paris le vendredi 2 janvier. Ces jeunes gens au crâne rasé, vêtus de blousons de cuir, armés de pioceaux et de pots de peinture, se sont laissés enfermer vers 1 heure du matin dans les couloirs de la station. Après la fermeture des grilles et le départ des derniers employés, les vitrines ont été saccagées et les murs de la salle d'entrée de la station ont été peints de couleurs vives.

A l'arrivée des premiers employés de l'équipe de jour, les « peintres punk », qui n'ont pas cherché à fuir, ont été appréhendés par les gardiens de la paix et emmenés au commissariat du quartier de Sainte-Marguerite, où ils ont été gardés à vue et entendus, avant d'être relâchés, sauf dix d'entre eux qui ont été conduits au dépôt et mis à la disposition du parquet de Paris.

La mort d'un malfaiteur « Information contre X... »

M. Pierre Vidal-Nequet nous a adressé la lettre suivante : Dans le *Monde* daté 28-29 décembre, on lit sous le titre « Information contre X... » après la mort d'un jeune malfaiteur à Toulouse, un communiqué du procureur de la République expliquant que le but de cette procédure est de « confirmer les éléments de l'enquête préliminaire faisant apparaître qu'il a été fait usage des armes conformément aux dispositions légales et dans un état de légitime défense ».

Si bincé que l'on soit, on surprend. Un facteur nait pense évidemment qu'une information est ouverte pour établir la vérité sur la mort violente d'un homme. Mais non, le procureur de la République à Toulouse nous l'apprend : la justice ouvre une information pour confirmer ce que la police a dit et justifier ce que la police a fait. Voilà au moins qui a le mérite de la netteté.

Tempête et grande marée sur la côte des États-Unis. La conjonction d'une grande marée et d'une très violente tempête accompagnée de pluies diluviennes a amené les autorités du Maine, du New-Hampshire, du Massachusetts et du New-Jersey à faire évacuer, le vendredi 2 janvier, les parties basses des côtes de ces quatre Etats. En outre, la tempête a provoqué, en Caroline du Nord et en Virginie, des accidents de voitures dans lesquels une dizaine de personnes ont trouvé la mort. - (AFP.)

ENCORE UNE AFFAIRE DE FONCTIONNAIRE NON CORROMPU !!



La pagaille et à l'illégalité. L'Institut régional de promotion économique (IREPE) occupe des locaux sans en payer le loyer et signe des conventions avec la région sans être encore légalement déclaré comme association.

La Société régionale d'étude et de promotion du développement (SOREP), une société d'économie mixte, ne verse pas le moindre centime aux organismes sociaux après avoir été constituée sur une fausse déclaration et à un coût exorbitant.

Bref, quel scandale promet-t-il d'autant plus qu'on est fondé à se demander si ces irrégularités ne cachent pas de véritables détournements de fonds, même si de telles manœuvres n'ont pas été établies par l'auteur du rapport, faute d'investigations plus poussées. Ainsi on aimerait savoir ce que sont devenus les quelque 700 000 francs versés à l'IREPE pour une « opération de développement intégré », menée « sous le contrôle direct et unique » de M. Henri Lothar, alors directeur de cabinet de M. Moustache, mais étranger à l'association et qui « n'a jamais déposé de récépissé de la mission ». En même temps, on aimerait, comme M. Dicale, saisir l'« objet » de la mission au Brésil qui a coûté 170 000 francs à la SOREP et lire le rapport qu'il n'a pu se procurer, « y compris par voie d'huissier », sur les activités de cette société qui s'est retrouvée, en mars dernier, avec un découvert d'environ 1 million de francs.

Un juge encombrant

POINTE-A-PITRE de notre envoyé spécial

« Compte tenu des problèmes de sécurité, nous sommes prêts à envisager toute affectation à votre convenance » : malgré cette « invitation » arrivée sous forme d'une lettre de Paris il y a une quinzaine de jours, M. Robert Tchallan n'attend pas « partir sous la pression ». Pas question donc, pour lui, de quitter son bureau de magistrat instructeur au tribunal de Pointe-à-Pitre, géré par deux CRS depuis la tentative d'assassinat dont il a été victime le 24 juin 1985.

Agé de trente et un ans, arrivé en Guadeloupe en janvier 1985 en provenance de Digne, M. Tchallan restera en tout état de cause dans les mémoires locales comme le magistrat qui aura su l'audace, ou l'inconscience, de prononcer des mandats de dépôt pour des affaires financières, dans ce département où les « intérêts imbriqués » entre

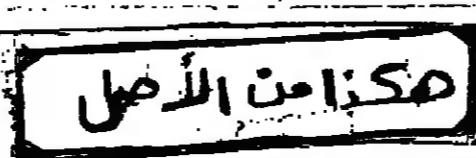
notables et hommes politiques n'ont jamais échappé à la hiérarchie judiciaire.

Coup sur coup, il inculpe en 1985 trois des potentats locaux, ce qui provoque l'effet d'une révolution : M. Raymond Vivès, ancien chef de file du parti gaulliste, M. Jean Audébert, ex-président de l'Union patronale et membre influent de la communauté béké, M. Romain Bichara, enfin, le roi de la distribution alimentaire.

Rapidement, M. Tchallan s'entend signifier que la justice se doit de protéger « le dernier carré des départementalistes ». Après la tentative d'attentat, le tireur, un intermédiaire, et M. Vivès lui-même désignent M. Bichara comme commanditaire, et le commandant âgé de soixante-dix ans est écroué le 1^{er} juin dernier. La chambre d'accusation refuse une première demande de mise en liberté, en raison des « pressions » que pourrait exercer l'inculpé sur les témoins, puis accède à la

deuxième demande, les accusateurs s'étant soudainement rétractés. Ne se sentant plus soutenu, le juge se voit contraint de se porter partie civile et choisit parmi ses défenseurs l'avocat indépendantiste, M^{me} Hermant...

La chancellerie commence à s'émouvoir et, en novembre, demande que la procédure soit conduite « avec la plus grande célérité ». Il faut dire que le commissaire Spiesens - à sa grande épouse de l'un des accusateurs se plaint d'être menacé - a manifesté sa réprobation devant la remise en liberté de M. Bichara. « Rétrospectives de la justice coloniale », comme l'affirment les indépendantistes ? Il est vrai que M. Vivès, par exemple, dont le nom est souvent cité, n'a jamais été inquiété, de même que M. Edouard Champougnot, qui, interrogé - à une époque où il n'était pas encore député apparenté RPR - au cours de l'affaire de la SODEG, a reconnu avoir touché 60 000 F. - C. L.



EXPOSITION

L'architecture au musée d'Orsay

Construire au passé composé

L'architecture était l'un des grands paris du musée d'Orsay. On a vu, depuis l'inauguration, les surprises qu'il nous réservait dans sa version contemporaine. Une exposition et un livre sont maintenant l'occasion de s'intéresser au passé, et de découvrir comment il sait parfois composer avec le présent.

Il est encore bien tôt pour parler de propos du musée d'Orsay d'un nouveau phénomène Beaubourg. Mais le public, à l'évidence, aime ces grandes et nouvelles machines, celles qui peuvent être ses résidences devenues les destinations de l'architecture contemporaine.

A Orsay joue naturellement la présence des impressionnistes, dont une vague connaissance sert de bagage et d'émoi pictural aux moins renseignés. A Orsay joue paradoxalement aussi la présence de peintures dites l'une académique, l'autre pompier, dont les charmes n'ont manifestement pas été épuisés par l'histoire, serait-ce celle de l'art. Mais à Orsay joue enfin l'effet « grands travaux », le même qui permettra au Louvre de retrouver son public français, si clairement aujourd'hui.

L'effet « grands travaux », c'est en définitive l'effet momentané, tel que les siècles précédents on la première moitié de celui-ci l'avaient exploité pour la meilleure chance de nos villes. Le contenu, la symbolique du moment, a simplement évolué : à la glorification des morts, des rois, des dieux des hommes ou du progrès, le public et l'électeur semblent préférer la célébration de génies plus humains, artistiques ou scientifiques.

Au dix-neuvième siècle, une gare était un monument. En 1887, le musée a repris le flambeau. En cela, la mutation d'Orsay est à maints égards exemplaire. En somme, il faut, d'une part, faire un musée d'une gare, ce qui n'aurait pas moins de problèmes si l'on n'avait pas déjà célébré en même temps l'architecture de la gare puisqu'elle appartenait au thème même, à la raison d'être du musée. D'autre part, il était nécessaire d'annuler la fonction musée de s'exercer sur son acception non seulement traditionnelle : peinture, sculpture, photographie... mais élargie à quelques notions d'histoire et d'histoire sociale. Pareille ambition aurait nécessité un incontestable génie architectural, produit rare. L'inauguration d'Orsay a été l'occasion d'entrevoir comment une équipe efficace a pu faire la part des choses... et aboutir à un ensemble assez hybride dont le premier mérite est de faire parler de lui.

Or voici que le musée d'Orsay nous donne simultanément l'occasion de mieux comprendre comment se gère en cette fin de vingtième siècle l'élaboration et la construction d'un tel monument, et celle de mieux appréhender une profession dont les règles et les artifices, les grandeurs et les faiblesses se sont précisément codifiées (ou plutôt ont tenté de se codifier) au cours du dix-neuvième siècle.

La première occasion est l'ouvrage de Jean Jenger, directeur de l'établissement public chargé de conduire à bien la réalisation de ce formidable édifice culturel : Orsay, de la gare au musée (1) n'est pas à proprement parler un résumé. Rien



Maison à nombre considérable d'étages, concours de reconnaissance des architectes américains 1891 par Jules Desperdes

même ne nous est épargné de chaque étape du projet, si minime d'apparence, si anecdotique ou scabreusement technique que puisse apparaître tel ou tel détail. L'histoire, métriquement indigne, est à l'avant. N'allons pas prétendre qu'un pareil livre s'avale comme un roman policier, ni même qu'il se feuillette comme un beau livre d'étrénes.

Pourtant, davantage même que pour le professionnel qui risque d'y retrouver un peu trop de sa sauter quotidienne, c'est un document précieux pour le curieux d'architecture. Il y découvrirait tous les mystères des appels d'offres, toutes les exquises nuances qui séparent les avant-projets sommaires et les « avant-projets détaillés » (éventuellement « complémentaires » et « modificatifs » de « l'avant-projet définitif », dit APD, étape qui permet d'accéder au projet définitif proprement dit et de songer aux vrais diffi-

cultés... L'ouvrage de Jean Jenger est évidemment une version polie de l'épopée Orsay, les mérites respectifs rognés aux mille et un interstices attentifs des aspirations, les passions et querelles qui ont animé le chantier.

Mais Jean Jenger place l'histoire d'Orsay dans son véritable contexte national, enjeu de pouvoirs, de volontés ou de rejets politiques, auxquels l'équipe du musée fait solidement face. Enfin, et derrière l'aridité des mots l'idée est essentielle, le directeur de l'établissement public nous fait un portrait exceptionnel de la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire de l'ensemble des services qui coordonnent, gèrent, encouragent, modif-

ratifs ou faisaient jouer tous les artifices du spectacle pour faire accepter à un public encore réticent les aspirations de l'art de construire. Ici, il faut saluer le joli travail de mise en scène de R. Peduzzi, et celle du palais Garnier comme pour la « tour » qui, au centre du pavillon amont, laisse défilé quelques morceaux de bravoure des architectes parisiens.

Derrière le décor, cependant, il y a la machinerie : le travail de conservateurs, notamment Henry Loyrette, qui ont constitué de toutes pièces, au fonds d'archives et d'objets susceptibles d'alimenter et de faire vivre par des expositions cette section d'architecture. « La carrière de l'architecte », illustre bien l'art du contrepoint « sérieux/sédution » dont ses animateurs paraissent aimer se servir.

Pour le sérieux, le difficile partage des compétences (donc des commandes) entre architectes et ingénieurs, la difficile coexistence sous le même vocable « architecte » de technicien et de l'artiste. Problème qui est loin d'être clos : lors des délibérations pour l'attribution d'un important prix d'architecture, il y a eu, un des membres du jury ne déclarait-il pas encore : « Un architecte ne commet jamais d'erreurs. Ce sont des expérimentations » ? Implicitement : seul un ingénieur peut commettre une erreur, l'architecte est pur esprit...

Paroxysme d'une querelle d'ivrogne C'est merveille de voir, à Orsay, comment se définit, à travers cent filtres, autant d'incertitudes et de compromissions, la raison d'être du maître d'œuvre. D'un côté, le poids de l'archéologie, de l'autre, la tentation puis la nécessité d'utiliser de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques, de nouveaux éléments de confort. D'un côté, des études grimpées en bobème, de l'autre, l'acquisition rudement monnayée d'une honorabilité sans faux pli.

Ce genre de contorsions finit par se payer. L'architecte n'est pas aimé, et évidemment mal compris. Le dossier s'indigne cependant pas à l'assimilation de cette profession à une insulte « espèce d'architecte », entend-on parfois au paroxysme d'une querelle d'ivrogne, apostrophe qui, si elle est vraie, s'adresse peut-être à « journalistes » remontés au dix-neuvième siècle.

Caricatures, photographies, et quelques touches de coquetterie, comme la « maison à nombre considérable d'étages » conçue par l'ambitieux Jules Desperdes, et qui est comme un avant-goût anatomique de la grande exposition Chicago, en octobre 1887, donnent leur sel à ce dossier complété par un livret sur le personnage. La preuve la plus éloquentes étant la tournée qu'il a effectuée d'octobre à décembre et qui s'est soldée par l'un des plus gros succès de 1886.

Plus important encore, c'est le signe dans son expression d'une culture qui s'est nourrie indifféremment du rock anglo-saxon et d'une

VARIÉTÉS

Génération 80

Les pieds sur terre

Inconnus pour la plupart il y a encore six mois, ils ont investi en masse le Top 50. Leurs noms : Etienne Daho, Niagara, Lio, Eli Medeiros, Les Avions, Mylène Farmer, Caroline Loeb... la liste est longue.

Avec eux quelque chose a changé dans notre paysage musical : un ton, un esprit différents. L'arrivée de TV 6, la chaîne musicale, n'est sans doute pas étrangère à leur ascès au hit-parade. Mais, au-delà du succès de chacun, l'enjeu essentiel est que cette génération de chanteurs, de chanteuses et de groupes participe d'un mouvement. Ce qu'on n'avait pas connu en France depuis le temps des yé-yé. Il ne s'agit pas cette fois d'une famille réunie de brio et de broc à partir d'un label fabriqué pour promouvoir une prétendue « nouvelle chanson française », comme on l'a fait à maintes reprises, mais de l'émergence simultanée d'idées, d'attitudes, de sonorités qui leur sont communes.

Nombre d'entre ces musiciens (Daho, Lio, Medeiros, Niagara) ayant plusieurs années d'expérience, on ne peut s'empêcher de voir un lien dans leur ascension soudaine en 1986 avec les étudiants qui se sont découverts. Conscients, mais pas militants, légers, mais pas innocents, s'ils rêvent, c'est les pieds sur terre. Ils parlent le même langage, s'habillent de la même façon, préfèrent s'affirmer plutôt que contester.

Une image dégriffée

Etienne Daho en est le meilleur exemple, chef de file et catalyseur de cette nouvelle école, héros frais moulés de la chanson française. Il a vingt-neuf ans et il chante sa génération : un comportement, des attitudes, des références qui sont les signes de son temps, immédiatement identifiables pour ceux de son âge mais pas hermétiques aux plus âgés, ni aux plus vieux. De la même façon, l'image qu'il donne est dégriffée, sans pose ni panoplie. Il ressemble à ce qu'il est : pile dans l'époque, l'image d'un public qui s'identifie à lui. Les gosses rêvent d'être comme lui, les filles sont séduites, les garçons complexes. Et les parents acquiescent. Daho est tout terrain. Suront pas un produit du Top 50, car s'il y figure en bonne place, il vend mieux les 33 tours que les 45 tours. On n'achète pas la chanson mais le personnage. La preuve la plus éloquentes étant la tournée qu'il a effectuée d'octobre à décembre et qui s'est soldée par l'un des plus gros succès de 1986.

Plus important encore, c'est le signe dans son expression d'une culture qui s'est nourrie indifféremment du rock anglo-saxon et d'une

tradition de la chanson française. Daho ne fait pas de différence dans ses références entre le Velvet Underground et Françoise Hardy, il case la frontière entre rock et variétés. Et là encore son public lui ressemble. Finies les querelles de chapelle, il n'y a plus de camp à choisir, tout est bon pourvu que ce soit de qualité. Si les textes sont écrits en français, la musique parle toutes les langues. Pas besoin de protectionnisme.

Le rock, il en vient

Ni Julien Clerc ni Michel Berger, Etienne Daho ne se sert pas du rock comme d'un alibi, il n'a pas plus besoin de s'en recommander pour tenter de donner le change. Le rock, il en vient. C'est son univers. Au contraire, il plante les décors de ses chansons dans le Saint-Germain des années 50-60, le jazz, les zozos, le psychédéisme, une idée de la bohème. Mais les mots, la formulation, en revanche, sont sans flashback.

On sent bien chez lui, comme chez les autres, qu'il est sous complexé vis-à-vis du modèle anglo-saxon, et c'est peut-être ça le véritable changement, la véritable nouveauté. Pendant longtemps, on a souffert de ce que la langue française n'était, paraît-il, pas adaptée au rock. Les groupes cantent en anglais ce qu'ils avaient scrupule à chanter en français. Ainsi, là où les Anglo-Saxons n'hésitent pas à écrire « Lève-toi » pour faire danser, ici on faisait de la littérature en s'égarant dans des formules ampoulées. Daho, lui, n'a pas peur des mots. Indiscrétions, les textes collent à la musique, ils ont les mêmes sources, les mêmes images, la même sensibilité. Ils ne sont pas faits pour rester mais pour être chantés : consommés dans l'instant puis jetés. Il n'y a pas d'un côté l'auteur, et le compositeur de l'autre. Etienne Daho chante l'amour, tout bêta, tout simple, la vie au quotidien, ces paroles ont la dimension du vécu, les accents d'aujourd'hui. Qu'on ne se méprenne pas : ni lui ni les autres n'ont inventé la poudre mais ils l'ont servie bien. Plus que des grandes voix, ils ont des timbres séduisants, des personnalités attirantes. Leurs mélodies sont fraîches et pétillantes.

Tous ces nouveaux venus qui paradedent en tête des hits, la conscience rock et l'esprit pop, ne sont pas sans rapport avec les yé-yé que dans les années 60 sinon qu'ils sont plus âgés (entre vingt-cinq ans et trente ans en moyenne), maîtres de leur choix et de leur création. Il y a même dans le rôle du Gainsbourg de l'époque, insolents et provocateurs, les Rita Mitsouko. S'ils refusent unanimement l'étiquette de la sempiternelle « nouvelle chanson française » (Daho préfère se définir comme un « popper »), la chanson française, en tout cas, a gagné quelque chose de nouveau.

ALAIN WAIS.

CINÉMA

Bons Baisers de Liverpool La dernière chance

Quand elles n'ont pas de chance, elles pointent un chômage. Quand elles en ont, elles passent la semaine à des travaux salissants, inintéressants. Dans les deux cas, leur seule richesse, leur seule beauté, c'est la jeunesse, qui n'a pas bien le temps de s'épanouir. Leur existence est trop bouchée pour ça. Alors, le samedi soir, les héroïnes de Bons Baisers de Liverpool s'endimanchent pour aller draguer. Elles s'en vont en ville corrir les types, en trouver un, sans même le désir de le garder. Un jour on l'autre, il faudra bien s'arrêter. Et ce sera vraiment faire une fin, ce sera la fin de l'espoir. C'est partout pareil, la misère n'a pas de patrie.

Cette fois l'histoire se passe à Liverpool. Elles sont deux copines, l'une travaille et l'autre pas, et c'est samedi soir, un soir de drague qui pourrait être comme les autres, qui est peut-être celui de la dernière chance. Elles rencontrent deux hommes. Leur existence qui répondent à leurs rêves. Pour l'une : faire l'amour toute la nuit ; pour l'autre : toute la nuit parler d'amour.

Le lendemain, le bel étranger doit repartir. La jeune fille décide de le rejoindre, et elle se battra contre les préjugés et les difficultés de toute sorte, contre sa famille, contre les bureaucraties, la britannique comme la soviétique. Elle ira jusqu'à écrire à Brejnev - le titre original est La Lettre à Brejnev - et enfin, elle partira.

Le film de Chris Bernard s'inspire lointainement d'un fait divers et problème dans les mœurs lugubres de Liverpool un réalisme documentaire, spécialité du cinéma anglais. Mais c'est une fable, avec une morale : il faut rêver, s'obstiner à rêver envers et contre tout. La question n'est pas de savoir si une petite Anglaise de Liverpool peut vivre en URSS, si le marin russe est marié, si c'est l'honneur qu'il lui fait, l'essentiel est de franchir les barrières qui enferment.

C'est une fable et on y croit, grâce à la vérité des décors, des détails, à l'humour truculent de ce film fauché, grâce à l'irrésistible et incompréhensible accent de Liverpool des interprètes et à leur vitalité agressive.

COLETTE GODARD.

CRETEIL en collaboration avec le Théâtre Contemporain de la Danse présente du 9 au 21 janvier EDEN chorégraphie MAGUY MARIN Commande du CNDC d'Argeus La Figure Etroite richesse d'invention Le Monde Quelle belle troupe ! Le Quotidien de Paris A couper le souffle Tél. : 48.99.94.50 42.74.44.22 Métro Orteil Préfecture

VIDÉO

Le ping-pong japonais est un art de vivre

Le sport, c'est une première, fait son entrée au Centre Georges-Pompidou. Tandis que, au cinquième étage, la grande exposition « Japon des avant-gardes » draine les foules, au sous-sol, une série de vidéos présentées dans un recueil plus que discret prend le prétexte du tennis de table, sport national, pour raconter le Japon contemporain.

La force des images réalisées par Michel Bergues y suffit. En dix brèves séquences se lit tout un rapport au corps, à l'effort, à la collectivité, au rythme répétitif et sec des rebonds de la petite balle blanche sur la table verte, du balancement régulier du haut des corps. Rigueur et beauté des gestes, infinie patience, face-à-face solitaire du joueur et de la balle. Car, qu'ils soient jeunes ou vieux, la concentration est la même, et si le Japon tout entier s'entraîne, ce n'est pas tant pour remporter une victoire sur l'autre que sur soi-même.

Ni pathos ni sueur excessive autour des foules de ping-pong japonaises, mais une concentration, une gravité qui semblent, par rapport à leur objet, disproportionnées. A y regarder de plus près, ces « quelques gestes de Tokyo à Yamaguchi » sont peut-être, pour les Japonais d'aujourd'hui, manière de rester ancrés dans un rituel sans folklore et, à ce titre, secret. Quelques écrivains, des journalistes sportifs ou non, des psychanalystes, ne s'y sont pas trompés : leurs textes accrochés aux murs sont fort instructifs.

ODILE QUIROT. * Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 5 janvier.

ARTS

Prinet au musée Bourdelle Peintre proustien

R. X. Prinet, qui a peint un monde tout beau, tout propre, est peut-être sauvé par Cabourg

Un admirateur de Degas qui aurait tout regardé les Maternités de Carrière - que Degas exécutait. On a un fidèle de Manet qui n'en aurait gardé que l'amour du chic et les prétentions à l'aristocratie - ce que Manet a de moins remarquable. Ou un petit maître qui coupe l'impressionnisme de beaucoup d'est clair. Ou un Jacques-Emile Blanche extrêmement timide. Ou...

Difficile de définir le doux R. X. Prinet, dernier en date des resuscités, revenu du fin fond du purgatoire pour convaincre de ses talents en histoire de l'art de plus en plus bonne fille. Ses toiles font avec les bronzes lyrico-étrusques de Bourdelle un contraste si fort qu'on le croirait volontairement qu'il n'a d'autre raison que d'être tout simple et biographique : Prinet fut un des amis du sculpteur et M^{me} Prinet, fort belle dit-on. Pan des modèles de ce dernier. Voilà pourquoi le musée Bourdelle accueille le peintre et ses scènes de la vie de bon ton.

R. X. Prinet - René-Xavier, on l'avait compris - appartient donc à la génération de ceux qui ont vu vers 1884 le Bar aux Folies-Bergère et ont trouvé là le dernier mot de leur esthétique. Ayant considéré que son art se compromettrait s'il allait au-delà de cette modernité, Prinet n'a

ARTS

Prinet au musée Bourdelle Peintre proustien

par la suite plus imaginé d'autres procédés ni d'autres couleurs que ceux de Manet ou de Fantin.

Il est vrai qu'il en a tiré parfois un parti fort estimable, même s'il lui est resté de l'enseignement de Gérôme le respect de ce dessin « correct » qui gâche les meilleures intentions picturales. Tel Balcon - ch oui, lui aussi - tel Pique-Nique ou telle Partie de billard se hissent au-dessus de la pure illustration mondaine et ne sacrifient à la complaisance que le temps d'embellir quelques jeunes filles idéalement sveltes et blondes.

Ces clichés d'un monde tout propre et tout beau ont le charme facile des romans à l'eau de rose. Il peut plaire d'y céder à l'occasion brièvement, d'autant que l'homme combine habilement ses compositions et pratique la fessée désinvolture avec dextérité.

Mais Prinet mérite un rien d'immortalité pour d'autres motifs. C'est qu'il est, vers 1910, l'heureuse habitude de peindre à Cabourg, de représenter les baigneuses, les cavaliers sur la plage, les villas Second Empire. La dignité où le « narrateur » fait prendre l'air à ses pensées. Les cabines de bain où Albertine prenait quelque liberté avec la morale.

En somme, Prinet, c'est Elstir, ni plus ni moins - ou on devrait être Elstir si l'on accordait le moindre crédit aux fantasmes de Proust. Que l'écrivain n'ait vraisemblablement jamais rencontré son modèle « tout craché » n'y change rien : Prinet doit

rester comme l'exemple miraculeux d'une parfaite coïncidence entre romantisme et peinture.

PHILIPPE DAGEN.

* Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, jusqu'au 1^{er} février.

EXPOSITION CHINE JAPON Pierres précieuses d'ornement, ivoires sculptés, jades, porcelaines, laques, malachites. Du vendredi 19 décembre au lundi 5 janvier de 10h à 21h Des experts seront sur place pour estimer et expertiser gratuitement vos pièces sur rendez-vous. Une des plus belles collections d'Europe. HÔTEL CONCORDE LAFAYETTE 3, place du Général Koenig 75017 Paris Tél. : 47-53-12-64 - Poste 42-40

ÉTRANGER

JANVIER

1. - CEE : Entrée officielle de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne.

13-24. - YÉMEN DU SUD : De très violents combats à l'arme lourde opposent à Aden deux factions rivales du parti unique pro-soviétique et font quelque 10 000 morts, ainsi que d'importantes destructions. Le 24, M. Haydar Abou Bakr El Azab, premier ministre, qui s'était réfugié à Moscou pendant les combats, est nommé chef de l'État, après la victoire des forces hostiles au président Ali Nasser Mohamed.

15. - LIBAN : De violents combats entre chrétiens opposés à Beyrouth-Est paraisent et adversaires de l'accord intermilices signé à Damas le 28 décembre 1985, que le président Aminé Gemayel, venu à Damas les 13 et 14, a refusé d'avaliser. M. Elie Hobeika, signataire de l'accord, est évincé et remplacé à la tête des Forces libanaises (milice chrétienne) par M. Samir Geagea, qui demande une renégociation de l'accord.

17. - ESPAGNE-ISRAËL : Madrid annonce l'établissement de relations diplomatiques avec l'État hébreu.

19. - LESOTHO : M. Leabua Jonathan, premier ministre depuis 1965, est renversé par un coup d'État militaire. Le blocus sud-africain, imposé depuis le 1^{er} janvier pour protester contre la présence à Maseru de membres de l'ANC, est levé le 25.

20. - FRANCE-GRANDE-BRETAGNE : Mme Thatcher et M. Mitterrand, réunis à Lille, décident la construction de deux tunnels ferroviaires pour traverser la Manche.

24. - ESPACE : La sonde américaine Voyager-2 passe à proximité d'Uranus et transmet des milliers d'informations insoupçonnées.

25. - OUGANDA : Les troupes de M. Yoweri Museveni, chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), prennent le contrôle de Kampala, provoquant la fuite des forces du chef de l'État, le général Tito Okello. M. Museveni devient président le 29.

28. - ÉTATS-UNIS : La navette Challenger explose soixante-quinze secondes après son décollage, tuant les sept astronautes qui étaient à bord.

FÉVRIER

2. - COSTA-RICA : M. Oscar Arias, candidat du parti au pouvoir, le Parti de libération nationale, de tendance social-démocrate, remporte l'élection présidentielle. Il succède, le 8 mai, au président Luis Alberto Monge.

7. - HAÏTI : Le président à vie Jean-Claude Duvalier part en exil sous la pression des États-Unis, après de violentes manifestations contre le régime, qui auraient fait en un mois soixante-dix morts. La France l'accueille « avant qu'il gagne un autre pays », mais aucun des pays sollicités n'acceptera de recevoir l'ancien dictateur. A Port-au-Prince, son départ est suivi de scènes de lynchage et de pillage, tandis qu'un Conseil national de gouvernement de cinq membres, dont trois militaires, est mis en place : il est dirigé par le général Henri Namphy, chef d'état-major de l'armée.

7. - PHILIPPINES : L'élection présidentielle est marquée par une participation importante, des violences et une fraude massive. Les jours suivants, le président Ferdinand Marcos et Mme Corason Aquino, candidate de l'opposition modérée, revendiquent la victoire. Le 15, M. Marcos est proclamé vainqueur de l'élection par l'Assemblée nationale, qu'il contrôle, mais, sous la pression de la population, d'une partie de l'armée et des États-Unis, il est contraint de s'exiler, le 25, quelques heures après que Mme Aquino ait prêté serment en tant que chef de l'État.

9-10. - IRAN-IRAK : Les troupes iraniennes réussissent à occuper la péninsule de Fao, dans le sud-est de l'Irak. Il s'ensuit l'une des batailles les plus meurtrières de ce conflit qui dure depuis plus de cinq ans.

12. - GRANDE-BRETAGNE : Les actionnaires du constructeur d'hélicoptères Westland acceptent la prise de participation de 30 % de la compagnie américaine Sikorsky, après le refus de la solution proposée par un consortium européen. Cette transaction avait provoqué en janvier une crise politique et la démission de deux ministres.

16. - PORTUGAL : Au second tour de l'élection présidentielle, M. Mario Soares (socialiste) est élu avec 51,35 % des voix, contre 48,65 % à M. Freitas do Amaral (démocrate-chrétien), qui avait obtenu plus de 46 % des suffrages au premier tour, le 26 janvier.

16. - TCHAD : La France lance l'opération Epervier après que, du 10 au 14, des attaques des troupes pro-libyennes du GUNT eurent été repoussées par les forces gouvernementales dans le nord du Tchad : des avions d'attaque français bombardent un aéroport libyen au nord du Tchad, tandis que du matériel militaire est livré et qu'un millier de militaires français sont envoyés à Ndjamena pour protéger et faire fonctionner une base aérienne qui est mise en place.

17-22. - LIBAN : L'armée israélienne effectue des opérations de ratissage dans des villages chiites du sud du Liban, après la capture de deux de ses soldats dans la « zone de sécurité » à la frontière nord d'Israël.

19. - PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein de Jordanie met fin à la « coordination politique » entre Amman et l'OLP, prévue par l'accord jordano-palestinien du 11 février 1985.

22. - ESPACE : Ariane met en orbite le satellite français d'observation de la terre Spot-1.

25-26. - ÉGYPTE : Des appels des forces de police se révoltent et provoquent d'importants dégâts au Caire et dans sa banlieue où le couvre-feu est décrété le 26. 107 personnes sont tuées au cours d'affrontements avec l'armée, qui écrase la mutinerie.

27-28. - FRANCE-RFA : MM. Kohl et Mitterrand, réunis à Paris pour le quarante-septième sommet régulier franco-allemand, décident de relancer la coopération stratégique et militaire.

28. - BRÉSIL : Le président José Sarney annonce un très sévère plan de rigueur.

28. - SUÈDE : Olof Palme, premier ministre social-démocrate de 1969 à 1976 et depuis 1982, est tué d'un coup de feu par un inconnu dans une rue du centre de Stockholm. M. Ingvar Carlsson, chargé de l'intérim, est élu, le 12 mars, par le Parlement, pour lui succéder.

1986 dans le monde

par ÉDOUARD MASUREL

AVRIL

1. - LIBAN : Paris annonce le retrait des observateurs français installés en mars 1984. Les 45 « casques blancs » chargés de contrôler l'application du cessez-le-feu quittent Beyrouth le 3.

6. - CEE : Un réajustement des parités au sein du système monétaire européen (SME) est décidé à la demande de la France : le franc français est dévalué de 3 %, le mark et le florin sont réévalués de 3 %, la couronne danoise et le franc belge-luxembourgeois de 1 %.

12. - FRANCE-COTE-D'IVOIRE : M. Jacques Chirac, pour son premier voyage à l'étranger, se rend à Yamoussoukro, où il s'entretient avec le président Félix Houphouët-Boigny.

13. - ITALIE : Jean-Paul II se rend à la synagogue de Rome pour la première visite d'un pape à un lieu de culte hébraïque.

16. - SYRIE : Huit attentats ont lieu dans plusieurs villes du Nord, dont certains contre des autobus civils. Selon les médias chrétiens libanais, ils auraient fait

leur coopération économique et monétaire entre les Sept.

6. - SOUDAN : Le général Dabab, qui avait renversé le maréchal Nemeiry en avril 1985, remet ses pouvoirs à un gouvernement civil dirigé par M. Sadek El Mahdi, dont le parti, l'Oumma, a remporté les élections organisées du 1^{er} au 12 avril.

7. - BANGLADESH : Aux élections législatives, convoquées par le général Ershad, au pouvoir depuis le coup d'État militaire de mars 1982, le Jatiya, qui regroupe cinq partis favorables au général, remporte 152 des 300 sièges. Le scrutin a été marqué par la violence, l'intimidation et la fraude généralisée.

9. - FRANCE-AFRIQUE DU SUD : L'ambassadeur de France en Afrique du Sud, rapelé à Paris le 24 juillet 1985 par le gouvernement de M. Fabius, regagne Pretoria.

9. - NORVÈGE : M^{me} Gro Harlem Brandtland forme un gouvernement travailliste minoritaire après la démission, le 2, du cabinet de coalition de centre droit dirigé par M. Kaare Willoch, dont le plan d'austérité, rendu nécessaire par la baisse des revenus pétroliers, avait été repoussé, le 29 avril, par le Parlement par 79 voix contre 78. Le 11, la couronne norvégienne est dévaluée de 12 %.

16. - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : M. Joaquín Balaguer, candidat du Parti réformiste social-chrétien (conservateur), est élu président de la République : âgé de quatre-vingts ans, il avait déjà occupé cette fonction en 1960, 1961 et de 1966 à 1978. Le 16 août, il succède au président Jorge Salvador Blanco, issu du Parti révolutionnaire dominicain (social-démocrate).

20-23. - FRANCE-IRAN : Visite officielle à Paris de M. Ali Reza Moyeri, vice-premier ministre iranien.

21. - PAYS-BAS : Succès pour M. Ruud Lubbers (chrétien-démocrate), premier ministre depuis novembre 1982, aux élections législatives.

25. - COLOMBIE : M. Virgilio Barco, candidat du Parti libéral, remporte l'élection présidentielle. Il succède le 7 août à M. Belisario Betancour, membre du Parti conservateur, l'autre grande formation politique colombienne.

28. - LA BARBADE : Aux élections législatives, le Parti travailliste démocratique (social-démocrate) de M. Errol Barrow remporte 24 des 27 sièges du Parlement, contre 3 au Parti travailliste de la Barbade (conservateur) du premier ministre sortant, M. Bernard Saint-John.

30. - ESPACE : Ebec du dix-huitième tir de la fusée européenne Ariane.



Sommet Reagan-Gorbatchev les 11 et 12 octobre à Reykjavik.

Les relations Est-Ouest

JANVIER

15. - M. Gorbatchev propose un plan de désarmement visant à « libérer la Terre des armes nucléaires d'ici à la fin du siècle ».

FÉVRIER

11. - Le dissident juif soviétique Anatoli Tchikharski, emprisonné en URSS depuis 1977, est libéré à Berlin, sur le pont de Glienicke ; il gagne aussitôt Israël.

23. - M. Reagan écrit à M. Gorbatchev pour lui proposer l'élimination avant 1990 des missiles nucléaires de portée intermédiaire américains et soviétiques en Europe et en Asie.

MARS

25. - M. Gorbatchev propose, dans un appel solennel à la télévision soviétique, de « rencontrer rapidement » M. Reagan dans une capitale européenne pour négocier un arrêt total des essais nucléaires.

JUN

10-11. - Un sommet du pacte de Varsovie, réuni à Bucarest, s'achève par un « appel » aux pays de l'OTAN en faveur d'une réduction mutuelle des forces classiques et des armes nucléaires tactiques en Europe « de l'Atlantique à l'Oural ». A ce plan s'ajoutent de nouvelles concessions faites par Moscou aux négociations américano-soviétiques de Genève sur les armes nucléaires et spatiales. M. Reagan, qui se félicite publiquement de l'attitude de Moscou, répond aux propositions sovié-

ques dans une lettre adressée le 25 juillet à M. Gorbatchev.

AOÛT

18. - M. Gorbatchev annonce, dans une allocution télévisée, que le mortier sur les essais nucléaires observé par l'URSS depuis un an est prorogé jusqu'au 1^{er} janvier 1987. Il propose à M. Reagan de signer « dès cette année » un accord sur la cessation totale des essais.

SEPTEMBRE

22. - La conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE), ouverte le 17 janvier 1984, s'achève sur un accord : de l'Atlantique à l'Oural, les trente-cinq pays participants acceptent un ensemble de mesures de confiance et de sécurité concernant leurs activités militaires ainsi qu'un système de vérification par des inspections terrestres et aériennes.

30. - M. Reagan annonce la rencontre de Reykjavik, après le règlement de l'affaire Daniloff (journaliste américain arrêté le 30 août à Moscou), qui avait provoqué depuis un mois une brusque tension des relations américano-soviétiques. L'« arrangement » prévoit aussi la libération du dissident soviétique Iouri Dror, qui arrive à New-York le 5 octobre.

OCTOBRE

11-12. - La rencontre à Reykjavik (Islande) entre M. Reagan et M. Gorbatchev n'aboutit pas à un accord : M. Gorbatchev juge impossibles les réductions mas-

sives d'armements nucléaires envisagées en raison du refus de M. Reagan de limiter les expériences prévues dans l'espace, dans le cadre de la « guerre des étoiles ». M. Gorbatchev confirme, le 22, que tous les docteurs de la négociation sur le désarmement sont épuisés et qu'ils doivent faire l'objet d'un accord global.

22. - Une succession d'expulsions de diplomates se solde par le départ de quatre-vingts Soviétiques des États-Unis et de dix Américains d'URSS, Washington ayant exigé qu'il y ait le même nombre de diplomates dans chaque pays. Mais Moscou annonce le retrait des deux cent soixante employés soviétiques mis à la disposition des Américains à Moscou et à Leningrad.

NOVEMBRE

4. - Ouverture à Vienne de la troisième Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en présence des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays signataires en 1975 de l'Acte final d'Helsinki. Les rencontres, le 5 et le 6, entre M. Shultz et M. Chevachidze s'achèvent sur un complet désaccord.

28. - Les États-Unis cessent de respecter le traité SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques.

DÉCEMBRE

11-12. - La réunion du Conseil atlantique à Bruxelles confirme l'hostilité des pays européens de l'OTAN à une réduction de plus de 50 % des forces nucléaires stratégiques des États-Unis et de l'URSS.

MARS

6. - FINANCES MONDIALES : La RFA, la France, puis, le 7, le Japon, les États-Unis, et, le 19, la Grande-Bretagne réduisent leurs taux d'escompte et tentent de freiner la baisse du dollar, qui, le 25 février à Paris, est descendu au-dessous de 7 F.

6. - URSS : Le vingt-septième congrès du PC soviétique, ouvert le 25 février à Moscou, s'achève par un profond remaniement des instances dirigeantes.

7. - AFRIQUE DU SUD : L'état d'urgence instauré le 21 juillet 1985 est levé dans les 23 circonscriptions où il était encore en vigueur. Mais les troubles se poursuivent dans les cités noires, faisant au moins cent morts jusqu'à la fin du mois.

12. - ESPAGNE : Succès pour M. Felipe Gonzalez au référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN : les « oui » obtiennent 52,6 % et les « non », 39,8 %.

13. - ESPACE : Deux cosmonautes soviétiques partent à bord du vaisseau Soyouz T-15 rejoindre la nouvelle station orbitale Mir (Paix), lancée le 20 février. Ils regagneront la Terre le 16 juillet.

14. - ESPACE : La sonde européenne Giotto s'approche à 577 kilomètres de la comète de Halley, qui vient au voisinage de la Terre à intervalles de soixante-quatorze à soixante-dix-huit ans.

16. - SUISSE : Les électeurs suisses, consultés par référendum, rejettent par 75,67 % des voix la proposition gouvernementale d'adhésion de leur pays à l'ONU.

20. - ITALIE : Un vaste réseau de production de vin trafiqué au méthanol est découvert. Au moins quinze personnes meurent après en avoir bu.

près de 150 morts. Le 29, un Libanais, responsable d'un attentat qui aurait fait 60 morts le 13 mars à Damas, est pendu.

25. - SWAZILAND : Mswati III est sacré roi du Swaziland, à l'âge de dix-huit ans ; il succède à son père Sobhza II, décédé le 21 août 1982.

25. - URSS : Une explosion chimique provoque une importante fuite de gaz radioactifs à la centrale nucléaire de Tchernobyl, à 130 kilomètres au nord de Kiev (Ukraine). Moscou ne reconnaît l'existence de cet accident que le 28, après qu'une importante augmentation de la radioactivité eût été constatée dans les pays scandinaves. Tandis que les conséquences de la catastrophe suscitent une vive inquiétude en Europe de l'Ouest, traversée par un nuage radioactif, M. Gorbatchev consacre, le 14 mai, une allocution télévisée à l'accident. Dans un rapport remis en août à l'AIEA, les Soviétiques font état de trente et un morts, de cent trente-cinq mille personnes évacuées pour au moins quatre ans et estiment que six mille cinq cent trente cas supplémentaires de morts par cancer pourraient survenir dans les soixante-dix prochaines années.

MAI

4. - AFGHANISTAN : M. Babrak Karmal est remplacé à la tête du PC afghan par M. Mohamed Najibullah, chef de la police politique.

4-6. - SOMMET DE TOKYO : Le douzième sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, consacré surtout au terrorisme et à la sécurité nucléaire, prévoit aussi une meilleur

8. - AUTRICHE : Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Kurt Waldheim (conservateur) est élu avec 53,9 % des voix, en dépit des révélations sur ses activités dans l'armée allemande pendant la guerre. Le 9, le chancelier Fred Sinowatz démissionne après la « défaite » subie par le Parti socialiste, dont le candidat, M. Kurt Steyer, n'a recueilli que 46,1 % des voix. Il est remplacé par M. Franz Vranitzky.

12. - AFRIQUE DU SUD : L'état d'urgence est instauré sur l'ensemble du territoire. Cette décision du président Pieter Botha ainsi que les milliers d'arrestations provoquent la condamnation ou les « regrets » de l'ensemble de la communauté internationale ; cependant, Washington et Londres continuent de s'opposer à des sanctions économiques contre Pretoria. Les violences se poursuivent dans les cités noires : du 12 à la fin du mois, le bilan officiel s'élève à près de 100 morts.

18-19. - PÉROU : 246 guérilleros du Sentier lumineux sont tués au cours de la répression de mutineries des trois établissements pénitentiaires : la plupart ont été exécutés après s'être rendus.

22. - ESPAGNE : Le Parti socialiste (PSOE) de M. Felipe Gonzalez, premier ministre depuis 1982, conserve la majorité absolue aux Cortes, en obtenant 184 (- 18) des 350 sièges.

(Lire la suite page 8.)

1986 dans le monde

ÉTRANGER

(Suite de la page 7.)

25. - ÉTATS-UNIS-NICARAGUA : M. Reagan obtient que la Chambre des représentants, à majorité démocrate, vote une aide aux « contras » nicaraguayens de 100 millions de dollars, dont 70 millions à titre militaire.

25. - SRI-LANKA : Le président Jayewardene présente un plan de paix visant à mettre fin au conflit entre Cinghalais et Tamouls qui a fait au moins deux mille morts depuis juillet 1983.

26-27. - CEE : Le conseil européen de La Haye, auquel participent pour la France MM. Mitterrand et Chirac, est principalement consacré au problème sud-africain. Des sanctions limitées contre Pretoria ne seront décidées le 16 septembre qu'après l'échec de la mission de bons offices confiée à Sir Geoffrey Howe, secrétaire britannique au Foreign Office.

29. - MEXIQUE : La Coupe du monde de football, commencée depuis le 31 mai, s'achève par la victoire de l'Argentine, qui bat en finale la RFA, vainqueur en demi-finale de la France.

JULIET

2. - CEE-ÉTATS-UNIS : La Communauté européenne accepte que les États-Unis continuent jusqu'à la fin de l'année d'exporter du maïs vers l'Espagne pour éviter l'entrée en vigueur des représailles commerciales annoncées par Washington après l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

2-3. - CHILI : Deux jours de grève générale provoquent une sévère répression : sept personnes sont tuées, dont un étudiant brûlé vif, après son arrestation par une patrouille de soldats.

3-4. - FRANCE-ÉTATS-UNIS : M. Mitterrand se rend à New-York pour assister aux festivités du centenaire de la statue de la Liberté. Il s'entre-tient, le 4, avec M. Reagan.

4. - LIBAN : Deux cents soldats syriens se déploient à Beyrouth-Ouest, en application de l'accord conclu mi-juin à Damas pour mettre fin aux affrontements entre milices musulmanes. Ce retour de l'armée syrienne, pour la première fois depuis juin 1982, est suivi d'un relatif répit, mais le 28 juillet, puis le 14 août, à Beyrouth-Est ainsi que le 29 juillet et le 8 août, à Beyrouth-Ouest, des attentats à la voiture piégée font plus de cent morts.

6. - JAPON : Aux élections anticipées, le Parti libéral-démocrate (conservateur) de M. Yasuhiro Nakasone, premier ministre depuis 1982, remporte une grande victoire en obtenant

300 (+50) des 512 sièges de la Chambre basse.

7-10. - FRANCE-URSS : M. Mitterrand se rend en visite officielle à Moscou, où il est reçu avec de grands égards.

8. - TUNISIE : Le président Bourguiba destitue M. Mohamed Mzali, premier ministre depuis avril 1980, et nomme M. Rachid Sfar pour lui succéder.

9. - FRANCE-NOUVELLE-ZÉLANDE : M. Chirac et l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris signent l'accord obtenu le 6 par M. Perez de Cuellar pour régler le contentieux entre Paris et Wellington à propos de l'affaire Greenpeace. Le 22, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur sont libérés et gagnent la base militaire de Hao, en Polynésie française, où ils sont affectés pour trois ans.

9. - RFA : Karl Heinz Beckurts, un des dirigeants du groupe Siemens spécialisé dans le nucléaire, est tué ainsi que son chauffeur dans un attentat à la bombe revendiqué par la Fraction armée rouge.

10. - VIETNAM : Mort de Le Duan, secrétaire général du Parti communiste. M. Truong Chinh, numéro deux du parti, lui succède le 14.

14. - ESPAGNE : Une voiture piégée explose dans le centre de Madrid au passage d'un car transportant des élèves de la garde civile. Cet attentat, qui fait dix morts, est attribué aux terroristes basques de PETA militaire.

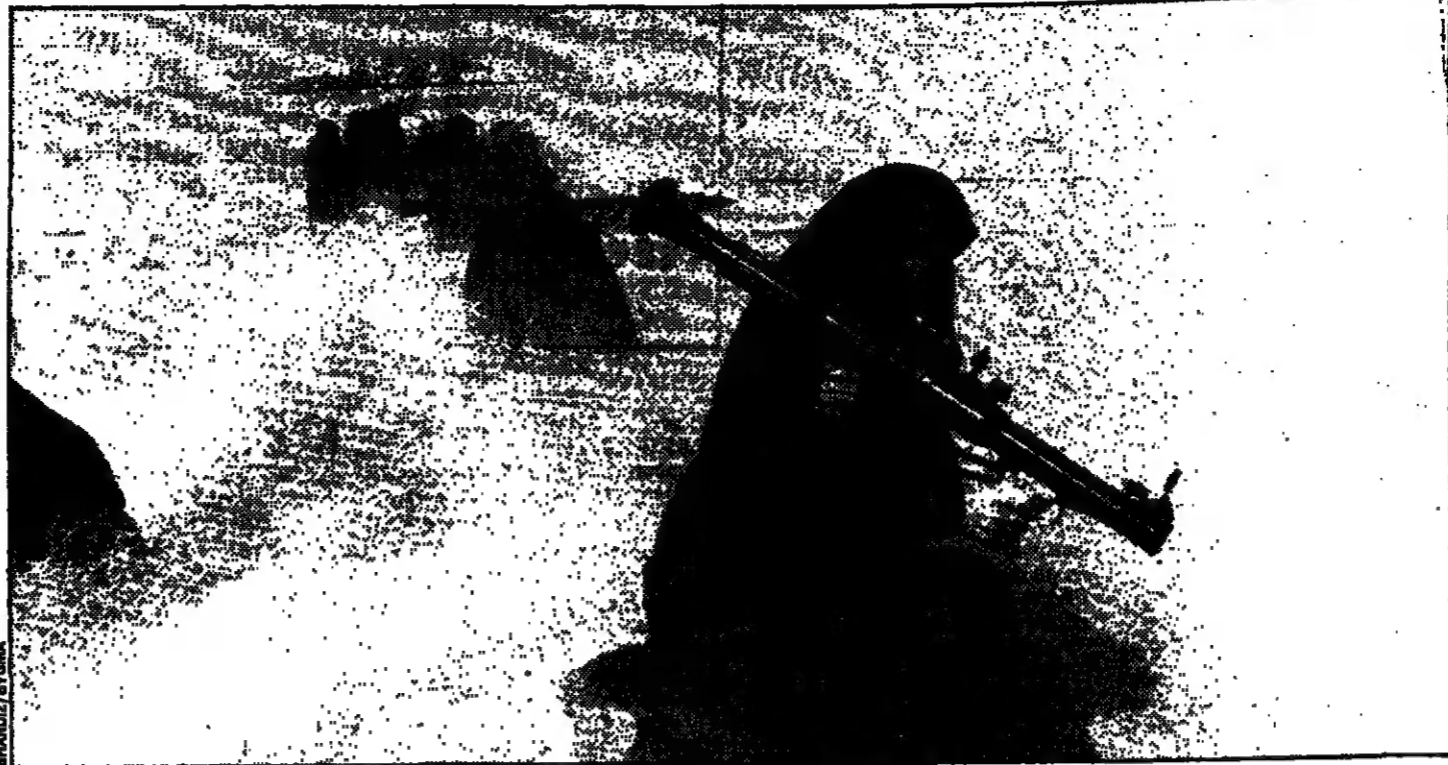
19. - FRANCE-ESPAGNE : Un réfugié basque arrêté le 18 est expulsé selon la « procédure d'urgence absolue ». D'autres expulsions de Basques espagnols résidant en France confirment le rapprochement entre Paris et Madrid dans la lutte antiterroriste et suscitent de vives protestations dans les milieux nationalistes basques français et espagnols.

21-23. - PROCHE-ORIENT : M. Shimon Pérès se rend au Maroc pour s'entretenir à Ifrane avec le roi Hassan II. Après cette rencontre, au « caractère purement exploratoire », la Syrie rompt toute relation avec Rabat et le colonel Kadhaïf qualifie Hassan II de « traître ».

22. - MEXIQUE : Un accord est conclu avec le FMI pour mettre en place un plan de sauvetage financier d'un montant total de 12 milliards de dollars.

23. - GRANDE-BRETAGNE : Mariage du prince Andrew, deuxième fils de la reine Elizabeth II, avec M^{lle} Sarah Ferguson.

26. - LIBAN : Le Père Lawrence Jenco, prêtre américain enlevé à Beyrouth-Ouest le 8 janvier 1985, est libéré par le Djihad



Iran-irak : les femmes iraniennes se préparent aussi à la guerre.

islamique, qui le retenait en otage.

27. - THAÏLANDE : Les élections anticipées confortent M. Prem Tinsulanonda, premier ministre depuis 1980.

28. - URSS-ASIE : M. Gorbatchev, parlant à Vladivostok, annonce le retrait d'Afghanistan de six régiments soviétiques qui partent en effet entre le 15 et le 31 octobre. A l'égard de la Chine, il se déclare prêt à « créer un climat de bon voisinage » et envisage le retrait d'une grande partie des troupes soviétiques de Mongolie.

29-30. - OUA : Au vingt-deuxième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui condamne l'Afrique du Sud, M. Denis Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais, est élu président.

AOUT

3. - MALAISIE : Aux élections anticipées convoquées par le premier ministre, M. Mahathir Mohamad, le Front national, coalition de quinze partis au pouvoir depuis 1974, remporte 148 des 177 sièges du Parlement.

4. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP renoucent à la « guerre des prix » engagée en décembre 1985. Les cours du baril de brut, qui avaient chuté de 30 à 9 dollars en huit mois, remontent ensuite aux environs de 15 dollars.

20. - ÉTATS-UNIS : La Réserve fédérale abaisse le taux d'escompte de 6 % à 5 % en raison du ralentissement de la croissance : le PNB n'a augmenté que de 0,6 % au deuxième trimestre, contre 3,8 % au premier trimestre. Le Japon et la RFA ont refusé une baisse concertée des taux, en dépit de la pression des États-Unis, désireux de relancer l'acti-

vis économique et de réduire leur déficit commercial, qui, malgré la chute du dollar (6,68 F le 20 à Paris), continue de battre des records : 18 milliards de dollars en juillet et 175 milliards prévus pour 1986, contre 148,5 milliards en 1985.

21. - CAMEROUN : 1887 personnes sont tuées par des émanations de gaz toxiques d'origine volcanique aux alentours du lac de Nyos, dans le nord-ouest du pays.

29. - LIBYE-MAROC : Le roi Hassan II annonce la rupture du traité d'union signé le 13 août 1984 à Oujda avec le colonel Kadhaïf.

31. - URSS : Le paquebot *Amiral-Nakhimov* coule au large de Novorossiisk, en mer Noire, après une collision avec un cargo : près de 400 personnes sont noyées ou portées disparues.

SEPTEMBRE

1-7. - NON-ALIGNÉS : Au huitième sommet des pays non alignés réuni à Harare, M. Rajiv Gandhi transmet la présidence du mouvement à M. Robert Mugabe, premier ministre zimbabwéen.

2. - LIBAN : Le gouvernement, réuni en « comité de dialogue » pour la première fois depuis octobre 1985, annonce une trêve militaire et l'élaboration d'un nouveau pacte national. Mais cette amorce de dialogue est sans effet avant la fin de l'année.

7. - CHILI : L'état de siège est décrété après que le général Pinochet a échappé à un attentat, qui a fait cinq morts.

11. - POLOGNE : Le gouvernement décide la libération de tous les prisonniers politiques : 255 détenus bénéficient de cette amnistie.

11-12. - PROCHE-ORIENT : M. Hosni Moubarak et M. Shimon Pérès se rencontrent à Alexandrie, pour le premier sommet israélo-égyptien depuis 1981, après la conclusion d'un accord d'arbitrage sur le litige frontalier de Tabá.

16. - AFRIQUE DU SUD : 177 mineurs meurent asphyxiés après un incendie dans la mine d'or de Kinross.

16-19. - FRANCE-INDONÉSIE : Visite officielle de M. Mitterrand en Indonésie.

20. - COMMERCE INTERNATIONAL : La conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), réunie depuis le 15 à Punta-del-Este (Uruguay), parvient à un accord sur le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales.

20. - FINANCES MONDIALES : Les ministres des finances de la CEE, réunis à Glenageary, en Ecosse, décident de freiner la chute du dollar, alors que le refus réitéré de la Bundesbank de céder aux pressions américaines en abaissant ses taux d'intérêt a provoqué une hausse du deutschemark.

22. - LIBAN : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, par 14 voix et 1 abstention, celle des États-Unis, la résolution française demandant le retrait d'Israël du sud du Liban et le déploiement de la FINUL le long de la frontière israélienne, alors que les « casques bleus » français sont en butte depuis six semaines au harcèlement des extrémistes chiites pro-iraniens. Le 26 novembre, l'ONU décide la réduction du contingent français de 1 380 à 520 soldats.

26. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan met son veto aux sévères sanctions contre l'Afrique du Sud votées par le Congrès. Mais la Chambre des représentants, le 29, et le Sénat, le 2 octobre, rejettent le veto présidentiel.

27. - ÉTATS-UNIS : La réforme fiscale est définitivement approuvée par le Congrès.

les Jeux d'hiver et préfère Barcelone (Espagne) à Paris pour les Jeux d'été.

19. - MOZAMBIQUE : Samora Machel, chef de l'Etat depuis l'indépendance proclamée en 1975, est tué dans un accident d'avion, dans le nord de l'Afrique du Sud. M. Joaquim Chissano lui succède le 3 novembre.

Les prix Nobel

13. - MÉDECINE : M^{lle} Rita Levi-Montalcini et M. Stanley Cohen (États-Unis).

14. - PAIX : Elie Wiesel, écrivain juif américain d'expression française.

15. - PHYSIQUE : MM. Ernst Ruska et Gerd Binnig (RFA), M. Heinrich Rohrer (Suisse).

16. - CHIMIE : MM. Dudley Robert Herschbach et Yuan Tseh Lee (États-Unis), M. John Charles Polanyi (Canada).

16. - ÉCONOMIE : M. James McGill Buchanan (États-Unis).

18. - LITTÉRATURE : Wole Soyinka (Nigéria). Il est le premier écrivain africain à obtenir le prix.

20. - ISRAËL : M. Itzhak Shamir succède à la tête du gouvernement d'union nationale à M. Shimon Pérès.

23. - CENTRAFRIQUE : L'ex-empereur Bokassa, renversé en septembre 1979 et condamné à mort par contumace en décembre 1980, regagne clandestinement Bangui, où il est incarcéré. Son procès commence le 15 décembre.

27. - GRANDE-BRETAGNE : Une importante libéralisation de la réglementation des activités financières est en vigueur à la City de Londres.

27. - ITALIE : Près de deux cents représentants de douze religions participent à Assise à la rencontre internationale de prière pour la paix organisée par Jean-Paul II.

27-28. - FRANCE-RFA : Un accord destiné à accroître les relations culturelles est conclu à l'issue du quarante-huitième sommet franco-allemand réuni à Francfort.

31. - FINANCES MONDIALES : La baisse d'un demi-point du taux d'escompte japonais, ramené à 3 % sous la pression de Washington, s'accompagne d'un accord américano-japonais de stabilisation des parités entre le yen et le dollar.

NOVEMBRE

1. - RHIN : L'incendie des entrepôts du groupe chimique Sandoz à Bâle (Suisse) est suivi d'une grave pollution du Rhin.

2. - LIBAN : M. David Jacobson, otage américain détenu depuis le 28 mai 1985, est libéré par le Djihad islamique.

4. - ÉTATS-UNIS : Aux élections « à mi-parcours », malgré l'intense campagne de M. Reagan, les démocrates progressent : ils ont désormais 55 sièges (+8) sur 100 au Sénat et 260 sièges (+7) sur 435 à la Chambre des représentants. Mais 24 (+8) des 50 gouverneurs sont républicains.

Le terrorisme et l'implication de la Libye et de la Syrie

JANVIER

7. - Le président Reagan, dénonçant le soutien fourni au terrorisme par le régime du colonel Kadhaïf, annonce la rupture totale des relations économiques et commerciales américano-libyennes. Les appels lancés aux alliés des États-Unis pour qu'ils s'associent à ces sanctions restent sans effet : les pays de la CEE adoptent, le 27, une déclaration sur « la lutte contre le terrorisme international » qui ne mentionne pas la Libye.

MARS

24-25. - Des navires américains en manœuvre dans la Méditerranée pénètrent dans le golfe de Syrte, que la Libye considère, en contradiction avec le droit international, comme faisant partie de ses eaux intérieures. En réplique, selon Washington, à des attaques de missiles libyens, les forces américaines détruisent quatre vedettes lance-missiles libyennes ainsi que des installations radar et des sites de lancement de missiles sur la côte libyenne.

AVRIL

2. - Une bombe explose dans un Boeing-727 de la TWA, quel-

ques minutes avant l'atterrissage à Athènes. L'attentat, qui fait quatre morts, est revendiqué par une organisation palestinienne inconnue.

5. - Une discothèque de Berlin-Ouest, fréquentée par des soldats américains, est ravagée par l'explosion d'une bombe, qui fait deux morts et deux cent quatre blessés. La responsabilité de la Libye dans cet attentat est directement mise en cause par les services de renseignement américains et ouest-allemands.

15. - Dix-huit bombardiers F-111, venant des bases américaines en Grande-Bretagne après avoir été réutilisés en vol, attaquent le quartier général et des « installations terroristes » à Tripoli, la capitale libyenne. D'autres appareils, qui ont décollé des ports-aéromars américains en Méditerranée, lancent un raid sur Benghazi. Washington annonce la perte d'un F-111 avec ses deux pilotes, tandis que les autorités libyennes reconnaissent la mort, à Tripoli, de trente-sept personnes.

17. - Des représailles sont exercées au Liban contre des otages américains et britanniques en raison du soutien apporté par Londres au raid américain en Libye : un Américain, enlevé en décembre 1984, ainsi que deux enseignants et un journaliste britanniques sont assassinés.

17. - Un attentat est déjoué à l'aéroport londonien d'Heathrow : une bombe devait exploser pendant le vol d'un Boeing-747 d'EI Al pour Tel-Aviv. Nezar Hindawi, un Jordanien qui avait confié la bombe à sa fiancée, est arrêté le 18.

21. - Les pays de la CEE décident de réduire les effectifs des ambassades libyennes et de renforcer le contrôle des activités libyennes en Europe.

MAI

5. - Le sommet de Tokyo adopte une déclaration sur la lutte antiterroriste qui met notamment en cause la Libye.

SEPTEMBRE

5. - Sur l'aéroport de Karachi (Pakistan), quatre pilotes de l'EI Al s'emparent d'un Boeing-747 de la PanAm avec trois cent cinquante personnes à bord. Ils tuent un passager américain avant que l'assaut ne soit donné par des soldats pakistanais : vingt autres passagers sont alors tués, et une centaine blessés. Les quatre terroristes, qui seraient d'origine palestinienne, sont arrêtés ainsi qu'un suspect libyen.

6. - Deux terroristes pénètrent dans une synagogue d'Istanbul (Turquie) et tirent sur une dizaine de fidèles en prière : vingt et une personnes sont tuées ainsi que les deux terroristes. Le groupe palestinien dissident d'Abou Nidal est mis en cause par Israël.

OCTOBRE

24. - Londres rompt ses relations diplomatiques avec Damas, trois heures après la condamnation à quarante-cinq ans de prison de Nezar Hindawi, qui avait tenté en avril de faire exploser en vol un Boeing-747 d'EI Al. Le 10 novembre, les membres de la CEE, sauf la Grèce, décident des sanctions limitées contre la Syrie. Paris et Bonn ont convaincu leurs partenaires de ménager Damas. Washington annonce aussi des sanctions le 14 novembre.

DÉCEMBRE

25. - Un Boeing-737 irakien, détourné entre Bagdad et Amman par quatre pirates de l'air, explose sur l'aéroport saoudien d'Arar : soixante-deux des cent six personnes à bord sont tuées. Plusieurs organisations d'extrémistes pro-iraniens revendiquent le détournement.

حکومت الاصل

1986 dans le monde

FRANCE

JANVIER

3. - Prise de contrôle par le groupe Hérault du Progrès de Lyon et de l'Union de Reims.

16. - M. Chirac et M. Lecanuet signent la plate-forme RPR-UDF, qualifiée, le 17, par M. Mitterrand, lors d'un « rassemblement » au Grand-Quevilly (Seine-Maritime), de « programme des riches contre les pauvres ».

FÉVRIER

7. - M. Mitterrand, à Lille, devant vingt mille personnes, appelle « le peuple de France » à « préserver ses conquêtes ». L'opposition lui reproche de se conduire en chef du PS.

19. - M. Robert Badinter est nommé président du Conseil constitutionnel.

20. - La « 5 », première chaîne de télévision privée non cryptée, commence à émettre, ainsi que, le 22, TV 6, chaîne musicale privée.

28. - Fin de la session extraordinaire des communistes, la loi est considérée comme définitivement adoptée après que le gouvernement ait engagé sa responsabilité pour la troisième fois devant les députés.

MARS

2. - M. Mitterrand interrogé sur TF1, déclare qu'il refusera d'être « un président au rabais » et souligne : « Je préférerais renoncer à mes fonctions que renoncer aux compétences de ma fonction ».

5. - Hachette prend le contrôle d'Europe 1 en rachetant les parts de l'Etat.

13. - M. Mitterrand inaugure la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

MAI

4-5. - MM. Mitterrand et Chirac participent tous deux au sommet de Tokyo.

12. - M. Georges Marchais annonce qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection présidentielle.

13. - M. Chirac engage la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi d'habilitation économique et sociale, en affirmant que les nombreux amendements socialistes ont pour but de freiner la discussion commencée le 22 avril. La motion de censure déposée par les socialistes n'obtient, le 16, que 21 voix. Le débat commence dès le 21 au Sénat, où la gauche présente encore de nombreux amendements. La loi est définitivement votée le 2 juin, puis validée le 26 juin par le Conseil constitutionnel, sous de « strictes réserves d'interprétation ».

14. - M. François Léotard présente les grandes lignes du projet de loi sur la communication. La privatisation de TF1 suscite des réactions hostiles au sein de la gauche ainsi que parmi les professionnels de l'audiovisuel et les téléspectateurs.

14. - Le conseil des ministres approuve le projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Les députés commencent, le 29, à examiner ce projet qui suscite l'opposition de la gauche et des syndicats. Le texte est voté, le 8 juin, en dépit de ce que M. Philippe Séguin qualifie d'« obstruction systématique » de la gauche. Les députés socialistes déposent une motion de censure qui n'obtient, le 11, que 251 voix. La loi est définitivement votée le 25 juin. Le patronat et les syndicats se retrouvent à partir du 9 juillet pour des négociations sur les procédures de licenciement.

15. - M. Balladur annonce une série de mesures financières, dont la baisse du taux de rémunération

AVRIL

2. - Ouverture de la législature : M. Jacques Chaban-Delmas est élu président de l'Assemblée.

6. - M. Balladur annonce les mesures d'accompagnement de la dévaluation du franc décidées à Oitarsum (Pays-Bas).

8. - M. Mitterrand, dans un message adressé au Parlement, demande au premier ministre de

AVRIL

1. - M. Séguin annonce des mesures contre le déficit prévu de la Sécurité sociale : la cotisation vieillesse des assurés est augmentée à partir du 1^{er} août et une loi instituant deux prélèvements fiscaux de 0,4 % en 1987 et en 1988 est définitivement votée par le Parlement le 5 août.

2. - Le groupe nationaliste CGE et le groupe américain ITT annoncent leur intention de fusionner leurs activités de télécommunication.

JULIET

1. - M. Séguin annonce des mesures contre le déficit prévu de la Sécurité sociale : la cotisation vieillesse des assurés est augmentée à partir du 1^{er} août et une loi instituant deux prélèvements fiscaux de 0,4 % en 1987 et en 1988 est définitivement votée par le Parlement le 5 août.

2. - Le groupe nationaliste CGE et le groupe américain ITT annoncent leur intention de fusionner leurs activités de télécommunication.

JULIET

1. - M. Séguin annonce des mesures contre le déficit prévu de la Sécurité sociale : la cotisation vieillesse des assurés est augmentée à partir du 1^{er} août et une loi instituant deux prélèvements fiscaux de 0,4 % en 1987 et en 1988 est définitivement votée par le Parlement le 5 août.

2. - Le groupe nationaliste CGE et le groupe américain ITT annoncent leur intention de fusionner leurs activités de télécommunication.

JULIET

1. - M. Séguin annonce des mesures contre le déficit prévu de la Sécurité sociale : la cotisation vieillesse des assurés est augmentée à partir du 1^{er} août et une loi instituant deux prélèvements fiscaux de 0,4 % en 1987 et en 1988 est définitivement votée par le Parlement le 5 août.

2. - Le groupe nationaliste CGE et le groupe américain ITT annoncent leur intention de fusionner leurs activités de télécommunication.

JULIET

1. - M. Séguin annonce des mesures contre le déficit prévu de la Sécurité sociale : la cotisation vieillesse des assurés est augmentée à partir du 1^{er} août et une loi instituant deux prélèvements fiscaux de 0,4 % en 1987 et en 1988 est définitivement votée par le Parlement le 5 août.

2. - Le groupe nationaliste CGE et le groupe américain ITT annoncent leur intention de fusionner leurs activités de télécommunication.

JULIET

1. - M. Séguin annonce des mesures contre le déficit prévu de la Sécurité sociale : la cotisation vieillesse des assurés est augmentée à partir du 1^{er} août et une loi instituant deux prélèvements fiscaux de 0,4 % en 1987 et en 1988 est définitivement votée par le Parlement le 5 août.

2. - Le groupe nationaliste CGE et le groupe américain ITT annoncent leur intention de fusionner leurs activités de télécommunication.

DÉCEMBRE

5-6. - CEE : Conseil européen à Londres.

9. - URSS : Anatoli Marchenko, l'un des dissidents les plus connus, meurt en prison.

11. - AFRIQUE DU SUD : Une censure encore plus stricte est imposée à la presse, accusée d'entretenir un « climat révolutionnaire ». En 1986, les violences ont fait 1 300 morts en onze mois.

11. - TCHAD : De violents combats reprennent dans le Nord après une offensive des forces libyennes. Pour la contrepartie, l'armée tchadienne envoie des renforts et l'aviation française parachute du matériel militaire, mais le président Hissène Habré presse Paris de s'engager plus directement.

15. - TRINITÉ-ET-TOBAGO : Aux élections législatives, l'Alliance nationale pour la reconstruction (NAR) obtient 33 des 36 sièges du Parlement, contre 3 au Mouvement national populaire (PNM), au pouvoir depuis trente ans.

16. - CEE : Les ministres de l'agriculture des Douze décident une réduction de la production laitière et des prix de la viande bovine.

17-19. - URSS : Des émeutes nationalistes au Kazakhstan sont

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit de multiples tentatives de médiation.

25. - ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale d'enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. - PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par M. Aquino.

DÉCEMBRE

évouées par les médias soviétiques.

18. - VIETNAM : Le 6^e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. - URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. - PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. - ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental Voyager réussit à faire en neuf jours le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. - CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. - LIBAN : L'Organisation des Oupaym sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.

DÉCEMBRE

13-15. - FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. - BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. - AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (-10), le Parti libéral, 18 (+6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. - LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saida, relance la « guerre des camps » qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites

1986 dans le monde

FRANCE

(Suite de la page 9.)

3. - Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions de la loi de finances rectificative pour 1986 votée le 24 juin.

9. - La loi modifiant le statut de la Nouvelle-Calédonie est définitivement adoptée par l'Assemblée nationale dans la version votée le 10 juin par le Sénat. Bien que le projet présenté en conseil des ministres, le 21 mai, eût suscité la « profonde inquiétude » de M. Mitterrand, les socialistes ne saisissent pas le Conseil constitutionnel après les amendements introduits au Sénat.

11. - Le projet de loi sur l'enseignement supérieur, qui abroge la loi Savary de 1984, est adopté en conseil des ministres. Le Sénat le votera en première lecture le 30 octobre.

14. - M. Mitterrand annonce, sur TF1, son refus de signer l'ordonnance prévoyant la privatisation de soixante-cinq groupes industriels et financiers. M. Chirac ayant déclaré à la télévision, le 16, ne pas vouloir « engager une crise politique », une loi reprenant le texte de l'ordonnance est présentée, le 23, au Parlement et, grâce à une procédure d'urgence, définitivement votée dès le 31.

16. - Le conseil des ministres approuve l'ordonnance sur l'emploi des jeunes, qui prévoit des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises qui recrutent un salarié ou un stagiaire de seize à vingt-cinq ans.

21. - M. Chirac, au cours de sa première conférence de presse, estime qu'« aucun gouvernement n'a été aussi rapidement pour faire des réformes essentielles ». « Avant la fin de l'année, la France aura un autre système de valeurs que celui sur lequel elle vivait précédemment », affirme-t-il.

23. - Les présidents de douze des vingt-cinq principales entreprises nationalisées sont changés en conseil des ministres.

29. - Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions essentielles de la loi modifiant le régime juridique de la presse écrite : il considère que cette loi, d'origine sénatoriale, ne garantit pas le respect du pluralisme qu'elle est censée imposer.

AOUT

2. - Deux décrets qui résilient les concessions de la « 5 » et de TV 6 paraissent au Journal officiel.

6. - L'ordonnance sur le « travail différencié » est approuvée en conseil des ministres.

13. - La session extraordinaire du Parlement, ouverte le 1^{er} juillet, s'achève avec l'adoption définitive de la loi sur la liberté de communication. Le projet de M. Léotard a été profondément modifié, surtout au Sénat, du 25 juin au 24 juillet.

18. - A Toulon, quatre personnes, qui préparaient un attentat raciste, sont tuées par l'explosion de leur bombe.

27. - M. Chirac se rend en Nouvelle-Calédonie, puis, le 31, à Wallis-et-Futuna. Dans un discours à Nouméa, le 29, il prêche la conciliation entre les communautés calédonniennes.

29. - M. Raymond Barre confirme que, en dépit de « l'agitation politicienne naissante », il se tiendra « à l'écart de l'intermède politico-constitutionnel » actuel.

SEPTEMBRE

3. - Le Conseil constitutionnel valide l'essentiel des quatre lois sur la sécurité et de la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, qui, du 24 juin au 3 juillet, puis du 9 au 16 juillet, ont suscité une réelle discussion à l'Assemblée nationale entre la droite et la gauche.

15. - Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1987 qui limite la progression des dépenses à 1,8 %, avec priorité à la défense, à l'emploi et à la sécurité, et prévoit une baisse moyenne de 3 % de l'impôt sur le revenu.

18. - Le Conseil constitutionnel annule deux articles de la loi sur la liberté de communication : il juge que le pluralisme n'est pas assez bien protégé. Une loi limitant les concentrations dans l'audiovisuel et dans la presse est présentée au Parlement et définitivement votée le 12 novembre.

28. - Aux élections sénatoriales, la majorité remporte 89 (+19) des 120 sièges à pourvoir : le RPR, avec 77 sièges (+18), devient le premier groupe du Sénat ; au sein de l'UDF, le PR (+5) progresse aux dépens des centristes. La gauche recule ; le PC, avec 15 sièges (-9), conserve de justesse son groupe sénatorial.

28. - A l'élection législative organisée en Haute-Garonne après l'annulation par le Conseil constitutionnel, le 8 juillet, des



Manifestation à la mémoire de Malik Oussekine, le 10 décembre à Paris.

résultats du 16 mars, la liste RPR-UDF conduite par M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, retrouve quatre députés, comme la liste PS conduite par M. Lionel Jospin.

OCTOBRE

2. - M. Mitterrand refuse de signer les ordonnances sur le découpage électoral. Une loi qui reprend exactement le texte des ordonnances est adoptée de façon expéditive par le Parlement. Définitivement votée le 24, elle est jugée conforme, le 18 novembre, par le Conseil constitutionnel.

4-7. - Jean-Paul II se rend à Lyon et dans sa région pour son troisième voyage en France.

13. - M. Mitterrand, en visite au camp militaire de Caylus (Tarn-et-Garonne), réaffirme son autorité en matière de défense et maintient le doute sur sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. Le 14, M. Michel Rocard confirme la sienne.

15. - Le conseil des ministres approuve deux ordonnances visant à favoriser la participation des salariés à l'entreprise.

15. - Le bureau exécutif du PS approuve la proposition de M. Jospin d'avancer au printemps la date du prochain congrès prévu pour l'automne 1987, afin de dissocier la réflexion sur le programme de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

15. - MM. Giscard d'Estaing et Barre se rencontrent en tête à tête pour la première fois depuis mai 1981.

18. - Cent un Maliens, qui selon M. Robert Pandrand étaient en « situation irrégulière », sont renvoyés dans leur pays à bord d'un avion charter.

21. - Les négociations patronat-syndicats sur les procédures de licenciement s'achèvent sur un accord, qui n'est signé que par le CNPF, la CFDT, la CFTEC et FO, mais pas par la CGT, ni par la CGC. Un projet de loi qui reprend cet accord est définitivement voté le 20 décembre.

21. - La grève dans la fonction publique et le secteur public, pour la défense des salaires et de l'emploi, est assez largement suivie.

NOVEMBRE

5. - Le conseil des ministres approuve le projet de loi de programmation militaire 1987-1991. M. Mitterrand le juge « sérieux, raisonnable et cohérent ».

12. - Le conseil des ministres approuve le projet de réforme du code de la nationalité. M. Mitterrand exprime son désaccord sur ce texte, qui est aussi critiqué par la gauche et par de nombreuses organisations.

12. - Le projet de loi sur l'épargne est adopté en conseil des ministres.

16. - L'arrestation de M. Yves Chahier, qui s'est livré à la justice, relance l'affaire du Carrefour du développement et fait naître une polémique autour du « vrai-faux passeport », provenant de la DST, qui, selon le Monde du 13 décembre, lui aurait été remis avec l'autorisation de M. Pasqua.

18. - M. Séguin présente un plan de renforcement de la Sécurité sociale qui prévoit 9 milliards de francs d'économies.

19. - Le conseil des ministres approuve le projet de loi de M. Alain Chalon, qui prévoit de confier à des entreprises privées la construction et la gestion de nouvelles prisons. M. Mitterrand indique qu'il « n'approuve pas » ce projet, qui suscite aussi l'opposition de la gauche et de certains députés barristes.

23. - Deux cent mille personnes manifestent à Paris à l'appel de la FEN et du PS contre la politique scolaire et universitaire.

26. - L'ordonnance sur la liberté des prix et le droit de la concurrence est approuvée en conseil des ministres.

30. - M. Chirac, sur TF1, estime qu'il est « naturel » et « légitime » que M. Mitterrand « dise ce qu'il pense », mais affirme qu'« aucune » de ses décisions n'en a été changée.

DÉCEMBRE

1. - M. Mitterrand inaugure le musée d'Orsay, consacré au dix-neuvième siècle.

3. - La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), entrée en fonctions le 12 novembre, nomme les présidents de chaîne. La gauche les juge trop proches de la majorité.

4. - Jean-Louis Curtis est élu à l'Académie française au fauteuil de Jean-Jacques Gautier.

6. - La privatisation de Saint-Gobain est un succès : 1 547 000 actionnaires particuliers détiennent 50 % du capital.

9. - M. Chirac annonce un « changement de rythme » de l'action gouvernementale : il a été contraint, le 8, de retirer le projet Devaquet de réforme universitaire après une grève d'étudiants, et de lycéens, qui s'est rapidement étendue depuis le 17 novembre, et d'imposantes manifestations, en particulier le 27 novembre et le 4 décembre à Paris. Malik Oussekine, un étudiant roué de coups par des policiers, est mort le 6 au quartier Latin : des manifestations de deuil sont organisées, le 10, à Paris et en province, tandis que la polémique sur les violences policières s'amplifie et que M. Pasqua est vivement mis en cause par la gauche.

9. - M. Mitterrand, interrogé sur Europe 1, se pose en « juge arbitre ». Il se déclare « sur la même longueur d'onde » que les étudiants.

11. - La loi sur le logement de M. Méhaignerie est définitivement votée.

17. - M. Mitterrand refuse de signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail. Mais le gouvernement présente ce texte au Parlement sous forme d'un amendement à un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. La loi est définitivement votée le 20. Les socialistes, qui ont tenté de s'opposer à ce vote expéditif, saisissent le Conseil constitutionnel.

18. - M. Chirac annonce 2 milliards de francs d'aides aux agriculteurs.

18. - A la SNCF, une grève des agents de conduite, partie de la base à la gare du Nord, gagne progressivement l'ensemble du réseau, perturbant gravement le trafic ferroviaire pendant les fêtes de fin d'année. D'autres conflits sociaux touchent le transport maritime, depuis le 8, et la RATP, du 22 au 24.

Le terrorisme et les otages français au Liban

FÉVRIER

3-5. - Trois bombes explosent à Paris, dans la galerie Claridge, le 3, à la librairie Gilbert Jeune, le 4, et à la FNAC-Sports, le 5, faisant au total dix-neuf blessés. Ces attentats, comme ceux du 7 décembre 1985, sont revendiqués par un Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui réclame la libération de trois terroristes détenus en France, dont Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). Après la mise en place d'un dispositif exceptionnel de sécurité, soixante-quatre personnes, en majorité originaires du Proche-Orient, sont interpellées, le 12, à Paris et en province ; trois d'entre elles sont ensuite expulsées.

MARS

5. - A Beyrouth, un communiqué du Djihad islamique annonce l'« exécution » de Michel Seurat, l'un des quatre Français détenus au Liban depuis plus de dix mois, pour protester contre l'expulsion de France, le 19 février, de deux opposants irakiens renvoyés dans leur pays, où l'un d'eux aurait été exécuté. Les autorités irakiennes affirment que les deux expulsés sont vivants mais reconnaissent qu'ils risquent la peine de mort.

8. - Les quatre membres d'une équipe d'Antenne 2, Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurélien Corné et Jean-Louis Normandin, sont enlevés à Beyrouth.

9. - M. Laurent Fabius affirme solennellement à la télévision que la France ne cédiera pas au « chantage » et appelle les Français à faire preuve d'« une totale unité ». L'opposition comme la majorité approuvent la fermeté du gouvernement.

12. - Bagdad annonce que les deux opposants irakiens expulsés de France ont été « graciés » à la demande de M. Mitterrand. Ils regagnent la France le 26 septembre.

17. - Une bombe explosée dans le TGV Paris-Lyon à la hauteur de Brunoy (Essonne). Dix personnes sont blessées par cet attentat qui est revendiqué par le CSPPA.

20. - Une bombe explose dans la galerie Point Show, aux Champs-Élysées, au moment où est rendue publique la composition du gouvernement de M. Chirac. Cet attentat, qui est aussi revendiqué par le CSPPA, fait deux morts et vingt-huit blessés.

21. - M. Chirac annonce « un renforcement très important des moyens intérieurs, techniques et juridiques de lutte contre le terrorisme », puis, le 22, il invite les Français à faire preuve « de courage, de calme et de civisme ».

28. - André Olivier, un des principaux responsables d'Action directe, est arrêté à Lyon, ainsi que deux autres personnes.

AVRIL

15. - Un attentat manqué, visant M. Guy Brana, vice-président du CNPF, est revendiqué, le 19, par Action directe.

16. - Après le raid américain en Libye et après la publication, le 15, d'un communiqué du Quai d'Orsay déclarant que « l'escalade intolérable du terrorisme ait conduit à une action de représailles qui relance elle-même l'enchaînement de la violence », M. Giscard d'Estaing « approuve l'action américaine en Libye » et critique la décision, prise après concertation entre M. Mitterrand et M. Chirac, de ne pas autoriser les bombardiers américains basés en Grande-Bretagne à surveiller le territoire français.

JUIN

20. - Georges Hansen et Philippe Rochot sont libérés à Beyrouth par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui se félicite de l'évolution de la politique moyen-orientale française. M. Chirac, avant d'aller accueillir les otages libérés, le 21, à Orly, « remercie les gouvernements syrien, algérien et, bien sûr, irakien ». Le 7, M. Massoud Fedejvi, dirigeant irakien des Moudjahidines du peuple, avait quitté « volontairement » la France où il vivait en exil depuis 1981 et gagné l'Irak. Le départ des opposants irakiens était une des conditions posées par Téhéran à la normalisation des relations.

JUILLET

9. - L'explosion d'une bombe au quatrième étage d'un immeuble de la préfecture de police de Paris, dans les locaux de la brigade de répression du banditisme, fait un mort et vingt-deux blessés. Cet attentat, qualifié par M. Pasqua de « deux terroristes lancés à l'Etat », est revendiqué, le 11, par Action directe.

10. - Georges Abdallah est condamné à quatre ans de prison pour usage de faux papiers et détention d'armes et d'explosifs. L'ambassade des Etats-Unis manifeste sa « surprise » devant la « légèreté » de la peine, ce que le Quai d'Orsay juge « inacceptable ».

Goutierre, est assassiné à Beyrouth-Est.

18. - M. Chirac exprime, dans une déclaration télévisée, sa volonté de « ne céder à aucun cas de chantage », tandis que l'enquête policière s'oriente vers les trois frères de Georges Abdallah, soupçonnés d'avoir commis les attentats de Paris. Cependant les révélations de la presse sur les contacts établis avec Damas pour favoriser une trêve des attentats provoquent des interrogations, tant au sein de l'opposition que de la majorité, sur la cohérence de la politique du gouvernement au Proche-Orient.

OCTOBRE

28. - M. Mitterrand déclare, à Francofort à l'issue du sommet franco-allemand, que « les arrangements particuliers doivent toujours céder le pas à la solidarité contre le crime », tandis que l'UDF affirme que le gouvernement aurait dû avoir une attitude plus solidaire à l'égard de Londres après la décision de rompre ses relations avec Damas.

NOVEMBRE

10. - MM. Marcel Coudari et Camille Sontag, enlevés à Beyrouth-Ouest les 27 février et 7 mai, sont libérés par l'OJR. Le 11, venant de Damas, les deux otages sont accueillis à Orly par M. Chirac, qui remercie la Syrie, mais aussi l'Algérie et l'Arabie saoudite. Le 19, 330 millions de dollars sont remboursés à Téhéran, à la suite du règlement partiel du contentieux franco-iranien.

17. - Georges Besse, PDG de Renault, est assassiné par Action directe. Le 21, ses obèques ont lieu aux Invalides en présence des plus hautes autorités du pays.

DÉCEMBRE

15. - M. Alain Peyrefitte échappe à un attentat qui pourrait avoir été commis par Action directe.

24. - Aurélien Corné est libéré à Beyrouth par l'OJR. M. Chirac, venu l'accueillir à Orly, remercie l'Algérie, les Palestiniens, la Syrie et le Liban.

18. - Au Liban, l'attaché militaire français, le colonel Christian

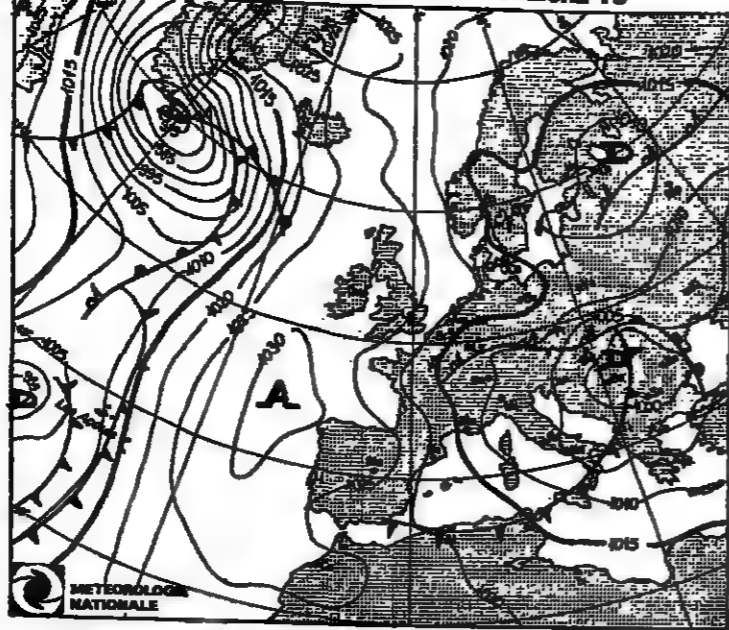
صكزامن الأصل

Informations « services »

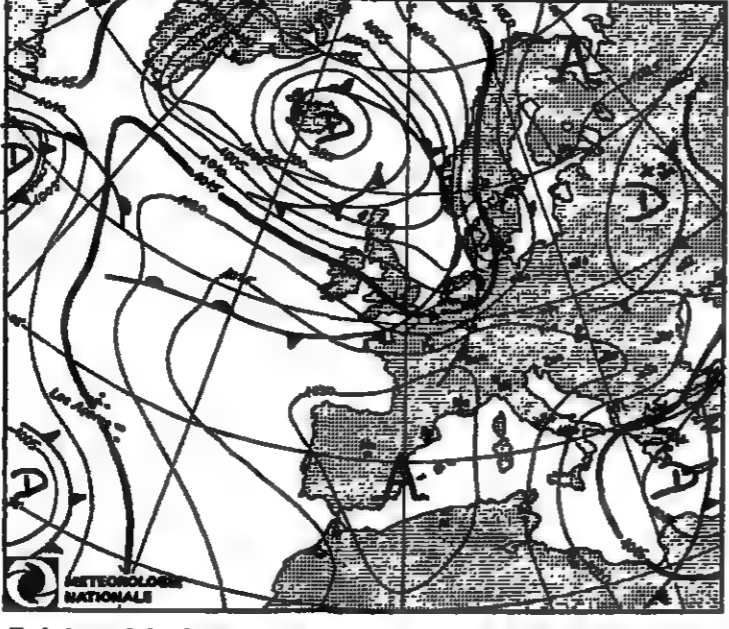
Sports

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER A 0 HEURE TU



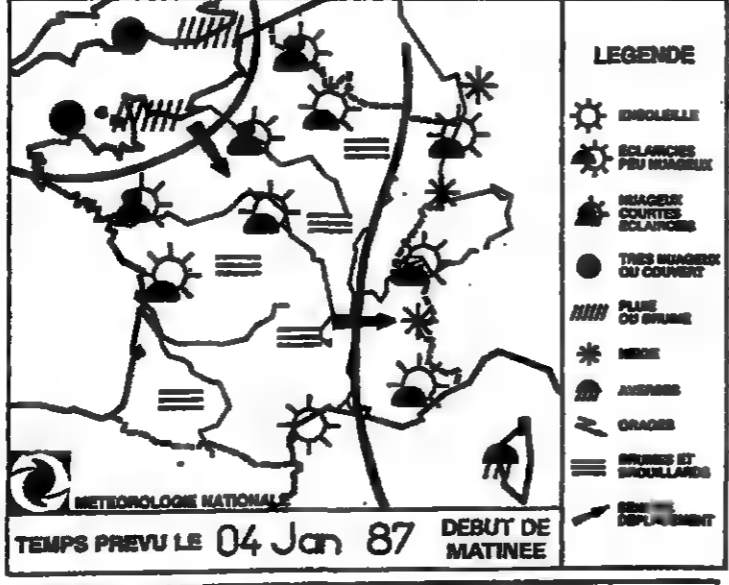
Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 janvier à 0 heure et le dimanche 4 janvier à 24 heures. Après une hausse très passagère de pression qui nous vaut un temps anticyclonique (nombreux brouillards), une nouvelle perturbation aborde le pays par le nord-ouest. Une journée marquée par de nombreuses conditions de circulation.

Dimanche : la météo sera sous le signe du brouillard ; un brouillard dense par endroits, et souvent givrant ; en effet, les températures minimales en tout début de journée seront négatives dans l'intérieur, 0 à -3 degrés, parfois -4 ou -5 degrés dans le Massif Central, le Centre-Est, le Nord-Est. Le brouillard se dissipant au cours de la matinée, et ces averse de neige cessant progressivement - sans risque persistant sur les Alpes, - on aura généralement de belles éclaircies.

Mais une nouvelle aggravation, due le matin près de la Manche, va progresser jusqu'au Bassin parisien, le Centre, la Champagne et les Ardennes. De la pluie à attendre sur ces régions, mais cette aggravation débitera par de la neige, plus durable sur les hauteurs. Attention donc au verglas où et là, en particulier dans la nuit de dimanche à lundi sur l'est du Bassin parisien, la Champagne, le Centre.

Près de la Méditerranée le vent de nord à nord-est, fort le matin, faiblira. Le ciel sera dégagé, sauf en Corse où le risque d'averses persistera toute la journée.

Les températures maximales seront de 6 à 10 degrés sur les côtes, du Nord au Sud. Mais dans l'intérieur on aura souvent 2 à 4 degrés, 5 degrés sur le Bassin parisien, 6 à 8 degrés en Bretagne et sur les régions méditerranéennes, mais 0 à 2 degrés sur le quart Nord-Est.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-1 à 6 h TU et le 3-1-1987 à 6 h TU

FRANCE	TOURS	LIJON	PARIS	LYON	STRASBOURG	BRUXELLES	AMSTERDAM	BERLIN	MOSCOU	STOCKHOLM	OSLO	STAVANGER	REIMS	DIJON	CLERMONT	BOULOGNE	LA ROCHE	LEZ TOURNAY	BRUXELLES	AMSTERDAM	BERLIN	MOSCOU	STOCKHOLM	OSLO	STAVANGER
16 9	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7	11 7

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4391

HORIZONTALEMENT

I. Fagon de perdre sa place après avoir occupé une position très enviable. Bon pour assaut. - II. Bruit de langue. Mètre à contribution. - III. Surface à couvrir. - Fruit - du chêne. On s'y rend en tournant ou on y va lorsqu'on oublie de tourner. - IV. Courant d'Eire. Fait partie des vents contrants. Déesse marine. - V. Ne se... deux pas comme une poire. - VI. Patron normand. Ville du Pérou méridional. Piqueur abréviatif. - VII. Inscription. Laine de premier choix. - VIII. Une manière... tomber mais un endroit où ne pas tomber. Travailler en distrayant. - IX. Déploya tout son tact. Robes de chambre. - X. Symbole. Lagueur de nez. Fait donc partie des choses possibles. - XI. Place de spectacle. N'a jamais dû manquer à ses devoirs. Préparation. - XII. Plan de surface. Forme d'avoine. Fait un bleu lorsqu'on a vu rouge. - XIII. Article. Monte après avoir été monté. Démonstratif. - XIV. L'âne de notre cheur. Source de variance ou de bruissement. - XV. Vénus du petit Jésus. Instrument de mesure.

VERTICALEMENT

I. Epreuve orale comptant pour une « composition ». Le tour du monde. - 2. Des lignes entrecroisées de traits. Unique en son genre. - 3. Des pièces pour nous, des pièces pour d'autres. Vieille coutume. Bugle à fleurs jaunes. - 4. Ne sera donc pas exécuté après un jugement défavorable. Pascal petit. - 5. Espèce de tard-voyan. Un roi à jouer. - 6. Note. Instrument à cordes dans un genre qui balance. - 7. Gain au jeu. Ose parfois plumer. Un peu de bien. - 8. Incite à s'arrêter de fumer. Moulure. - 9. Pris en main. Explosions ou éclatons. - 10. En Asie. Peut se nommer du doigt. Chef de rayon. Abréviatif béatissime. - 11. Une débutante à ses débuts. Dans le vent. Coeur de pierre. Sert à lier. - 12. A perdu sa mise. Méthode de projection. - 13. D'élite en criant. Pour appeler. Indique un redoublement. - 14. Région de Bretagne. Aliments. - 15. Enlever les arêtes. Comme un grain que l'on soigne.

Solution du problème n° 4390

Horizontalement

I. Trimestre. - II. Religieux. - III. Opérateur. - IV. Ur. Ere. Su. - V. Bon. Ic. - VI. Lutte. Pue. - VII. Evénement. - VIII. Fête. Suif. - IX. Intègre. - X. Btiré. - XI. Egrène. As.

Verticalement

1. Trouble-fête. - 2. Réprouvé. - 3. Ile. Atelier. - 4. Miro. Trente. - 5. Egérie. Tin. - 6. Sites. Isère. - 7. Têt. Bponge. - 8. Rues. Unir. - 9. Exsude. Fers.

GUY BROUTY.

VOILE : Après l'élimination de « French-Kiss »

Le cap du bon espoir

La finale de la Coupe Louis-Vuitton des challengers... La Coupe de l'America opposera, à partir du 13 janvier, New-Zealand à Stars-and-Stripes. Tout comme USA, French-Kiss a été battu pour la quatrième fois le vendredi 2 janvier en demi-finales. La déception passée, Marc Fajot et son équipe ne manquent pas de projets et espèrent bien être fidèles au prochain rendez-vous, en 1991.

FREMANTELE de notre envoyé spécial

Après chaque régata, French-Kiss a gagné son quai, remorqué par Kiss-me-Tender, son bateau d'assistance. Tout le reste de l'équipe est déjà sur le ponton. Les regards se croisent mais les mots ne sortent pas. Les suppléants aident aussitôt les navigants à décharger les voiles pendant que leurs épouses présentes à Fremantle et quelques journalistes pénètrent à leur tour dans le camp.

De petits groupes se forment et regardent machinalement le 12 mètres II hissé hors de l'eau, toujours... « Ce bateau est le fruit de notre expérience. C'est la propriété de nos hommes... »

Le Carnet du Monde

Décès

- M^{me} Michèle et Colette, Jean Vachin et Bernard de Feraudy, ses enfants, Marie-José, Catherine et Sylvie, ses petites-filles, Jean-François, Alain, Michel et ses petits-fils, M^{me} Marinette Baraichal, sa sœur, M. Marcel Bettes, son frère.

ont l'honneur de faire part du décès de M^{me} Georges DUQUESNOY, née Joséphine Deles, survenu le 1^{er} janvier 1987.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Gilbert BETTAN, directeur de l'École publique honoraire, chevalier des Palmes académiques, ancien directeur académique de l'Institut privé de Thiès, ancien enseignant du Centre de formation des personnels communaux de Paris.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Bernard BRAILLON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à l'université de Caen, ancien directeur du groupe archéologique normand.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Roger LEGRAND, secrétaire administratif en chef à la Cour des comptes, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille commémorative d'Afrique du Nord.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Noël DAVOINE, architecte d'intérieur, survenu à Paris, le 1^{er} janvier 1987.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Bernard BRAILLON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à l'université de Caen, ancien directeur du groupe archéologique normand.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Roger LEGRAND, secrétaire administratif en chef à la Cour des comptes, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille commémorative d'Afrique du Nord.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Noël DAVOINE, architecte d'intérieur, survenu à Paris, le 1^{er} janvier 1987.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Bernard BRAILLON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à l'université de Caen, ancien directeur du groupe archéologique normand.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Roger LEGRAND, secrétaire administratif en chef à la Cour des comptes, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille commémorative d'Afrique du Nord.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Noël DAVOINE, architecte d'intérieur, survenu à Paris, le 1^{er} janvier 1987.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Bernard BRAILLON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à l'université de Caen, ancien directeur du groupe archéologique normand.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Roger LEGRAND, secrétaire administratif en chef à la Cour des comptes, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille commémorative d'Afrique du Nord.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Noël DAVOINE, architecte d'intérieur, survenu à Paris, le 1^{er} janvier 1987.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Bernard BRAILLON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à l'université de Caen, ancien directeur du groupe archéologique normand.

ont l'honneur de faire part du décès de M. Roger LEGRAND, secrétaire administratif en chef à la Cour des comptes, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille commémorative d'Afrique du Nord.

La mort de Jean de Gribaldy

L'aristocrate du vélo

C'est en se rendant à Combloux (Haute-Savoie), où ses courses étaient en cours, qu'il est mort le 2 janvier, dans la nuit de Gribaldy à travers la mort à soixante-quatre ans. Vraiment, malade frappé d'un malaise cardiaque, le directeur sportif de l'équipe KAS a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est écrasée contre un mur à Vercy-sur-L'Ornon (Haute-Savoie).

Dans le monde de la « petite route », il était le « vicomte ». Il n'avait pas un titre de noblesse. Jean de Gribaldy, né le 18 juillet 1922 à Besançon, était pourtant d'origine aristocratique. De la branche aînée des de Broglie, aimait-il préciser. Sa famille avait avec constance une passion pour le plus populaire des sports. Engagé dans sa première course à l'âge de quinze ans, « de Gri » devait faire un modeste mariage au sein des pelotons professionnels de l'après-guerre : Tour de France dont deux éditions à la quarante-septième place en 1947-1952, et une place de deuxième au championnat de France de 1947.

Après un intermède prospère dans les affaires à Besançon où il possédait un magasin, Jean de Gribaldy a retrouvé l'univers de la compétition cycliste en 1964 comme directeur sportif.

Toujours tiré à quatre épingles, même au plus chaud des étapes du Tour, il s'était fait une double spécialité : bâtir des équipes professionnelles et découvrir des talents nouveaux comme Joachim Agostino, Eric Carbone, Michel Laurent, Joël Périer.

Après vingt ans passés à jongler avec des budgets de fortune, et à se faire prendre ses meilleurs coureurs par des équipes plus riches, « de Gri » avait trouvé la stabilité grâce à l'équipe KAS, qu'il dirigeait depuis trois ans, et à son leader, l'Irlandais Sean Kelly, le numéro un actuel du cyclisme. Un coureur que le directeur avait déniché dans une anonyme course d'amateurs et qu'il a porté au plus haut niveau.

J.-J. B.

Le Monde REGIONS

AQUITAINE

Opération sécurité en Dordogne

La Caisse régionale des Crédits agricoles mutuels de la Dordogne s'est équipée au cours de l'année 1986 d'un système de sécurité destiné à faire échec au hold-up. Il s'agit d'un dispositif de télé-surveillance qui relie les agences du Crédit agricole à un PC installé dans un véritable bunker dont l'emplacement reste secret.

Depuis ce PC, le personnel attaché au service de sécurité veille sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il peut déceler une hausse de température, une vibration anormale et toute défection dans une agence.

Ce système de sécurité sera commercialisé dès 1987 par le Crédit agricole de la Dordogne. Pour deux raisons : afin de rentabiliser l'investissement (10 millions de francs), et de conforter l'image du Crédit agricole auprès des 87 000 retraités que compte la Dordogne.

Chaque client pourrait être relié au PC du Crédit agricole qui déclencherait, en cas d'alerte, soit le SAMU si le client est victime d'un malaise, soit les forces de l'ordre en cas d'agression.

Coiffure pour jeunes

Trente et un jeunes se sont réunis à Paris, depuis le 17 novembre pour un premier groupe et depuis le 8 décembre pour un second, une formation de coiffeur dans un centre ouvert à l'Initiative de Groupement national Hair Club et avec l'aide de l'Association pour la formation (ASFO) qui relève de la chambre de commerce de Périgueux et de l'Union patronale locale.

Cette formation tourne résolument le dos à ce que proposent les CFA des chambres de métiers. L'idée est partie de deux coiffeurs de Périgueux désireux de signer un contrat de qualification avec des jeunes ne connaissant rien à la coiffure, dans le cadre des mesures gouvernementales pour les seize-vingt ans.

L'ASFO et le Hair Club ont décidé de conjuguer leurs efforts et de proposer aux coiffeurs d'Aquitaine, du Limousin et des Charentes des contrats de qualification pour des jeunes qu'ils souhaitent embaucher. Ces contrats, d'une durée de deux ans, comportent 1 400 heures de formation théorique et un travail en entreprise le reste du temps.

An rythme de deux semaines tous les deux mois, les trente et un jeunes sélectionnés (il y avait eu départ plus de cinquante demandes) viennent deux ou trois fois de Beaujeu, dans la commune de Saint-Léon-sur-Isle, en Dordogne. Ils apprennent non seulement les techniques de la coiffure, mais aussi à entrer en relations avec le client, à gérer un salon de coiffure, etc. Il est même prévu une initiation à l'informatique et des cours de communication. Pour l'instant, les CFA d'Aquitaine n'ont pas encore réagi. Mais les élus des chambres de métiers s'inquiètent du succès probable de ce centre de formation qui pourrait faire école dans d'autres disciplines.

BRETAGNE

Solidarité patronale

L'Union patronale d'Ille-et-Vilaine a lancé une opération « Partenaires de dialogues » destinée à venir en aide aux chefs d'entreprise, petite ou moyenne, qui sont confrontés à des difficultés ou à des choix de développement. « Il s'agit d'une concrétisation de la solidarité patronale », explique Pierre Legris, président de l'Union patronale d'Ille-et-Vilaine.

Trente-cinq dirigeants d'entreprise se proposent d'écouter « en toute discrétion » les petits patrons en difficultés, de les aider, de les conduire à demander éventuellement un diagnostic de technologie, de marketing économique ou financier, réalisé par un consultant dont la moitié des honoraires seront pris en charge par l'Association Ouest-Atlantique, qui souhaite étendre l'opération à tous les départements de l'Ouest.

DES DÉPARTEMENTS VEULENT CHANGER DE NOM

Appellations très contrôlées

NE change pas facilement de nom. Pas plus les villes, les régions, les départements que les citoyens eux-mêmes. Mais ceux qui remontent le plus à la période révolutionnaire, vous allez être surpris d'un qualificatif péjoratif ou démodé — la Charente-inférieure, les Basses-Alpes. — Il faudra aux élus de la patience et de l'entêtement pour traverser tous les méandres de la procédure administrative et réglementaire avant d'obtenir réparation. Car s'il est un domaine où la décentralisation reste lettre morte et où l'autonomie des collectivités locales manque encore le pas, c'est bien celui-ci.

Le texte de référence toujours en vigueur est une ordonnance du 2 novembre 1945. Elle prévoit les conditions, les modalités, la procédure lorsqu'un département veut modifier son appellation, corriger ses limites territoriales, changer le siège du chef-lieu.

Que demain le Finistère veuille faire dans l'ancien et s'appeler l'Armorique, il faudra que le conseil général adopte une délibération en ce sens, qui sera transmise, via le préfet de la République, au ministre de l'Intérieur. C'est alors qu'une multitude de consultations et d'avis seront sollicités. Le point de vue du ministre de la culture, notamment du service des archives, est précieux, celui du PTT (pour le numéro nouveau du code postal), de l'INSEE, du ministère du tourisme, important aussi. Alors le Conseil d'Etat développera ses arguments pour ou contre le changement demandé. Le gouvernement tranchera en fin de compte par décret (1).

C'est ainsi qu'en 1945, la Charente-inférieure est



Charente-Meridionale ; qu'en janvier 1955 la Seine, elle aussi «-inférieure», a connu la même promotion. De même pour la Loire-Inférieure, hissée au rang de Loire-Atlantique en mars 1957. En juillet 1969 et au début de l'année suivante, les Basses-Pyrénées ont été baptisées Pyrénées-Atlantiques, et, joliment, les Basses-Alpes ont gagné en altitude : Alpes-de-Haute-Provence. En 1984, dans le cadre de l'aménagement de la région parisienne, le passage de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne à la Seine-et-Saint-Denis a été décidé. Yvelines, Val-d'Oise, Haute-de-Seine, par exemple.

Mais certains départements ont au moins de chance et n'ont pu

franchir tous les obstacles de la procédure. Depuis vingt-cinq ans, on a pu recenser près d'une dizaine de demandes qui n'ont pas abouti pour des motifs divers, soit de pure forme, soit d'opportunité. Ainsi, en 1961, les Alpes-Maritimes auraient préféré être la Côte d'Azur. Pas possible, répondit le gouvernement, car cette dénomination s'applique à tout le littoral provençal et pas seulement aux secteurs de Nice ou de Cannes. Et puis les conseils généraux des Bouches-du-Rhône et du Var, jugèrent les prétentions répétées excessives, émettant un avis négatif. La Dordogne, en 1969, pensait pour Dordogne-Périgord. Non, arguèrent les services de l'Etat, parce que l'ancienne province du

Périgord recouvre des territoires plus vastes que le seul département de la Dordogne. Renouvelée en 1985, la demande n'a pas davantage abouti.

Côtes-d'Armor ?

Quant aux Côtes-du-Nord, on peut sans doute que les touristes ne soient retournés par ce nom aux accents polaires, elles voudraient bien se transformer en Côtes-d'Armor. Périodiquement, les élus reviennent à la charge. Pourquoi voulez-vous changer ? répond Paris : Côtes-du-Nord n'a rien de péjoratif. Au contraire, ce nom situe bien le département au nord de la Bretagne. Et puis, le Finistère et le Morbihan pourraient présenter la même requête, puisqu'ils ont aussi un littoral et puisque armor, en breton, signifie «côte». Pourquoi pas Côtes-de-Penitance ? ont suggéré certains, du nom de l'ancien duc de Lamballe était le capitale...

Aujourd'hui, les services du ministère de l'Intérieur instruisent deux demandes : celle des Pyrénées-Orientales, qui préféreraient Pyrénées-Roussillon, et celle du Gers, qui edge de rajouter « en Gascogne ». Le département de Paris n'a pas encore demandé qu'il soit bien précisé à Paris-en-France, mais il lui s'y attend...

FRANÇOIS GROSCHARD.

(1) Les procédures relatives aux demandes de changement de nom de communes, départements (elles sont collectives territoriales depuis mars 1986) sont similaires.

CHAMPAGNE-ARDEENNE

Un institut pétillant

L'Institut du champagne d'entre créé sur l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Epernay.

Il a pour principales missions de conseiller les responsables commerciaux et administratifs des entreprises de vins de champagne, de la restauration, de l'hôtellerie, ainsi qu'aux journalistes spécialisés.

Il vise à contribuer à une meilleure connaissance du champagne, de son histoire, de la vigne et de sa culture, du

économique d'une activité à laquelle concourent directement plus de 30 000 personnes, d'une organisation professionnelle jugée exemplaire.

De plus, il permettra d'aborder les évolutions techniques touchant aussi bien à la vinification qu'à la distribution et à la vente du vin de champagne. En effet, ce qui par exemple était vrai à une heure où l'on expédiait annuellement trente millions de bouteilles ne vaut plus tout à fait alors que la Champagne s'apprête à vendre quelque deux cents millions de cols par an...

Les stages de cet Institut, d'une durée de quatre jours, rassembleront chaque année vingt-cinq participants. Trois sessions sont déjà prévues du 16 au 29 juin, du 23 juin au 26 juin, du 20 au 23 octobre.

* Chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Epernay ; Institut du champagne, 30, rue Cérès, BP 2311, 51070 Reims Cedex.

REIMS. — La dernière campagne betteravière a été marquée par la mise en service à la sucrerie de Sillery, près de Reims, d'un magasin de stockage en vrac de sucre blanc qui est le plus grand d'Europe, avec une capacité de 120 000 tonnes.

L'usine maraîchère, qui appartient au groupe Beghin-Say, produit annuellement environ 80 000 tonnes de sucre blanc dont la quasi-totalité est exportée depuis Avesnes ou Dunkerque. Lorsque le groupe, en 1984, a choisi de la spécialiser dans la fabrication du sucre blanc, elle ne possédait qu'un seul silo de quelque soixante-dix tonnes. Ainsi la déci-

sion a-t-elle été prise par Beghin-Say de construire son entrepôt doté d'une liaison ferrée.

CHALONS-SUR-MARNE. — Il manquait à Châlons-sur-Marne, capitale administrative de la Champagne-Ardenne, un équipement permettant l'organisation de conférences et de séminaires étrangers, techniques, scientifiques, chefs d'entreprise, responsables de tous secteurs économiques et culturels. Cette carence a été réparée avec l'inauguration récente d'une salle de conférences au Centre régional de l'Université (C.R.U.) nationale supérieure des arts et métiers. Cent cinquante personnes environ pourront y être reçues et disposer d'un équipement de traduction simultané.

C'ÉTAIT IL Y A 1 500 ANS

La France est née en Picardie

Le quinzième centenaire de la victoire de Clovis en 486 est un événement national que la région Picardie a entrepris de célébrer, en relation avec les manifestations du millénaire de la fondation de l'Etat français (événement d'Hugues Capet en 987).

A ce titre, une exposition (La France, berceau de la France : Clovis et les derniers Romains) a été réalisée pour faire découvrir les acquis les plus récents de l'archéologie et de l'histoire qui concernent cette époque.

En 486, le jeune roi franc Clovis (455-511) gagna la bataille de Soissons. Cette victoire lui livra le dernier bastion encore défendu en Gaule par une armée romaine. La date est capitale : elle marque à la fois la fin de la domination impériale, la fondation du royaume mérovingien et le commencement aussi d'une nouvelle histoire.

La première partie de l'exposition présente la région à l'époque romaine tardive (plans et cartes des principales villes « picardes » de la fin de l'Empire romain) et témoigne du développement, au siècle avant Clovis, d'une civilisation originale, mêlant Barbarie et Romains. Cette culture est archéologiquement caractérisée par de riches et abondants sites d'habitation (Vermand (Aisne), Vrot, Nouvion-en-Ponthieu (Somme), Hennes (Oise), etc.).

C'est vers la fin du cinquième siècle qu'apparaissent brutalement une série de sépultures d'une

richesse exceptionnelle qui témoignent de l'établissement du nouveau pouvoir franc : sarrasins bijoux de Picquigny dont le prêt est pour la première fois consacré par l'Assommoir. Musée de l'Assommoir, mobilier funéraire d'Arcy-Sainte-Reine, La Rue-Saint-Pierre, Chelles, etc. Autant d'objets qui appartiennent à des membres d'une classe sociale quasi princière. Cette aristocratie se faisait alors inhumer avec les principaux attributs de son pouvoir : épées, lances, boucliers, haches, bijoux de toute nature, et parfois chevaux pour les hommes.

Le souvenir des évêques

L'époque est aussi marquée par de grandes figures historiques : ce sont surtout des évêques dont on a le plus souvent conservé le souvenir (saint Rémi, saint Médard, saint Eloi). Ceux-ci ont ouvert aux cinq siècles, abbâtes et évêques, puis au développement du christianisme face aux pratiques païennes dont des témoignages nous sont toutefois parvenus : inscriptions tumulaires, tallennes et amulettes, et jusqu'à ce qui étonne et effraie sur le rocher dans les forêts du Tardenois : il représente un guerrier franc et des symboles solaires.

La dernière partie de l'exposition est consacrée à la vie quotidienne. Des fouilles récentes permettant

de mieux connaître cet aspect de la civilisation mérovingienne, et notamment l'habitat. Les vestiges de construction sont en particulier illustrés par la maquette d'un village du village siècle décapé à Juvincourt et Damary (Aisne). Les fouilles y ont révélé l'existence de maisons de grande taille, de bois et de torchis, construites à la surface du sol. D'autres découvertes permettent d'évoquer l'artisanat (céramique, travail de l'os, ossements).

Quelques objets trouvés en Picardie, mais de provenance lointaine, démontrent enfin l'existence et l'importance d'échanges à longue distance (pays du Nord, Espagne, Italie). Ils révèlent le rayonnement de cette région à l'époque mérovingienne et l'attraction qu'elle exerçait bien au-delà de son territoire immédiat.

L'exposition a déjà été présentée au musée municipal de Soissons et au musée de Picardie à Amiens. Elle est actuellement et jusqu'au 20 février au musée départemental de Beauvais (Oise). Elle ira ensuite du 17 mars au 2 juin au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye ; enfin au musée archéologique de Lezou (26 juin au 13 septembre).

Elle est organisée par l'Association des conservateurs des collections publiques de Picardie et la direction des Antiquités historiques de Picardie (direction régionale des affaires culturelles), le musée des

Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et avec le concours du conseil régional de Picardie et du ministère des affaires culturelles (direction des musées de France).

A l'occasion de cette exposition a été publié un catalogue, La France, berceau de la France, ouvrage de 200 pages illustré d'une vingtaine de planches en couleurs et de 120 photos en noir et blanc. Préfacé par Charles Bar, président du conseil régional de Picardie, par Hubert Landais, directeur des musées de France, et par Christophe Bessis, sous-directeur de l'archéologie, ce catalogue, par son niveau scientifique et la qualité de son édition, a pour ambition de participer à l'image de marque des musées qui ont prêtés les objets exposés, et plus généralement de la Picardie.

Ainsi, on trouvera dans ce catalogue illustré par le conseil régional de Picardie : aperçus historiques généraux, commentaires des objets exposés par les organisateurs et prêteurs, notions sur les musées picards et leurs fonds en objets de cette époque, rédigés par les conservateurs. Une des musées étrangers conservent des objets découverts en Picardie.

Cet ouvrage permet de découvrir l'un des patrimoines régionaux les plus riches et la place éminente que la Picardie a eue dans la formation de l'entité française.

MICHEL CURIE.

CENTRE

Pas d'autoroute entre Tours et Angers

Les milieux socio-économiques avaient souhaité une autoroute, mais finalement c'est la voie express à deux fois deux voies, type réseau breton, qui a été retenue pour la liaison Tours-Angers. Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Méhaignerie, a prévenu les présidents de conseils généraux d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire de sa décision.

L'éventualité d'une solution autoroutière, explique-t-il, proposée par les chambres de commerce et d'industrie, a été écartée pour plusieurs raisons. Elle n'est pas inscrite au schéma directeur routier national ; elle présenterait des difficultés techniques entre Tours et la Loire et aucun avantage déterminant en ce qui concerne tant le coût que le trafic ou la desserte des régions traversées.

Le ministre indique que la réalisation sera financée dans le cadre du IX^e Plan, et qu'elle devrait aboutir d'ici une dizaine d'années.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Des journalistes témoins

« Localiser » à Avesnes-sur-Helpe, à Lens ou à Boulogne-sur-Mer aux premières heures de la Libération, reporter en Afrique au moment de l'indépendance ou à Rome pendant le concile, rédacteur en chef à la Voix du Nord, Nord-Eclair, Liberté ou la Croix du Nord, correspondant régional de la Vie française ou du Monde, huit journalistes d'origines sociales et de convictions politiques ou philosophiques différentes jettent un regard sur quarante ans de métier dans la presse du Nord.

Dans ce livre témoignage édité par l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, chacun relate en une trentaine de pages ses aventures, ses rencontres mais aussi les réalités plus prosaïques, « existentielles par-faits », de deux mille jours passés à l'écoute de la région et du monde. Au fil des souvenirs et des anecdotes, ces « journalistes en Nord » livrent leur réflexion sur un métier qu'ils ont exercé avec passion, et parlent aussi de l'avenir, soulignant « l'innovation tendra davantage du côté des nouvelles technologies ».

Comme le note fort justement dans sa présentation André Mouché, directeur de l'ESSJ, ce kaléidoscope est « un hymne à la profession de journaliste et un hommage à la terre du Nord ».

* Des journalistes en Nord, par Pierre Belal, Jules Clauwens, Serge Costens, Robert Decout, Marie-George Delmasure, Jacques Estager, Pierre Garotte, Georges Gosser. Editions Trinité, 30, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille Cedex. 52 F.

De Gaulle, fils du Nord

Le quotidien Nivèz-Eclair a publié une série de trois numéros spéciaux consacrés à la vie de Charles de Gaulle, « fils du Nord ». Le premier, intitulé « L'essor », porte sur la période 1890-1940 ; le second, « Le libérateur », offre une série de témoignages d'hommes du Nord sur la France libre, la Libération, la création du RPF ; le troisième, « Le chef d'Etat », fait revivre la période tumultueuse de mai 1968 avec des hommes du Nord comme Léon Delbecq, Guy Mollet, Augustin Laurent ; l'affaire algérienne ; la grande grève des mineurs de 1963 ; et contient un dossier sur de Gaulle et la Belgique.

Présenté sous la forme d'un journal de cinquante-six pages, format tabloïd, chacun de ces trois numéros présente non seulement des portraits, des récits, des souvenirs parfois insolites de la famille, des amis et des compagnons du Nord du général de Gaulle, mais aussi des centaines de photos et de fac-similés de documents souvent inédits.

* Nord-Eclair, 15-21, rue du Caire, 59052 Roubaix Cedex 01. Chaque volume, 30 francs.

Cette page a été réalisée par nos correspondants Alexis Bodart, Jean-Jacques Bousson, Didier Louis, Christian Tani et par Jean-Marie Dupont. Coordination : Jacques-François Simon.

L'évolution des conflits sociaux et l'attitude du gouvernement

Camps retranchés à la SNCF

La plus totale confusion semble régner dans le conflit de la SNCF qui est entré, le samedi 3 janvier, dans son dix-septième jour, dans un climat de plus en plus tendu.

Tandis que la CGT et la CFTD ainsi que les « coordinations » montent en avant de très fortes majorités chez les conducteurs...

Alors que le trafic reste extrêmement réduit, de nombreuses voies demeurent entravées. Certaines, évacuées, sont réoccupées après le départ des forces de police...

Dans un premier camp, se trouvent les syndicats qui ne se sont pas engagés directement dans la grève et qui appellent plus ou moins directement à la reprise du travail...

« Cheminots, au boulot ! »

Des salariés de stations de sports d'hiver et une vingtaine de maires des stations de l'Isère ont manifesté, le vendredi 2 janvier en fin d'après-midi, jusqu'à la gare SNCF de Grenoble...

En fin de matinée puis au cours de la nuit, les forces de police sont intervenues dans plusieurs installations de la SNCF, presque à chaque fois sans incidents.

risque de déboucher sur une crise qui débordera le cadre de la revendication syndicale.

Dans un deuxième camp, on trouve la CGT, qui a confirmé vendredi sa volonté d'extension du mouvement à l'ensemble du secteur public...

Ce texte affirme que, dans tout le secteur public, il faut réaliser un « week-end afin que lundi matin les trains puissent rouler ».

La CFTD - soutenez par son organisation de consommateurs ASSECO - a également demandé de « faire rouler des trains d'urgence par des grévistes ».

Le message de M. Maire

Au registre de la fermeté, M. Maire a mis en cause la rigidité des directives salariales de M. Chirac...

Des retours de vacances difficiles

La poursuite de la grève des cheminots a nécessité la mise en place de transports de remplacement pour le retour des vacanciers de Noël.

Cela promet une circulation routière extrêmement dense et des embouteillages pendant le week-end du 3 et 4 janvier.

prises nationales et aux administrations. C'est la voie de la politisation des conflits sociaux que la CFTD refuse.

Au registre de l'ouverture, M. Maire a demandé au gouvernement de réengager immédiatement les négociations...

Une réponse gouvernementale

M. Maire a ainsi fait porter à l'avance la responsabilité d'une « globalisation » du mouvement...

Il y a eu cependant dans la soirée quelques éléments de réponse. M. François Lavondré, le « médiateur »...

Paralyse du trafic le 6 janvier

La RATP aussi

La RATP n'est pas la SNCF. Qu'on se le dise. MM. Paul Reverdy, président de la Régie, et Michel Rousselot, son directeur général...

Le RATP n'est pas la SNCF, parce que sa direction n'a aucune envie de remettre en cause les garanties statutaires du personnel.

Et pourtant, comme la RATP ressemble à la SNCF ! Ce sont les mêmes directives gouvernementales qui ont limité à 3 % la croissance de la masse salariale en 1987.

faisant appel au choix. Par ailleurs, les garanties statutaires « seront globalement conservées, mais elles ne seront pas nécessairement toutes les mêmes ».

M. Lavondré, qui n'entre pas dans les détails, précise qu'il n'y aura pas de délai pour négocier et que, « pour être applicable », la future grille « devra recevoir un accord suffisamment étendu ».

renégocier immédiatement ; mais on rappelle que, lors d'une nouvelle réunion prévue le 8 janvier, la commission mixte du statut « reprendra l'examen de l'arrêté ministériel sur les conditions de travail ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La direction fait état de « menaces » de grévistes contre les cheminots voulant reprendre le travail.

proposait la direction en échange d'une amélioration de la productivité, et il est revenu à sa revendication initiale d'un reclassement catégoriel de 400 à 500 F pour qu'un conducteur ne soit pas dépassé en fin de carrière par certains agents de maîtrise.

Les syndicats hésitent de la même manière sur la conduite à tenir. Ils s'efforcent de dépasser les revendications des conducteurs, en abordant les problèmes généraux de salaires et de la question des réductions d'effectifs.

Le semaine qui commence le 5 janvier sera décisive. En effet, lundi, direction et syndicats se retrouvent pour parler des augmentations salariales.

La rigueur coûte que coûte

Pour la quatrième fois depuis le début de la semaine, M. Jacques Chirac a réuni, le samedi 3 janvier en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, les ministres concernés par le conflit SNCF.



PANLHO

représentants des grévistes, le 1^{er} janvier, au fort de Brégançon, dans le Var, le président de la République a fait un geste dont M. Méhaignerie n'est « pas sûr ».

La réplique du gouvernement à l'initiative de M. François Mitterrand est restée modérée. M. Méhaignerie se bornant à suggérer, à demi-mot, que la réception de cheminots grévistes à Brégançon apparaissait comme un encouragement du chef de l'Etat à leur action.

Le premier ministre ne s'interdit pas, pour autant, de penser que les syndicats dont M. Mitterrand a reçu des représentants, c'est-à-dire la CFTD et la CGT, n'ont pas que se sentir confortés, un désir de se défendre qui est une position plus conciliante dans le conflit ; ni de se demander si ce geste correspond bien à la fonction d'« arbitre » que revendique le président de la République.

En dénonçant les motifs « politiques » de la poursuite du mouvement, le gouvernement a en vue la portée des revendications des cheminots, d'avantage qu'une stratégie défensive, qui inspirerait leur action et dont le paternité pourrait être attribuée à tel syndicat ou à tel parti.

M. Chirac observe qu'il n'est pas, en France, de grève importante sans que s'y mêlent des impulsions politiques et que l'idée de discréditer ou de déstabiliser le gouvernement est, certainement, l'une des motivations du conflit de la SNCF, mais il n'est pas sûr que cette idée agisse de façon déterminante à la base du mouvement.

La prudence du premier ministre dans l'analyse du conflit semble justifiée à la lecture des déclarations de dirigeants socialistes et communistes. Les uns et les autres mettent en cause l'attitude du gouvernement, mais laissent paraître une certaine perplexité quant au contenu exact des revendications des grévistes.

bre du secrétariat du comité central du PCF, vendredi sur RTL, en réclame, surtout, du gouvernement et de la direction de la SNCF « des propositions sérieuses ».

A quel prix ? S'il s'agit de revoir le projet de grille des rémunérations ou d'améliorer les conditions de travail, c'est à la direction de la SNCF qu'il appartient d'examiner, en concertation avec les syndicats, ce qu'elle peut faire.

Pas de « grain à moudre »

Ce qui regarde le gouvernement, ce qui est de sa responsabilité, c'est la fixation des grands équilibres et, donc, la politique salariale. En cette matière, M. Chirac est résolu à ne risquer ni à assumer toute confrontation politique éventuelle.

M. Chirac est préoccupé par la situation du franc par rapport au mark. Tout en critiquant la politique monétaire allemande - maintien de taux d'intérêt élevés, mais refus de soutenir le monnaie française quand elle est attaquée - le premier ministre reconnaît que la rigoureuse politique des revenus et les résultats qu'elle obtient en matière de prix, outre-Rhin, permettent aux dirigeants allemands d'invoier les Français à suivre leur exemple avant d'exiger leur concours sur les marchés des changes.

Jugeant, en outre, que les personnels de la SNCF les plus engagés dans la grève, c'est-à-dire les agents de conduite, ne forment pas une catégorie sociale dont les conditions de vie appellent une action prioritaire, le premier ministre oppose à leurs revendications la situation des chômeurs, à laquelle doit être affectée la totalité des moyens financiers disponibles.

S'il doit y avoir un affrontement politique sur ces bases, ce que le premier ministre ne croit pas, il est, en tout cas, prêt à l'assumer et certain que l'affaire tournerait à son avantage.

PATRICK JARREAU.

(1) MM. Edouard Balladur (économie), Pierre Méhaignerie (équipement), Jacques Douffiaques (transports) et Robert Pandrau (généraliste) ont participé à la réunion de vendredi.

Crédits, changes, grands marchés

BOURSES STRANGÈRES

Plus de 2000 cotations

1987

1986

1985

1984

1983

1982

1981

1980

1979

1978

1977

1976

1975

1974

1973

1972

1971

1970

1969

1968

1967

1966

1965

1964

1963

1962

1961

1960

1959

1958

1957

1956

1955

1954

1953

1952

1951

1950

1949

1948

1947

1946

1945

1944

1943

1942

1941

1940

1939

1938

1937

1936

1935

1934

1933

1932

1931

1930

1929

1928

1927

1926

1925

1924

1923

1922

1921

1920

1919

1918

1917

1916

1915

1914

1913

1912

1911

1910

1909

1908

1907

1906

1905

1904

1903

1902

1901

1900

1899

1898

1897

1896

1895

1894

1893

1892

1891

1890

1889

1888

1887

1886

1885

1884

1883

1882

1881

1880

1879

1878

1877

1876

1875

1874

1873

1872

1871

1870

1869

1868

1867

1866

1865

1864

1863

1862

1861

1860

1859

1858

1857

1856

1855

1854

1853

1852

1851

1850

1849

1848

1847

1846

1845

1844

1843

1842

1841

1840

1839

1838

1837

1836

1835

1834

1833

1832

1831

1830

1829

1828

1827

1826

1825

1824

1823

1822

1821

1820

1819

1818

1817

1816

1815

1814

1813

1812

1811

1810

1809

1808

1807

1806

1805

1804

1803

1802

1801

1800

1799

1798

1797

1796

1795

1794

1793

1792

1791

1790

1789

1788

1787

1786

1785

1784

1783

1782

1781

1780

1779

1778

1777

1776

1775

1774

1773

1772

1771

1770

1769

1768

1767

1766

1765

1764

1763

1762

1761

1760

1759

1758

1757

1756

1755

1754

1753

1752

1751

1750

1749

1748

1747

1746

1745

1744

1743

1742

1741

1740

1739

1738

1737

1736

1735

1734

1733

1732

1731

1730

1729

1728

1727

1726

1725

1724

1723

1722

1721

1720

1719

1718

1717

1716

1715

1714

1713

1712

1711

1710

1709

1708

1707

1706

1705

1704

1703

1702

1701

1700

1699

1698

1697

1696

1695

1694

1693

1692

1691

1690

1689

1688

1687

1686

1685

1684

1683

1682

1681

1680

1679

1678

1677

1676

1675

1674

1673

1672

1671

1670

1669

1668

1667

1666

1665

1664

1663

1662

1661

1660

1659

1658

1657

1656

1655

1654

1653

1652

1651

1650

1649

1648

1647

1646

1645

1644

1643

1642

1641

1640

1639

1638

1637

1636

1635

1634

1633

1632

1631

1630

1629

1628

1627

1626

1625

1624

1623

1622

1621

1620

1619

1618

1617

1616

1615

1614

1613

1612

1611

1610

1609

1608

1607

1606

1605

1604

1603

1602

1601

1600

1599

1598

1597

1596

1595

1594

1593

1592

1591

1590

1589

1588

1587

1586

1585

1584

1583

1582

1581

1580

1579

1578

1577

1576

1575

1574

1573

1572

1571

1570

1569

1568

1567

1566

1565

1564

1563

1562

1561

1560

1559

1558

1557

1556

1555

1554

1553

1552

1551

1550

1549

1548

1547

1546

1545

1544

1543

1542

1541

1540

1539

1538

1537

1536

1535

1534

1533

1532

1531

1530

1529

1528

1527

1526

1525

1524

1523

1522

1521

1520

1519

1518

1517

1516

1515

1514

1513

1512

1511

1510

1509

1508

1507

1506

1505

1504

1503

1502

1501

1500

1499

1498

1497

1496

1495

1494

1493

1492

1491

1490

1489

1488

1487

1486

1485

1484

1483

1482

1481

1480

1479

1478

1477

1476

1475

1474

1473

1472

1471

1470

1469

1468

1467

1466

1465

1464

1463

1462

1461

1460

1459

1458

1457

1456

1455

1454

1453

1452

1451

1450

1449

1448

1447

1446

1445

1444

1443

1442

1441

1440

1439

1438

1437

1436

1435

1434

1433

1432

1431

1430

1429

1428

1427

1426

1425

1424

1423

1422

1421

1420

1419

1418

1417

1416

1415

1414

1413

1412

1411

1410

1409

1408

1407

1406

1405

1404

1403

1402

1401

1400

1399

1398

1397

1396

1395

1394

1393

1392

1391

1390

1389

1388

1387

1386

1385

1384

1383

1382

1381

1380

1379

1378

1377

1376

1375

1374

1373

1372

1371

1370

1369

1368

1367

1366

1365

1364

1363

1362

1361

1360

1359

1358

1357

1356

1355

1354

1353

1352

1351

1350

1349

1348

1347

1346

1345

1344

1343

1342

1341

1340

1339

1338

1337

1336

1335

1334

1333

1332

1331

1330

1329

1328

1327

1326

1325

1324

1323

1322

1321

1320

1319

1318

1317

1316

1315

1314

1313

1312

1311

1310

1309

1308

1307

1306

1305

1304

1303

1302

1301

1300

1299

1298

1297

1296

1295

1294

1293

1292

1291

1290

1289

1288

1287

1286

1285

1284

1283

1282

1281

1280

1279

1278

1277

1276

1275

1274

1273

1272

1271

1270

1269

1268

1267

1266

1265

1264

1263

1262

1261

1260

1259

1258

1257

1256

1255

1254

1253

1252

1251

1250

1249

1248

1247

1246

1245

1244

1243

1242

1241

1240

1239

1238

1237

1236

1235

1234

1233

1232

1231

1230

1229

1228

1227

1226

1225

1224

1223

1222

1221

1220

1219

1218

1217

1216

1215

1214

1213

1212

1211

1210

1209

1208

1207

1206

1205

1204

1203

1202

1201

1200

1199

1198

1197

1196

1195

1194

1193

1192

1191

1190

1189

1188

1187

1186

1185

1184

1183

1182

1181

1180

1179

1178

1177

1176

1175

1174

1173

1172

1171

1170

1169

1168

1167

1166

1165

1164

1163

1162

1161

1160

1159

1158

1157

1156

1155

1154

1153

1152

1151

1150

1149

1148

1147

1146

1145

1144

1143

1142

1141

1140

1139

1138

1137

1136

1135

1134

1133

1132

1131

1130

1129

1128

1127

1126

1125

1124

1123

1122

1121

1120

1119

1118

1117

1116

1115

1114

1113

1112

1111

1110

1109

1108

1107

1106

1105

1104

1103

1102

1101

1100

1099

1098

1097

1096

1095

1094

1093

1092

1091

1090

1089

1088

1087

1086

1085

1084

1083

1082

1081

1080

1079

1078

1077

1076

1075

1074

1073

1072

1071

1070

1069

1068

1067

1066

1065

1064

1063

1062

1061

1060

1059

1058

1057

1056

1055

1054

1053

1052

1051

1050

1049

1048

1047

1046

1045

1044

1043

1042

1041

1040

1039

1038

1037

1036

1035

1034

1033

1032

1031

1030

1029

1028

1027

1026

1025

1024

1023

1022

1021

1020

1019

1018

1017

1016

1015

1014

1013

1012

1011

1010

1009

1008

1007

1006

1005

1004

1003

1002

1001

1000

999

998

997

996

995

994

993

992

991

990

989

988

987

986

985

984

983

982

981

980

979

978

977

976

975

974

973

972

971

970

969

968

967

966

965

964

963

962

961

960

959

958

957

956

955

954

953

952

951

950

949

948

947

946

945

944

943

942

941

940

939

938

937

936

935

934

933

932

931

930

929

928

927

926

925

924

923

922

921

920

919

918

917

916

915

914

913

912

911

910

909

908

907

906

905

904

903

902

901

900

899

898

897

896

895

894

893

892

891

890

889

888

887

886

885

884

883

882

881

880

879

878

877

876

875

874

873

872

871

870

869

868

867

866

865

864

863

862

861

860

859

858

857

856

855

854

853

852

851

850

849

848

847

846

845

844

843

842

841

840

839

838

837

836

835

834

833

832

831

830

829

828

827

826

825

824

823

822

821

820

819

818

817

816

815

814

813

812

811

810

809

808

807

806

805

804

803

802

801

800

799

798

797

796

795

794

793

792

791

790

789

788

787

786

785

784

783

782

781

780

779

778

777

776

775

774

773

772

771

770

769

768

767

766

765

764

763

762

761

760

759

758

757

756

755

754

753

752

751

750

749

748

747

74

ÉTRANGER	SOCIÉTÉ	CULTURE	SPORTS	ÉCONOMIE	SERVICES
2 Israël interrompt le trafic maritime entre Chypre et la côte libanaise. 3 Philippines : ouverture de la campagne pour le référendum. - Les élections syndicales en Espagne.	4 Kosques en « folles » à Paris. - La Guadeloupe et ses frustrations.	5 L'architecture au musée d'Orsay : construire au passé composé. - Variétés : La génération 80. - Cinéma : Bons baisers de Liverpool.	11 Voile : après l'élimination de French-Kiss. - Cyclisme : la mort de Jean de Gribaldy.	13 Les conflits sociaux. 14 La reprise d'Alfa-Romeo par Fiat. - Les États-Unis révisent leur système de préférence douanière. - Revenus des valeurs. 15 Crédits, changes et grands marchés.	Carnet 11 Météorologie 11 Mots croisés 11 RÉGIONS 12 Des départements qui veulent changer de nom.

Accord entre le gouvernement et les syndicats dans la marine marchande

Après une longue suite de négociations, un accord est intervenu samedi 3 janvier entre les syndicats de marins, y compris la CGT, et le secrétaire d'État à la mer. La grève dans la marine marchande et dans les ports avait commencé le 10 décembre et, depuis deux semaines, elle était entretenue par la seule CGT.

« Périssent le navire plutôt que les principes »

M. Ambroise Guellou avait fait preuve tout au long des derniers jours d'une grande patience vis-à-vis de la CGT acceptant de recevoir les syndicalistes dès qu'une lueur d'espoir de conciliation était apparue. Mais il avait beau préciser les détails de son plan du 2 octobre, réaffirmer les assurances déjà données, démentir les intentions qui lui étaient prêtées, la CGT ne l'entendait pas, on feignait de ne pas le comprendre, et réitérait deux exigences en forme d'ultimatum : « On ne touchera pas au statut du marin », et « Pas de pavillon de complaisance français sous la houlette des Kerguelen ».

Le gouvernement a fait, par rapport au protocole d'accord du 22 décembre qui avait été signé par tous les syndicats sauf la CGT, une concession d'importance. Il a accepté de geler toutes les demandes d'immatriculation aux Kerguelen déposées après le 22 décembre. Et ce jusqu'à publication du décret qui fixera les conditions juridiques et sociales de cette immatriculation.

Ce texte est soigneusement examiné par le Conseil d'État (la CGT en conteste la légalité), et M. Guellou s'engage à communiquer aux partenaires sociaux la teneur de l'avis de la Haute Assemblée. Le gouvernement a aussi accepté de ne pas remettre en cause la qualité de marins, avec les avantages qui s'y rapportent, du personnel hôtelier qui travaille à bord des car-ferries.

Le pourrissement de la situation et les incidents et voies de fait qui ont été rapportés dans certains ports, notamment à Marseille, avaient conduit les armateurs à sortir d'une certaine réserve officielle qu'ils observaient depuis le début des événements. « La grève est le fait d'une minorité. Je veux espérer que la majorité des marins désap- »

Les marins et officiers CGT seront consultés d'ici à lundi 5 janvier par leur syndicat qui leur conseillera de reprendre le travail. On peut donc raisonnablement espérer un déblocage du trafic portuaire, notamment à Marseille, Bordeaux, La Pallice, Nantes, Saint-Nazaire, et une reprise des liaisons avec la Corse.

provenant des actes de terreur commis par des gens qui sont en train d'achever la flotte de commerce française », a déclaré, le 2 janvier, M. Claude Abraham, vice-président du comité central des armateurs.

La renommée des ports français a été fortement ébranlée d'autant que les dockers, quasiment tous affiliés à la CGT, ont lancé eux aussi un mot d'ordre de grève pour le 6 janvier. Frère d'une soixantaine de navires ont été déroutés depuis le début de la grève vers des ports étrangers.

« Le plan Guellou du 2 octobre a le grand mérite de proposer une politique globale et cohérente pour sauver ce qui reste de la marine marchande française. Ses objectifs sont respectables, même si les inquiétudes qu'il suscite chez les marins sont légitimes. Mais il faut qu'il soit appliqué dans les plus brefs délais », a encore dit M. Abraham.

Le syndrome du « France »

Pour ne prendre que l'exemple des navires vraciers (qui transportent du charbon, des minerais, des céréales, et qui sont les plus menacés par la concurrence internationale), la flotte française comptait, en 1981, 45 bâtiments, 48 en 1983 et 30 aujourd'hui. Le tonnage ayant diminué de moitié. « Si le pavillon des Kerguelen nous est fermé pour encore 7 à 10 navires, et simplement avec, pour conséquence, 200 à 230 marins supplémentaires ou chômeurs », expliquent les armateurs.

Les compagnies européennes ont aussi recours à des équipages étrangers pour alléger leurs coûts d'exploitation. Sans pavillon britannique par exemple, naviguent 3 500 marins, et sous pavillon allemand 4 500. La décision du gouver-

La grève à la SNCF

« Le conflit pose le problème de la participation des salariés dans les entreprises publiques » nous déclare M. Pierre Méhaignerie

Alors que le conflit de la SNCF entre dans sa troisième semaine, la CGT se prépare à globaliser une action catégorielle devenue délicate à maîtriser. Tout dépendra de l'audience obtenue par les divers appels à la grève lancés pour le début de la semaine prochaine à EDF-GDF, dans les arsenaux et d'autres services publics, voire du développement des revendications aux P et T. Les négociations salariales prévues seront donc déterminantes, tandis que le conflit à la RATP peut à nouveau rebondir, de multiples préavis de grève ayant été déposés. Une exception : un accord est intervenu dans le conflit des marins.

Des difficultés s'annoncent dans d'autres secteurs. La CGT a appelé la métallurgie à la rescousse et, le 2 janvier, des militants cégétistes ont empêché à l'usine Renault de

Billancourt le « démantèlement » par quatre camions des machines servant à la fabrication de la fourgonnette Express.

Au tournant du conflit, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Douffiaques ont voulu mettre en évidence les responsabilités politiques. « On est passé dans le conflit de la SNCF d'une contestation des conditions de travail à une attaque de front contre la politique économique et sociale du gouvernement », a estimé M. Douffiaques.

Sur le même thème, M. Méhaignerie s'est toutefois montré plus prudent et nous a fait part de ses interrogations. Critique à l'égard « du système de vote à main levée », il a reconnu que « la reprise sera difficile et longue, car ce conflit connaît depuis plusieurs semaines... ». « Il pose le problème de la participation des salariés dans les entreprises publiques », a-t-il souligné. La SNCF est une mécanique extrêmement centralisée qu'il conviendra de revoir si on veut éviter de voir renater ces mouvements. »

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING
invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde » dimanche 4 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député UDF du Puy-de-Dôme, président du conseil régional d'Alsace, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Cortes, de Jérôme et de Henri Marquet et de Gilles Lécuyer, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le Monde
sur minitel
IMMOBILIER
30 000 affaires Paris-province. Garantie
3615 TAPÉZ LEMONDE

Mort du dessinateur Lap



Le dessinateur Lap, l'un des plus anciens collaborateurs du Canard enchaîné, est décédé, le vendredi 2 janvier, à l'âge de soixante-cinq ans, dans sa maison des environs de Chartres.

Né à Jougny, de son vrai nom Jean Lapierre, il était entré au Canard à la Libération, après avoir activement participé à la Résistance.

Ses dernières caricatures, dépeintes et dessinées d'un trait simple, sont parues dans le numéro du 31 décembre, où il présentait ses vœux aux lecteurs de l'hebdomadaire.

Au Liban, dans Chatila assiégé L'espoir dans la tourmente

En dépit de la pluie et des appels au cessez-le-feu, les hostilités se sont poursuivies vendredi 2 janvier autour des camps palestiniens de Beyrouth, notamment à Chatila, où des tris de mortiers ont fait deux morts et cinq blessés.

« Nous avons commencé la nouvelle année, mais ce n'était pas tout à fait la fête. Il y a eu trop de morts. C'est une année de résistance qui s'annonce. Les gens ont de l'espoir. L'espoir dans la tourmente, c'est le sentiment qui se dégage de l'interview, réalisée par Dominique Roch, de Radio-France internationale, du chirurgien du camp palestinien de Chatila, assiégé depuis deux mois. Cinq mille personnes vivent dans ce camp très exigu (200 m x 200 m) et coince dans une boîte de sardines et sans voir le soleil », a déclaré le docteur Gianou, chirurgien consultant qui milite de longue date au côté de l'OLP.

« 50 % à 60 % des maisons ont été détruites en deux mois et la situation dans les trois ou quatre abris du camp est devenue intolérable : mille personnes vivent dans des abris destinés à deux cent cinquante. L'eau, le mazout et l'électricité sont rationnés, on passe la plus grande partie du temps à la lumière des chandelles », ajoute le docteur.

Le chirurgien, qui travaille dans un « petit hôpital de campagne », muni d'un bloc opératoire souterrain, a reçu « plus de trois cent cinquante blessés depuis le début des bombardements, il y a deux jours, dont 80 % à 85 % de civils dans les deux premières semaines et une majorité de combattants ensuite, les gens s'étaient installés dans les abris souterrains ». « Il y a eu des cas tragiques au début, dont une famille entière tuée, des enfants amputés. On dispose de deux réfrigérateurs pour mettre les corps avant de les enterrer dans des fosses communes. »

« On a creusé des fosses pour enterrer les cadavres par niveaux », a précisé le docteur Gianou, ajoutant : « Les vieillards creusent les tranchées et les femmes cuisinent pour les combattants, car ils savent que résister est la condition de leur liberté. »

L'exiguïté des lieux a au moins un avantage, dit encore le docteur Gianou : « Les blessés se retrouvent en moins de quinze minutes au bloc opératoire. Nous jouons avec la tromperie, mais pas toujours », a-t-il conclu.

LUXEMBOURG Une centaine de chars ont été sabotés dans un camp de POTAN

Luxembourg (AFP). — Des enquêteurs des forces armées américaines en RFA sont arrivés en camp de Sassen (Luxembourg) pour tenter d'éclaircir l'affaire du sabotage d'une centaine de chars de l'OTAN, découverte le jour de l'an au Grand-Duché.

Selon les premières informations qui filtrent au compte-gouttes de source officielle luxembourgeoise, l'hypothèse d'une intrusion de l'extérieur dans le camp est à exclure, en raison de l'étroite surveillance.

L'ensemble du personnel (deux cents employés) de la WSA (War-

houses Services Agency), société de droit luxembourgeoise mandatée par le gouvernement américain qui gère le camp, subira à partir du lundi 5 janvier des interrogatoires serrés. Il s'agit d'employés hautement qualifiés, en majorité de nationalité luxembourgeoise. Les interrogatoires qui seront pratiqués par la sûreté publique luxembourgeoise dureront plusieurs semaines.

Les dégâts occasionnés aux systèmes d'optique, notamment aux systèmes de tir de nuit, sont très importants, déclare-t-on de source officielle, « mais le principe du sabotage est plus inquiétant encore que les dommages en cause ». Il semblerait que les déteriorations aient été pratiquées, dans beaucoup de cas, avant même que les appareils ne soient montés sur les chars. Elles n'ont pu l'être que par des individus très qualifiés et connaissant très bien le camp de Sassen, conçu pour servir de base aux forces de déploiement rapide américaines qui pourraient être envoyées en Europe en cas de crise Est-Ouest.

La liquidation de l'imprimerie moderne de Paris pourrait être prononcée

L'imprimerie moderne de Paris (IMP, ex-Georges-Lang) est toujours occupée depuis dimanche 28 décembre par quelques dizaines de militants du Livre-CGT. L'occupation des locaux de l'entreprise est fortement critiquée par la CGC de l'imprimerie et par la CPDT. Le premier « s'élève contre l'action de la CGT, qui interdit l'entrée de l'usine à l'ensemble des salariés et qui paralyse la fabrication de nombreux périodiques ». La CPDT, qui représente 30 % des salariés, s'inquiète d'une « situation bloquée », qui incite des titres comme *Jours de France*, *Détective* et *Point de vue-Images du monde* à se faire imprimer dans d'autres entreprises.

Un délégué de la CPDT fait état de bris de matériel dont la CGT et la CGC s'accusent mutuellement d'être responsables.

Une assemblée générale des salariés de l'IMP doit avoir lieu, le lundi 5 décembre. Mais on prévoit l'intervention de M. Chassagnon, administrateur provisoire de l'IMP, en difficulté financière depuis juin, de demander la liquidation de l'entreprise au tribunal de commerce de Paris, faute d'un accord concernant

L'incendie d'un hôtel à Porto-Rico

Les autorités retiennent l'hypothèse d'un acte criminel

San-Juan (Porto-Rico). — Quatre-vingt-cinq cadavres avaient été retirés, le vendredi 2 janvier, des débris de l'hôtel Dupont Plaza, ravagé mercredi par un incendie. Quarante et une personnes restent, en outre hospitalisées.

L'hypothèse selon laquelle le sinistre pourrait avoir une origine criminelle est, par ailleurs, retenue par les autorités. « Il existe sans aucun doute des signes », en ce sens, a déclaré le gouverneur de Porto-Rico, M. Rafael Hernandez Colon, qui explique : « Le conflit social à l'hôtel était très, très tendu. Toutes sortes d'informations ont circulé, selon lesquelles il allait y avoir des problèmes à l'hôtel, des bombes et des incendies. Des gens avaient été prévenus de rester à l'écart avant que tout cela n'arrive. »

Les enquêteurs concentrent leur recherche autour d'un coin noiré du rez-de-chaussée, où était située la salle de bal. Des témoins, qui se trouvaient à proximité, affirment avoir entendu des explosions qui ont été aussitôt suivies d'un embrasement de ce local ainsi que du casino, situé directement au-dessus.

Un responsable syndical des employés, M. Jorge Farinacci, a déclaré qu'il était « fou » d'accuser le syndicat d'être à l'origine du drame, alors que des employés de l'hôtel figuraient parmi les victimes. Le syndicat a, en outre, offert 15 000 dollars de récompense pour toute information susceptible d'apporter la lumière sur l'origine du sinistre.

M. Farinacci est cependant suspecté par le FBI d'être membre de l'organisation indépendantiste des Macheteros, qui a revendiqué plusieurs attentats dans l'île et, notamment, la destruction en 1981 de plusieurs avions de combat, d'une valeur de 40 millions de dollars. — (AFP, AP.)

En Ardèche Un chômeur met le feu à sa maison : ses deux enfants sont brûlés vifs

Les cadavres de Christiane Lemoine, treize ans, et de son frère Julien, onze ans, ont été retrouvés, le vendredi 2 janvier, dans leur maison de Talemieux (Ardèche), incendiée par leur propre père, M. Michel Lemoine, quarante-trois ans, chômeur en instance de divorce.

M. Lemoine brandissait un couteau devant sa maison en flammes lorsque les premiers sauveteurs sont intervenus : il venait de se taitiller les veines. Hospitalisé à Amboise, ses jours ne sont pas en danger.

Selon les premiers éléments de l'enquête, M. Lemoine aurait mis le feu à sa villa vers 11 h 30, alors que son épouse ne trouvait au travail. Ancien employé de la SAVIEM, il avait essayé de créer sa propre entreprise de transport, mais sa tentative avait échoué.

Conflit à « l'Union » de Reims

REIMS de notre correspondant

A de rares exceptions près, l'Union de Reims n'a pas été distribuée le mercredi 31 décembre et le vendredi 2 janvier. Le conflit a pour origine la décision prise par M. Philippe Hézant, fils de M. Robert Hézant et locataire-gérant du quotidien régional, de confier l'activité transport à une société extérieure, à partir de lundi. Un transfert qui s'accompagne de celui des contrats de travail de dix chauffeurs, livreurs concernés : la société soustraitante reprendra à son compte les avantages sociaux, le salaire, l'ancienneté et la couverture sociale.

L'Union s'est engagée de son côté à verser une prime de 60 000 F aux salariés depuis décembre 1982, la tranche maximale de la station sur laquelle il avait commencé sa carrière dans l'équipe du « Magazine » de Pierre Boutellier.

Philippe Caloni quitte France-Inter. — Philippe Caloni, qui la direction de France-Inter a décidé de remplacer dès lundi 5 janvier par Eve Ruggieri pour animer la tranche du matin, ne souhaite « pas poursuivre sa collaboration », indique un communiqué publié le vendredi 2 janvier par Radio-France. Agé de quarante ans, Philippe Caloni arrive depuis décembre 1982 la tranche matinale de la station sur laquelle il avait commencé sa carrière dans l'équipe du « Magazine » de Pierre Boutellier.

Michelle Cotta et la presse écrite sur TF 1. — Michelle Cotta coproduira et présentera, à partir du 11 février, un magazine mensuel de quatre-vingt-dix minutes consacré aux faits de société. Sur la sellette, un quotidien national et son directeur ou rédacteur en chef, invité sur le plateau pour présenter des sujets traités en collaboration avec sa rédaction et défendre ses choix devant Michelle Cotta et, éventuellement, d'autres invités. Les premières émissions concerneront successivement le Croix, l'Équipe, le Figaro, France-Soir, l'Humanité et le Monde, l'ordre choisi étant alphabétique.

Un Boeing-707 s'écrase à Abidjan. — Un Boeing-707 de la compagnie brésilienne Varig s'est écrasé, le 3 janvier, près d'Abidjan (Côte d'Ivoire) avec cinquante et une personnes à bord. Il n'y aurait que deux survivants. L'appareil décollait pour Rio lorsque le commandant de bord a annoncé un incendie de moteur. C'est en faisant demi-tour que l'avion est tombé près de Bingerville, dans le banlieue de la capitale ivoirienne. — (AFP.)

A B C D E F G

صكنا من الأصل